

GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2020

1. LA FRANCE

1.1 Le parc cinématographique national	4
1.2 Le parc Art et Essai national	11
1.3 L'emploi dans l'exploitation cinématographique en France métropolitaine	17
1.4 Le public selon les catégories d'établissement	26
1.5 Les pratiques cinématographiques des Français en 2020	29

2. LES RÉGIONS

2.1 Le parc cinématographique en région	36
2.2 Le parc Art et Essai en région	39
2.3 Le public régional du cinéma	42

3. LES DÉPARTEMENTS

3.1 Le parc cinématographique des départements métropolitains	48
3.2 Le parc Art et Essai des départements métropolitains	62
3.3 La programmation dans les départements métropolitains	67

4. LES UNITÉS URBAINES

4.1 Le parc cinématographique des unités urbaines métropolitaines	73
4.2 Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines	87
4.3 La programmation des unités urbaines métropolitaines	90
4.4 Le public des établissements des unités urbaines	94

5. LES COMMUNES

5.1 Le parc cinématographique des communes métropolitaines	98
5.2 La programmation dans les communes métropolitaines	110
5.3 Le cinéma à Paris	114



chapitre un

LA FRANCE

1.1

Le parc cinématographique national

Remarques méthodologiques

Un **établissement cinématographique** actif est un établissement ayant transmis au moins un bordereau de recettes au CNC au cours de l'année.

Un **multiplexe** est un établissement doté de 8 écrans ou plus.

Les **ouvertures** regroupent les ouvertures réelles (écran jamais référencé auparavant) et les réouvertures d'écrans (après une fermeture pour travaux notamment).

Les **fermetures** regroupent les fermetures définitives (cessation d'activité) et les fermetures provisoires (pour travaux notamment).

92 écrans ouverts en 2020

Malgré la crise sanitaire, 6 127 salles sont actives en France métropolitaine en 2020, soit 13 de plus qu'en 2019 (+0,2 %). Ce solde résulte de l'ouverture ou réouverture de 92 écrans et de la fermeture, provisoire ou définitive, de 79 écrans. L'expansion du parc de cinémas de 4 à 7 écrans, qu'il s'agisse d'ouvertures de cinémas ou d'extensions de cinémas préexistants, explique en partie les ouvertures de salles. En 2020, 37,0 % des nouveaux écrans se situent dans ce type d'établissements (31,0 % des nouveaux écrans de 2019), contre 32,6 % dans des multiplexes (41,9 % en 2019) et 30,4 % dans des établissements de 1 à 3 écrans (27,1 % en 2019).

Le parc cinématographique français se compose de 2 041 établissements regroupant 6 127 écrans.

Parmi les 92 écrans ouverts en 2020, 11 résultent de l'extension de cinémas préexistants, soit 12,0 % des nouveaux écrans de l'année. À l'inverse, la fermeture de neuf écrans découle de la réduction du nombre d'écrans actifs dans des cinémas préexistants (11,4 % des écrans fermés).

La France Métropolitaine

Salles actives en France

	établissements actifs		fauteuils	écrans actifs
	total	multiplexes		
2011	2 034	176	1 047 166	5 468
2012	2 035	181	1 053 643	5 508
2013	2 027	188	1 065 929	5 589
2014	2 020	191	1 071 305	5 647
2015	2 033	203	1 094 883	5 741
2016	2 044	209	1 099 471	5 842
2017	2 046	219	1 118 916	5 913
2018	2 040	226	1 126 162	5 983
2019	2 045	232	1 145 618	6 114
2020	2 041	233	1 138 530	6 127

Source : CNC – France métropolitaine.

Une densification du nombre d'écrans portée par l'ouverture de cinémas.

Un nombre de fauteuils en recul en 2020, pour la première fois depuis 2011

La capacité d'accueil des établissements cinématographiques recule en 2020 à 1,14 million, soit 7 088 fauteuils de moins qu'en 2019 mais 91 364 fauteuils de plus qu'en 2011. Depuis 2011, le nombre de fauteuils ne cessait d'augmenter. 2020 marque la fin de cette tendance.

En dix ans, la capacité totale d'accueil des établissements cinématographiques en nombre de fauteuils progresse de 8,7 %. Le nombre d'établissements augmentant nettement moins rapidement sur la même période (+0,3 %), il en résulte une hausse de la capacité moyenne par établissement à 558 fauteuils en 2020 (+8,4 % par rapport à 2011). À l'inverse, la progression plus rapide du nombre d'écrans (+32,4 % entre 2011 et 2020) entraîne un recul du nombre moyen de fauteuils par salle : 186 fauteuils par salle en 2020, contre 192 en 2011 (-3,0 %).

Le nombre d'écrans par établissement progresse de 11,7 % sur la période 2011-2020 pour s'établir à 3,0. Les cinémas sont ainsi de plus en plus grands mais disposent de salles de plus faible capacité. Cela leur permet de proposer une programmation plus diversifiée et d'attirer un public plus large, voire de le fidéliser.

558 fauteuils par établissement (+8,4 % par rapport à 2011).

3,0 écrans par établissement (+11,7 % par rapport à 2011).

66 écrans supplémentaires par an en moyenne entre 2011 et 2020

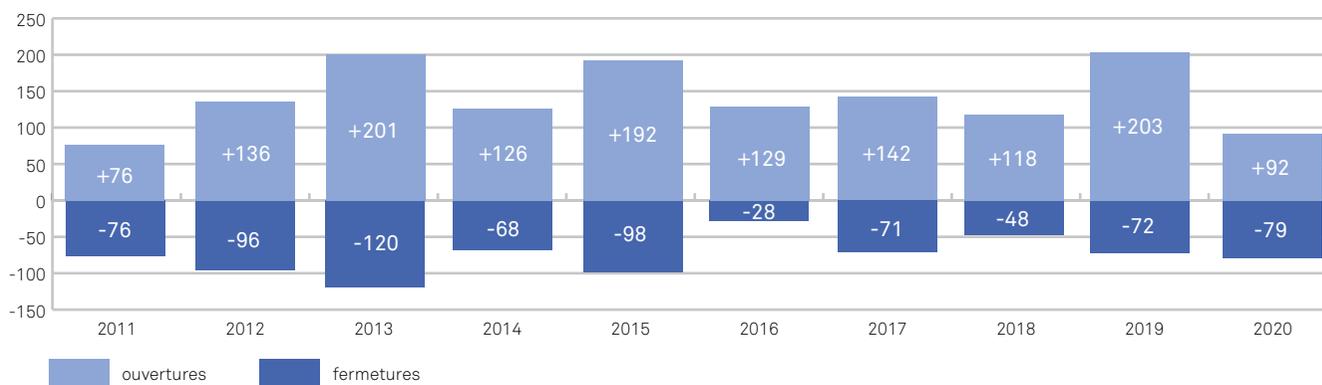
La progression du parc d'écrans n'est pas linéaire au cours de la période 2011–2020. Le nombre d'ouvertures d'écrans connaît un net essor en 2013, 2015 et 2019 où il dépasse 190. En moyenne, 142 écrans ouvrent chaque année entre 2011 et 2020 et 76 ferment. Sur les dix dernières années, le parc s'est enrichi de 66 écrans chaque année en moyenne.

Entre 2011 et 2020, l'extension d'établissements existants est à l'origine de l'ouverture de 244 écrans dont 117 au sein des multiplexes, 68 au sein des cinémas de 4 à 7 écrans et 59 au sein des cinémas de 1 à 3 écrans. Sur la période, 10 cinémas sont devenus des multiplexes à la suite de l'ouverture de nouveaux écrans et 23 mono-écrans comptent désormais plusieurs écrans (16 en comptent deux, cinq en comptent trois, un en compte quatre et un en compte cinq).

Ces extensions ne tiennent pas compte des cas où un exploitant ferme un établissement pour en rouvrir un autre dans la même commune avec un nombre d'écrans plus conséquent. Ces situations sont considérées, d'une part, comme une fermeture et, d'autre part, comme une ouverture.

16 mono-écrans ouvrent en 2020.

Ouvertures et fermetures d'écrans



Source : CNC – France métropolitaine.

Les ouvertures d'écrans

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
liées aux ouvertures d'établissements	67	124	174	95	162	104	112	84	168	81
multiplexes	34	60	85	25	65	62	75	56	72	27
4 à 7 écrans	9	24	39	37	60	23	17	13	51	30
1 à 3 écrans	24	40	50	33	37	19	20	15	45	24
liées aux extensions d'établissements	9	12	27	31	30	25	30	34	35	11
multiplexes	4	4	14	16	17	13	19	14	13	3
4 à 7 écrans	1	3	3	13	9	7	4	12	12	4
1 à 3 écrans	4	5	10	2	4	5	7	8	10	4
total ouvertures	76	136	201	126	192	129	142	118	203	92

Source : CNC – France métropolitaine.

79 écrans ferment en 2020

Sur les dix dernières années, les fermetures d'écrans s'expliquent principalement par les disparitions d'établissements de 1 à 3 écrans (49,6 % des écrans fermés). 39,0 % résultent de la fermeture d'établissements de 4 à 7 écrans et 4,9 % de multiplexes.

Par ailleurs, la réduction du nombre d'écrans actifs dans certains établissements entraîne la fermeture de 49 salles entre 2011 et 2020. 29 interviennent au sein de cinémas de 2 à 3 écrans et 17 au sein de cinémas de 4 à 7 écrans. Deux multiplexes réduisent leur nombre d'écrans actifs entre 2011 et 2020, le Pathé Wepler (75) qui passe de 12 à 11 écrans et le Pathé Plan de campagne (13) qui passe de 17 à 16 écrans. Un troisième multiplexe, le Gaumont à Labège (31) ferme une salle entre 2018 et 2019 et la rouvre en 2020. Sur la période, quatre cinémas, tous de deux écrans, sont devenus des mono-écrans.

2 041 établissements actifs en 2020

Le nombre d'établissements actifs recule en 2020 à 2 041, soit quatre de moins qu'en 2019 mais sept de plus qu'en 2011. 27 cinémas ouvrent ou réouvrent tandis que 31 ferment, provisoirement ou définitivement.

En 2020, un cinéma de neuf salles, un de sept salles, un de six salles, trois de cinq salles, un de quatre salles, cinq de deux salles et 19 mono-écrans ferment, provisoirement ou définitivement. 59,3 % des établissements ouverts en 2020 comptent un écran (16 établissements). Trois comptent huit écrans ou plus. Ouvrent également en 2020, un cinéma de deux écrans, deux de trois écrans, deux de cinq écrans, un de six écrans et deux de sept écrans.

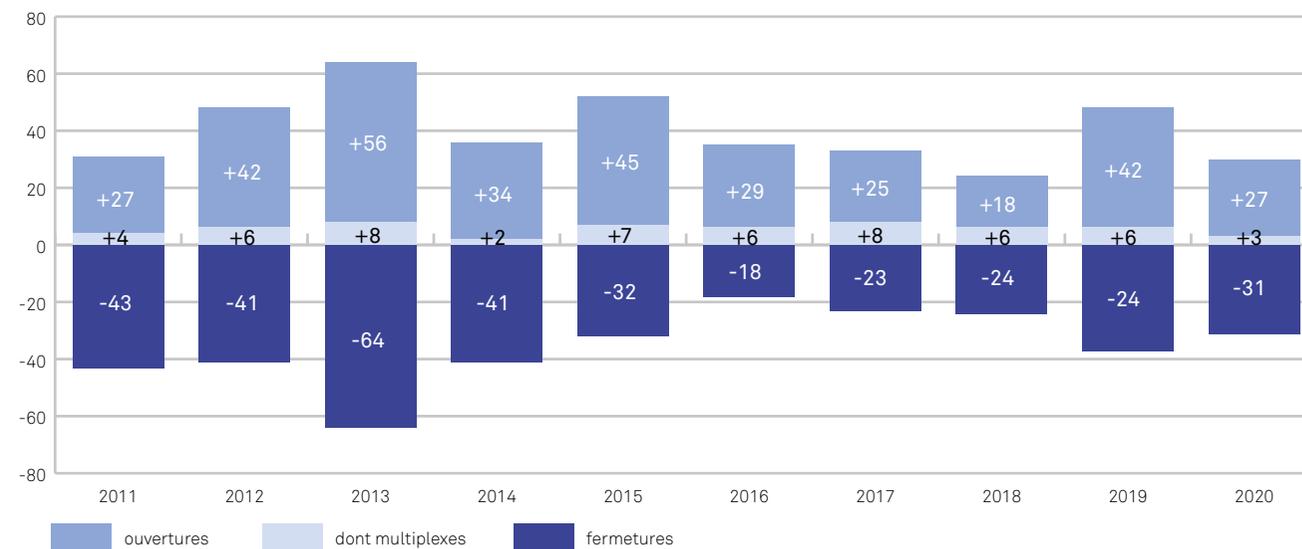
En moyenne sur la période 2011-2020, 35 établissements ouvrent chaque année, dont six multiplexes, et 35 ferment.

Les fermetures d'écrans

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
liées aux fermetures d'établissements	74	91	112	58	90	25	69	47	71	70
multiplexes	-	8	8	-	-	-	12	-	-	9
4 à 7 écrans	28	41	38	14	61	4	37	16	24	32
1 à 3 écrans	46	42	66	44	29	21	20	31	47	29
liées aux réductions du nombre d'écrans	2	5	8	10	8	3	2	1	1	9
multiplexes	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
4 à 7 écrans	2	1	6	1	4	1	-	-	-	2
2 à 3 écrans	-	4	2	9	4	2	2	1	-	5
total fermetures	76	96	120	68	98	28	71	48	72	79

Source : CNC – France métropolitaine.

Ouvertures et fermetures d'établissements



Source : CNC – France métropolitaine.

Baisse du nombre de petits établissements au profit des plus grands

Si le nombre d'établissements actifs est relativement stable entre 2011 et 2020 (+0,3 %), les évolutions ne sont pas homogènes selon les types de cinémas. Les établissements de 4 ou 5 écrans (-9,4 %) et les mono-écrans (-4,5 %) subissent un recul plus important que la moyenne. A partir de 6 écrans, le nombre d'établissements progresse significativement sur la période: +19,5 % pour les cinémas de 6 ou 7 écrans et +32,4 % pour les multiplexes.

Entre 2011 et 2020, le nombre de séances baisse de 40,0 % sur l'ensemble du territoire, en raison de la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture des salles de cinéma pendant 162 jours en 2020. La baisse la plus faible est enregistrée par les cinémas de 8 à 11 écrans (-27,5 %), résultat d'une hausse sensible du nombre d'établissements de cette catégorie sur la période (125 en 2020, contre 90 en 2011, soit +38,9 %). Le recul dépasse les 40 % pour l'ensemble des autres types de cinémas et atteint -51,3 % pour les 4 à 5 écrans.

La fréquentation des cinémas diminue de 70,0 % entre 2011 et 2020. Les cinémas de 4 ou 5 écrans (-72,9 %) et ceux de 12 écrans ou plus (-72,9 %) sont les plus touchés par la crise. Ce sont les seuls cinémas à enregistrer une baisse supérieure à 70 % sur la période. La baisse la moins importante est dégagée par les cinémas de 8 à 11 écrans (-65,8 %) et ceux de 2 et 3 écrans (-66,0 %).

Sur la période, les mono-écrans comptent 4,5 % d'établissements en moins. Leur programmation recule de 41,1 % et leur fréquentation de 67,2 %.

55,4 % des établissements sont des mono-écrans (1 131 cinémas).

11,4 % des établissements sont des multiplexes (233 cinémas).

Nombre d'établissements selon le nombre d'écrans

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 écran	1 184	1 187	1 170	1 156	1 160	1 165	1 159	1 146	1 134	1 131
2 et 3 écrans	433	429	433	433	433	428	432	432	437	435
4 et 5 écrans	159	156	153	153	151	154	152	148	146	144
6 et 7 écrans	82	82	83	87	86	88	84	88	96	98
8 à 11 écrans	90	94	96	97	107	110	118	123	124	125
12 écrans et plus	86	87	92	94	96	99	101	103	108	108
total	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040	2 045	2 041

Source: CNC – France métropolitaine.

Séances selon le nombre d'écrans (milliers)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 écran	531,1	538,5	548,4	579,4	588,5	616,6	624,3	628,6	628,2	312,7
2 et 3 écrans	976,7	987,2	1 027,3	1 070,8	1 082,7	1 090,4	1 112,3	1 128,9	1 151,5	577,3
4 et 5 écrans	946,6	954,9	949,9	959,4	962,3	989,7	1 013,9	980,2	940,9	461,1
6 et 7 écrans	864,5	866,0	865,7	885,4	895,6	928,5	889,4	916,9	980,0	499,9
8 à 11 écrans	1 384,5	1 443,6	1 481,6	1 566,0	1 663,5	1 746,5	1 804,8	2 002,6	2 006,5	1 004,0
12 écrans et plus	2 341,2	2 361,4	2 395,8	2 520,5	2 588,2	2 645,9	2 721,8	2 796,2	2 865,4	1 370,1
total	7 044,5	7 151,6	7 268,7	7 581,5	7 780,8	8 017,5	8 166,4	8 453,4	8 572,5	4 225,1

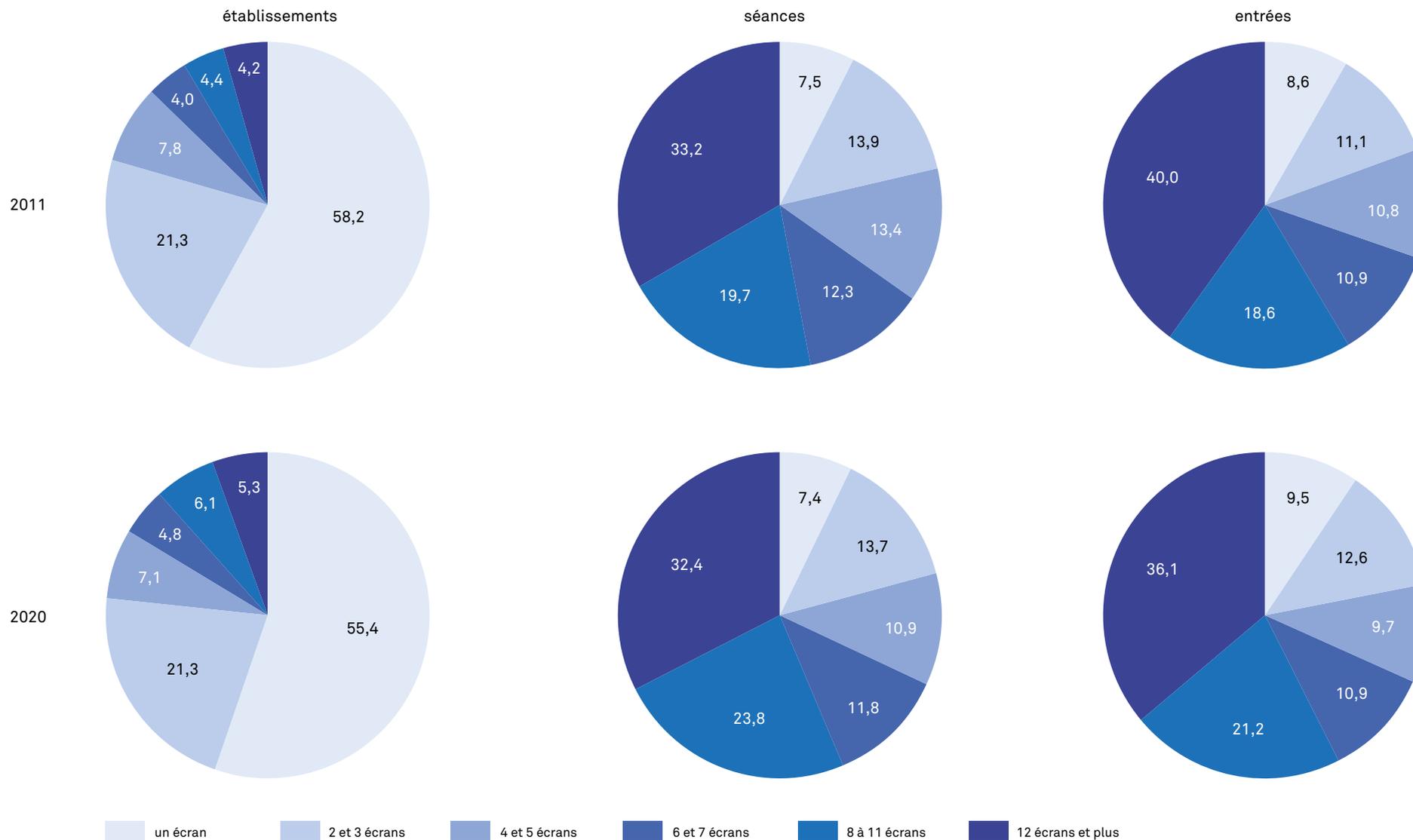
Source: CNC – France métropolitaine.

Entrées selon le nombre d'écrans (millions)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 écran	18,77	16,94	15,73	17,53	16,97	18,41	18,05	17,68	18,24	6,17
2 et 3 écrans	24,19	22,12	21,51	23,75	22,81	23,91	23,41	22,84	24,55	8,21
4 et 5 écrans	23,41	21,76	20,31	21,32	20,56	21,97	21,56	19,60	19,99	6,35
6 et 7 écrans	23,62	21,97	20,82	21,38	20,28	21,69	20,63	20,15	22,20	7,14
8 à 11 écrans	40,32	39,12	37,24	42,04	43,51	45,10	44,49	44,30	47,27	13,81
12 écrans et plus	86,88	81,68	78,14	83,07	81,23	82,13	81,26	76,65	80,96	23,55
total	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,20	209,41	201,21	213,22	65,22

Source: CNC – France métropolitaine.

Répartition selon le nombre d'écrans (%)



Source : CNC – France métropolitaine.

Les exploitants portés par l'innovation technologique

De nombreuses technologies se déploient aujourd'hui dans les établissements cinématographiques : projection laser, 4K, écrans enveloppants, très grands écrans, son 3D, fauteuils 4DX. Aujourd'hui, sept technologies sont utilisées en France : ICE (Immersive Cinema Experience, technologie développée par CGR qui associe la projection Laser 4K, le son Dolby Atmos et la technologie LightVibes), IMAX (contraction de « image maximum », projection immersive qui vous conduit à oublier les limites de l'écran créée aux Etats-Unis en 1973), Dolby cinéma (utilise les technologies Dolby Vision et Dolby Atmos, sentiment d'être au cœur de l'action avec des sons enveloppants), 4DX (créée en 2009 en Corée, association du mouvement des sièges et d'effets sensoriels), Screen X (système de projection « augmentée », l'image s'étend sur les murs latéraux pour entourer le spectateur à 270 degrés), Sphera (utilise les technologies Dolby Atmos, EclairColor et l'ajout de bandes LED qui retranscrivent en live les couleurs du films sur les murs) et Laser (offre une image de qualité bien supérieure). En 2020, 90 établissements disposent d'au moins une salle premium, soit 4,4 % des cinémas actifs en France. Les systèmes 4DX et ICE sont les plus répandus avec respectivement 42 établissements et 34 établissements équipés.

Les circuits itinérants

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
circuits ¹	119	118	108	102	101	103	105	104	108	107
séances (milliers)	38,5	36,8	32,2	32,9	34,6	36,7	37,3	38,3	39,1	17,5
entrées (millions)	1,53	1,36	1,05	1,21	1,25	1,37	1,36	1,37	1,49	0,53
recettes ² (M€)	6,12	5,42	4,06	4,79	4,93	5,53	5,46	5,52	6,17	2,20
RME ³ (€)	3,99	3,97	3,88	3,96	3,95	4,03	4,02	4,04	4,13	4,19

¹ Le nombre de circuits est différent du nombre de points de projection. Il s'agit du nombre de tournées enregistrées au CNC. Une tournée géant plusieurs points de projection ne sera comptabilisée qu'une seule fois. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Recette moyenne par entrée. Source : CNC – France métropolitaine.

Les circuits itinérants : 5,2 % des établissements et 0,8 % des entrées

107 circuits itinérants sont actifs en 2020. Ces établissements enregistrent des résultats légèrement plus favorables que l'ensemble du parc. En raison de la crise sanitaire, leur fréquentation recule de 64,9 % par rapport à 2019 (-69,4 % tous cinémas confondus) et le nombre de séances programmées de 55,2 % (-50,7 %).

La recette moyenne par entrée d'un circuit itinérant (4,19 € en 2020) est très inférieure à celle constatée sur l'ensemble du territoire (6,63 €).

Les circuits itinérants représentent 5,2 % du parc total d'établissements cinématographiques en 2020. Ils assurent 0,4 % des séances et réalisent 0,8 % des entrées et 0,5 % de la recette de l'année.

La France d'Outre-mer

L'Outre-Mer : 1,4 % des établissements et 1,6 % des entrées

30 cinémas sont actifs en Outre-Mer en 2020 dont deux circuits itinérants situés en Martinique et en Guadeloupe, soit 1,4 % du parc total (France métropolitaine + départements et régions d'Outre-Mer). Ces établissements regroupent 78 écrans (1,3 % du parc total).

23 cinémas d'Outre-Mer ont déclaré leurs résultats de fréquentation au CNC en 2020 (21 en 2019). Ces cinémas cumulent 1,6 % des entrées totales des cinémas français en 2020 (1,8 % en 2019) et 1,9 % des recettes (2,0 % en 2019). En raison de la crise sanitaire, la fréquentation des cinémas d'Outre-Mer recule de 71,4 % entre 2019 et 2020 et la recette guichets de 71,8 %, soit des baisses légèrement supérieures à celles constatées en France métropolitaine (respectivement -69,4 % et -70,1 %).

La recette moyenne par entrée est nettement plus élevée en Outre-Mer qu'en France métropolitaine à 7,72 € en 2020, contre 6,63 €.

Les cinémas d'Outre-mer

	Outre-mer		France métropolitaine + Outre-mer	
	2019	2020	2019	2020
établissements	33	30	2 078	2 071
écrans	83	78	6 197	6 205
entrées (millions) ¹	3,8	1,1	217,0	66,3
recettes (M€) ²	30,0	8,4	1 478,6	441,0
RME (€) ³	7,83	7,72	6,81	6,65

¹ 21 cinémas répondants en 2019 et 23 en 2020.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Recette moyenne par entrée.

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- les séries statistiques sur l'exploitation

- les listes des établissements actifs

1.2

Le parc Art et Essai national

Remarques méthodologiques

Comme le prévoit la réforme annoncée en 2017, le classement 2020 a consisté, dans la grande majorité des cas, en un renouvellement des aides attribuées en 2019 (sur la base de la programmation pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018). Une commission nationale s'est réunie en mai 2020 pour examiner une soixantaine de cas particuliers (sur la base de leur programmation pour la période juillet 2018-juin 2019).

Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- sur un indice automatique indiquant la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur apprécie le nombre de films proposés, la politique d'animation, l'environnement sociologique et cinématographique, d'autre part un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, le mauvais état de l'établissement, la faiblesse de la diversité des films Art et Essai proposés et les discontinuités de fonctionnement (exemple : nombre de semaines et de séances hors période de travaux, en regard de la population).

Plus de 60 % des cinémas sont classés Art et Essai

En 2020, 1 237 cinémas sont classés Art et Essai (60,6 % des établissements cinématographiques actifs), soit 2 709 écrans (44,2 % des écrans) et plus de 466 000 fauteuils (41,0 % du nombre total de fauteuils). Depuis 2011, l'Art et Essai représente plus de 50 % des cinémas actifs et plus de 40 % des écrans. Par rapport à 2011, le parc Art et Essai compte 162 cinémas, 463 écrans et 75 201 fauteuils supplémentaires. Il progresse de manière continue depuis 2011, le parc Art et Essai n'a reculé que sur l'année 2018.

Selon le recensement 2015, il existe un fauteuil Art et Essai pour 138 habitants en France en 2020, contre un fauteuil pour 164 habitants en 2011. Le parc Art et Essai se densifie. Toutefois, ce ratio est très en deçà de celui constaté sur l'ensemble du parc (un fauteuil pour 56 habitants en 2020).

Établissements classés Art et Essai en France¹

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
2011	1 075	52,9	2 246	41,1	391 555	37,4
2012	1 105	54,3	2 261	41,0	393 812	37,4
2013	1 127	55,6	2 304	41,2	401 468	37,7
2014	1 145	56,7	2 381	42,2	413 083	38,6
2015	1 158	57,0	2 427	42,3	425 722	38,9
2016	1 163	56,9	2 440	41,8	418 033	38,0
2017	1 204	58,8	2 558	43,3	443 174	39,6
2018	1 179	57,8	2 526	42,2	436 127	38,7
2019	1 217	59,5	2 606	42,6	449 725	39,3
2020	1 237	60,6	2 709	44,2	466 756	41,0

¹ Classement 2020 après appel.
Source : CNC – France métropolitaine.

84,7 % des cinémas classés comptent moins de 4 écrans

56,3 % des établissements Art et Essai actifs en 2020 sont des mono-écrans et 84,7 % comptent moins de 4 écrans. Sur l'ensemble du parc, les mono-écrans représentent 55,4 % des établissements actifs et les moins de 4 écrans 76,7 %. Les cinémas classés Art et Essai sont, par conséquent, de plus petite taille. En moyenne, un cinéma classé compte 2,2 écrans en 2020, contre 3,0 écrans tous établissements confondus.

À l'opposé, une minorité de cinémas classés ont plus de 5 écrans (7,7 %). 45 multiplexes sont classés en 2020 (3,6 % des cinémas Art et Essai) dont six établissements comptent plus de 11 écrans : le CGR de Beauvais (60) avec 12 salles, le Mega CGR de Colmar (68) avec 12 salles, le Kinopolis de Bourgoin-Jallieu (38) avec 12 salles, le Trèfle de Dorlisheim (67) avec 13 salles, le Pathé Belfort (90) avec 14 salles et le Majestic Compiègne de Jaux (60) avec 14 salles.

En 2020, si 60,6 % des cinémas actifs sont classés Art et Essai, ce classement concerne 19,3 % des multiplexes et 61,6 % des mono-écrans. Les établissements classés sont très présents au sein des cinémas de 2 ou 3 écrans (80,7 % du parc) et de ceux de 4 ou 5 écrans (65,3 %).

Plus de la moitié des cinémas classés sont des mono-écrans.

45 multiplexes sont classés Art et Essai.

Établissements classés Art et Essai selon le nombre d'écrans¹

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 écran	601	628	640	647	654	659	680	665	692	697
2 et 3 écrans	312	321	330	333	337	336	347	340	351	351
4 et 5 écrans	101	98	96	97	96	101	101	95	90	94
6 et 7 écrans	33	33	36	39	35	32	37	39	42	50
8 à 11 écrans	27	24	24	27	34	32	36	37	37	39
12 écrans et plus	1	1	1	2	2	3	3	3	5	6
total	1 075	1 105	1 127	1 145	1 158	1 163	1 204	1 179	1 217	1 237

¹ Classement après appel.
Source : CNC – France métropolitaine.

Près de 40 % de la fréquentation réalisée dans les cinémas classés Art et Essai

Les salles Art et Essai programment 1,6 million de séances de cinéma en 2020, soit 38,9 % des séances totales tous cinémas confondus. Le nombre de séances recule de 47,3 % par rapport à 2019 (-50,7 % tous cinémas confondus) et de 30,3 % par rapport à 2011 (-40,0 % tous cinémas confondus). La crise sanitaire a conduit à la fermeture des salles pendant 162 jours en 2020 ; elle a davantage impacté le parc cinématographique non classé.

En 2020, les établissements classés Art et Essai réalisent 24,8 millions d'entrées, soit 38,1 % de la fréquentation totale (72,0 millions d'entrées et 33,7 % de la fréquentation en 2019). La part des cinémas classés dans le total des entrées est supérieure à 30 % depuis 2014 et c'est la première fois qu'elle avoisine les 40 %. Entre 2019 et 2020, la fréquentation des cinémas classés Art et Essai diminue de 65,5 %, contre -69,4 % tous établissements confondus. Par rapport à 2011, les cinémas classés enregistrent 60,0 % d'entrées en moins (-70,0 % tous établissements confondus).

Les multiplexes classés Art et Essai réalisent 4,8 millions d'entrées en 2020, soit 19,3 % des entrées des cinémas classés alors qu'ils ne représentent que 3,6 % du parc d'établissements.

Les cinémas Art et Essai enregistrent 15,1 entrées par séance (15,4 tous cinémas confondus), en baisse de 34,5 % par rapport à 2019 et de 42,6 % sur la décennie. Tous cinémas confondus, les évolutions dégagées sont moins favorables : -37,9 % par rapport à 2019 et -49,9 % par rapport à 2011. L'écart entre les cinémas Art et Essai et l'ensemble des établissements se réduit nettement. S'il s'établissait à 4,5 entrées par séance en 2011, il s'élève à 0,3 en 2020.

Les établissements classés enregistrent des baisses moins importantes, bien que considérables, que l'ensemble du parc. Cela tend à prouver que ces établissements ont su maintenir un contact privilégié avec leur public pendant la fermeture et les faire revenir dès la réouverture.

Fréquentation des établissements classés Art et Essai¹

	séances		entrées		recettes ²	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2011	2 361	33,5	62,13	28,6	348,93	25,4
2012	2 383	33,3	56,57	27,8	317,84	24,3
2013	2 453	33,7	55,12	28,5	307,80	24,6
2014	2 637	34,8	63,00	30,1	348,97	26,2
2015	2 755	35,4	62,91	30,6	354,20	26,6
2016	2 810	35,0	67,16	31,5	376,42	27,1
2017	2 998	36,7	68,56	32,7	388,78	28,2
2018	3 015	35,7	65,81	32,7	372,35	27,9
2019	3 120	36,4	71,96	33,7	414,97	28,6
2020	1 645	38,9	24,83	38,1	141,55	32,7

¹ Classement après appel.
² Toutes Taxes Comprises.
Source : CNC - France métropolitaine.

La fréquentation des cinémas Art et Essai recule de 65,5 % en 2020 par rapport à 2019 (-69,4 % sur l'ensemble du parc).

Un taux d'occupation des fauteuils nettement supérieur à celui de l'ensemble des salles

En 2020, l'occupation des fauteuils des cinémas classés Art et Essai est plus élevée que celle de l'ensemble des salles. Une salle Art et Essai est ainsi remplie, en moyenne par séance, à 9,8 % de sa capacité, contre 8,5 % toutes salles confondues.

En 2020, l'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique) s'élève à 1,01 entrée par habitant en France dont 0,39 entrée relève des établissements classés et 0,63 entrée des autres établissements.

5,70 € en moyenne par entrée dans les cinémas classés

Les cinémas classés réalisent 141,6 M€ de recettes TTC (-65,9 % par rapport à 2019, -70,1 % tous établissements confondus). En 2020, la recette moyenne par entrée (RME) TTC s'élève à 5,70 € pour les cinémas Art et Essai (-1,1 % par rapport à 2019) et à 6,63 € pour l'ensemble des salles (-2,4 % par rapport à 2019), soit une différence de 0,93 €. Depuis 2011, la RME TTC augmente de 1,5 % dans les établissements Art et Essai et de 4,8 % sur l'ensemble du parc. Ces différences s'expliquent par un parc Art et Essai surtout composé de petits établissements dont le prix des places est souvent moins cher que dans les multiplexes et par une présence dans les petites unités urbaines qui assurent à certains exploitants des frais de gestion moins élevés.

Ratio relatifs aux établissements classés Art et Essai¹

	habitants par fauteuil		taux d'occupation des fauteuils ²		indice de fréquentation ³		recette moyenne par entrée ⁴	
	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas
2011	164	61	16,0%	16,3%	0,97	3,38	5,62	6,33
2012	163	61	14,2%	15,1%	0,88	3,17	5,62	6,42
2013	160	60	13,5%	14,2%	0,86	3,01	5,58	6,46
2014	156	60	14,4%	14,8%	0,98	3,25	5,54	6,38
2015	151	59	13,7%	14,2%	0,98	3,19	5,63	6,48
2016	154	58	14,5%	14,4%	1,04	3,32	5,61	6,51
2017	145	57	13,9%	13,9%	1,07	3,26	5,67	6,59
2018	147	57	13,3%	13,0%	1,02	3,13	5,66	6,64
2019	143	56	14,0%	13,7%	1,12	3,32	5,77	6,79
2020	138	56	9,8%	8,5%	0,39	1,01	5,70	6,63

¹ Classement après appel.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine / INSEE - recensement 2015.

Remarques méthodologiques

Le classement se fait par établissement et la référence géographique est l'unité urbaine dans laquelle se situe l'établissement. Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- catégorie A : établissements situés dans la commune centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;

- catégorie B : établissements situés dans la commune centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;

- catégorie C : établissements situés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;

- catégorie D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;

- catégorie E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie.

Plus de la moitié des établissements Art et Essai en catégorie E

En 2020, 9,6 % des cinémas classés sont situés dans les communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus (catégories A et B). Ces cinémas cumulent 21,7 % de la fréquentation totale des cinémas Art et Essai et totalisent 19,8 % des séances totales.

En incluant la périphérie des communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (catégorie C), 29,8 % des établissements Art et Essai sont localisés dans ces agglomérations et représentent 41,8 % de la fréquentation des établissements classés (38,2 % des séances).

Les communes rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (catégorie E) abritent 53,5 % des cinémas classés en 2020 pour 24,1 % de la fréquentation.

La majeure partie des entrées Art et Essai sont réalisées dans les cinémas de catégorie D (unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants) : 34,1 % de la fréquentation totale des établissements classés pour 38,2 % des séances et 16,7 % des établissements.

Établissements classés Art et Essai selon la catégorie¹

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
A										
établissements	87	84	84	83	87	84	86	87	93	94
séances (milliers)	459	433	445	459	470	449	474	480	524	260
entrées (millions)	10,41	9,26	9,66	9,80	9,03	9,44	9,22	9,34	11,09	4,37
recettes ² (M€)	58,85	52,09	55,02	55,44	51,03	52,63	51,47	52,27	64,58	25,40
B										
établissements	26	27	26	26	26	24	24	24	24	25
séances (milliers)	94	95	99	101	103	94	95	95	91	46
entrées (millions)	2,00	1,84	1,87	1,88	1,80	1,93	1,78	1,80	1,69	0,72
recettes ² (M€)	9,74	8,89	9,17	9,31	8,99	9,85	9,03	9,18	8,54	3,70
C										
établissements	212	212	214	214	216	230	235	231	244	250
séances (milliers)	447	423	419	461	484	558	564	569	547	283
entrées (millions)	12,24	10,66	10,53	11,84	11,57	14,20	13,72	13,22	13,79	4,72
recettes ² (M€)	61,88	53,57	52,37	58,79	58,30	72,26	70,04	67,63	71,14	24,00
D										
établissements	164	169	166	171	169	184	193	187	198	206
séances (milliers)	831	867	879	966	996	1 020	1 141	1 134	1 194	589
entrées (millions)	21,72	20,15	18,87	23,01	22,99	24,39	26,34	24,16	26,72	8,02
recettes ² (M€)	136,73	126,62	117,35	140,49	143,82	152,43	167,13	152,97	171,83	50,60
E										
établissements	586	613	637	651	660	641	666	650	658	662
séances (milliers)	529	564	611	649	702	688	723	737	764	364
entrées (millions)	15,75	14,65	14,19	16,47	17,51	17,20	17,50	17,28	18,67	5,65
recettes ² (M€)	81,74	76,68	73,88	84,94	92,05	89,24	91,11	90,30	98,88	29,58

¹ Classement après appel.

² Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

Remarques méthodologiques

Trois labels peuvent être attribués par le CNC aux établissements selon leur spécificité. Ces labels doivent être demandés par l'exploitant lors de l'envoi de sa candidature. Ils peuvent être cumulés.

- Pour bénéficier du label « Recherche et Découverte », il est nécessaire de programmer un nombre suffisant de films qualifiés de « Recherche et Découverte » par le sous-groupe du Collège de recommandation des films.

- L'attribution du label « Jeune Public » repose sur la programmation d'un nombre suffisant de films qualifiés comme tels par le groupe « Jeune Public » de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), hors temps scolaire ou opérations financées par ailleurs telles que Collège au Cinéma.

- Le label « Patrimoine et Répertoire » est octroyé aux établissements diffusant des films recommandés Art et Essai sortis pour la première fois en salles il y a au moins 20 ans.

Dans le cadre de l'attribution des labels, une attention particulière est portée à la qualité, à la régularité et à l'identification de ces diffusions spécifiques.

Le mode de classement Art et Essai fait l'objet d'ajustements réguliers qui peuvent avoir une incidence sur les évolutions qui sont exposées ci-après.

Près de 70 % des cinémas classés ont au moins un label

Le nombre de cinémas Art et Essai détenteurs d'au moins un label augmente fortement entre 2011 et 2020, passant de 489 (45,5 % du parc classé) à 843 établissements (68,1 % du parc classé). En 2020, 32,1 % des établissements classés portent le label « Recherche et Découverte », 63,3 % le label « Jeune Public » et 34,7 % le label « Patrimoine et Répertoire ».

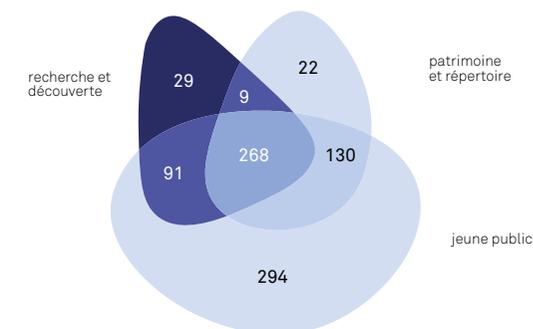
En 2020, 18,6 % des cinémas Art et Essai sont détenteurs de deux labels et 21,7 % détiennent les trois labels.

Établissements classés Art et Essai avec label¹

	recherche et découverte	jeune public	patrimoine et répertoire	avec au moins un label
2011	230	442	146	489
2012	211	397	199	454
2013	274	563	203	610
2014	258	622	243	670
2015	283	561	294	624
2016	336	645	339	714
2017	274	621	371	690
2018	337	673	387	732
2019	393	777	422	833
2020	397	783	429	843

¹ Classement après appel.
Source : CNC – France métropolitaine.

Établissements classés Art et Essai en 2020¹ selon les labels attribués



¹ Classement 2020 après appel.
Source : CNC – France métropolitaine.

783 établissements bénéficient du label jeune public (63,3 % des cinémas classés).

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- les séries statistiques sur l'exploitation
- les listes des établissements actifs

1.3

L'emploi dans l'exploitation cinématographique en France métropolitaine

Remarques méthodologiques

La partie ci-après présente des statistiques issues des données d'Audiens.

Audiens est le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias. A ce titre, les entreprises de ces secteurs d'activité sont tenues d'adhérer aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Depuis 2017, les entreprises doivent fournir mensuellement les déclarations sociales nominatives qui permettent à Audiens d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations contiennent notamment, pour chaque période d'activité déclarée, l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction.

Les revenus issus des éventuelles allocations chômage ou des congés payés ne sont en revanche pas pris en compte. Le périmètre d'analyse de cette partie correspond à l'ensemble des informations collectées par Audiens sur l'activité de l'entreprise (la convention collective, le code NAF 5914Z – projection de films cinématographiques, l'activité principale exercée...).

Les informations relatives à l'évolution mensuelle de l'emploi dans le secteur de l'exploitation cinématographique sont issues de l'outil Datalab, développé par Audiens, qui permet d'analyser l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les secteurs couverts par Audiens.



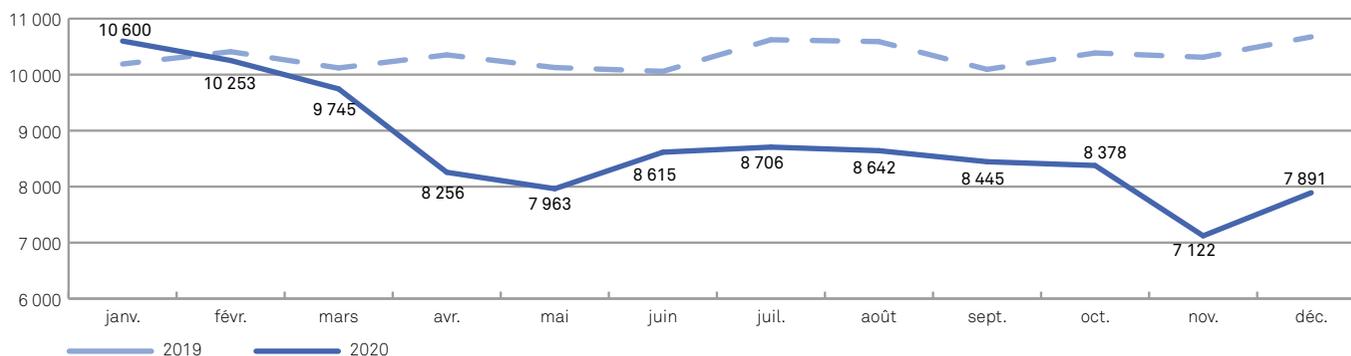
L'impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur de l'exploitation cinématographique en 2020

Un niveau d'emploi en baisse suite à la fermeture des salles

En 2020, l'emploi dans le secteur de l'exploitation cinématographique est impacté par les fermetures des salles de cinéma. Les effectifs du secteur baissent de 15,3 % en avril 2020 par rapport à mars 2020, à 8 256 salariés (-20,3 % par rapport à avril 2019). La réouverture de plus des trois quarts (77 %) des salles de cinéma en juin 2020 entraîne un regain du nombre de salariés du secteur à +8,2 % par rapport à mai 2020. Malgré cette hausse, le niveau d'emploi observé pendant l'été 2020 reste en-deçà de celui constaté en 2019 : 8 602 salariés sont en moyenne déclarés chaque mois dans le secteur de l'exploitation entre juin et septembre 2020, contre 10 342 entre juin et septembre 2019 (-16,8 %).

En novembre 2020, suite à une deuxième fermeture généralisée des salles de cinéma, l'emploi du secteur de l'exploitation observe une nouvelle baisse de -15,0 % par rapport à octobre 2020, à 7 122 salariés déclarés par les salles de cinéma (-30,9 % par rapport à novembre 2019). La hausse du nombre de salariés du secteur constatée en décembre 2020 peut s'expliquer par l'anticipation d'une réouverture des salles initialement envisagée au 15 décembre 2020, finalement repoussée en 2021.

Effectifs mensuels du secteur de l'exploitation cinématographique



Les effectifs mensuels sont dédoublonnés : un même individu ayant exercé plusieurs types de contrats le même mois n'est comptabilisé qu'une seule fois.
Source : Datalab Audiens.

Une forte baisse du nombre de salariés en CDD

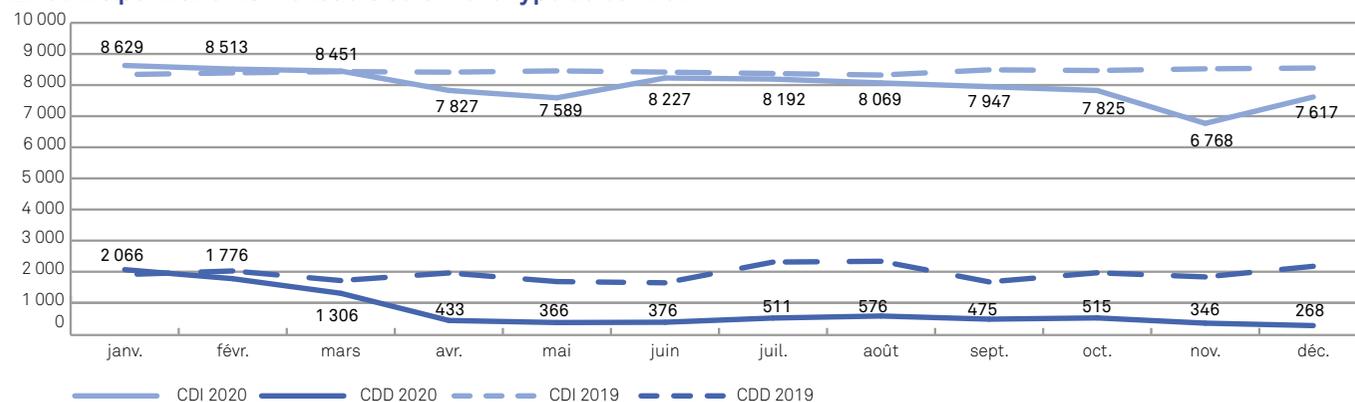
La baisse des effectifs du secteur de l'exploitation cinématographique en 2020 est davantage marquée pour les contrats permanents à durée déterminée (CDD) : 268 salariés sont en CDD en décembre 2020, contre 2 066 en janvier 2020 soit une baisse de 87,0 %. Malgré la réouverture des salles en juin, le nombre de salariés en CDD ne retrouve pas le niveau observé en début d'année avec 485 CDD en moyenne chaque mois entre juin et septembre 2020, contre 1 716 entre janvier et mars 2020 (1 991 entre juin et septembre 2019).

La baisse du nombre de contrats à durée indéterminée est plus mesurée en 2020 avec 1 012 salariés en CDI en moins au mois de décembre 2020 par rapport à janvier 2020 (-11,7 %). Cette baisse est principalement imputable à la deuxième fermeture de novembre 2020 avec 1 057 emplois en CDI de moins par rapport à octobre 2020 (-13,5 %). Seuls les mois de juin (+8,4 % de salariés en CDI par rapport à mai 2020) et de décembre (+12,5 % par rapport à novembre 2020) marquent une hausse du

nombre de salariés en CDI, sans parvenir à retrouver un niveau comparable à celui constaté en début d'année. Le niveau d'emploi en baisse sur la période de réouverture peut s'expliquer par la fermeture continue d'une partie des salles de cinéma sur la période ainsi que par la réduction du nombre de séances (2,3 millions de séances entre le 24 juin et le 29 octobre soit 78 % de la moyenne 2015-2019).

La diminution du nombre d'emplois en CDI en 2020 touche davantage les femmes que les hommes : 3 574 femmes sont employées en CDI en décembre 2020 (-28,7 % par rapport à janvier 2020) contre 4 043 hommes (-22,0 %). La baisse du nombre de salariés en CDD est équivalente en 2020 chez les femmes (-87,3 %) et chez les hommes (-86,7 %).

Effectifs permanents mensuels selon le le type de contrat

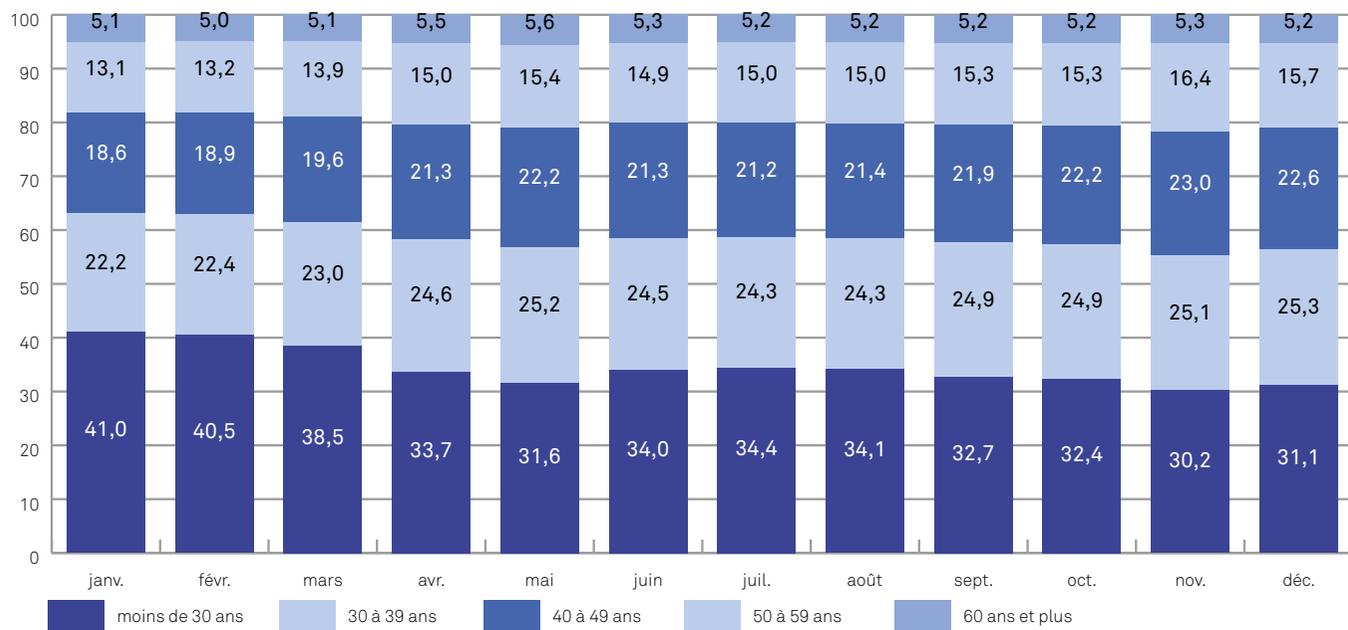


Source : Datalab Audiens.

Un impact de la pandémie plus important sur les emplois jeunes

Les salariés de moins de 30 ans sont les plus impactés par la baisse du nombre d'emplois dans le secteur de l'exploitation en 2020. En décembre 2020, 2 451 salariés de moins de 30 ans sont employés contre 4 348 en janvier 2020 (-43,6 % contre -25,6 % pour l'ensemble des salariés). Les effectifs âgés de moins de 30 ans composent par conséquent moins du tiers (31,1 %) des effectifs en décembre 2020, contre 41,0 % en janvier 2020. Cette évolution peut s'expliquer par l'importance du nombre de CDD chez les jeunes : plus du tiers (35,1 %) des moins de 30 ans sont en CDD en janvier 2020 dans le secteur de l'exploitation cinématographique, une part inférieure à 10 % pour les autres tranches d'âge.

Structure des effectifs permanents mensuels selon la tranche d'âge en 2020 (%)



Source : Datalab Audiens.

L'emploi dans le secteur de l'exploitation cinématographique entre 2010 et 2019

Remarque méthodologique

Les effectifs présentés ci-après sont des effectifs annuels dédoublonnés. Un salarié du secteur de l'exploitation cinématographique travaillant plusieurs mois de l'année n'est ainsi comptabilisé qu'une seule fois. Les effectifs annuels diffèrent par conséquent du cumul des salariés mensuels de l'exploitation cinématographique.

En dix ans près de 600 emplois créés

Sur la période 2010-2019, l'emploi dans le secteur de l'exploitation cinématographique augmente de 3,6 %, à 16 298 salariés sur l'ensemble de l'année 2019. Cette augmentation des effectifs est davantage marquée entre 2015 et 2019, avec un taux de croissance annuelle moyenne de 1,9 % (-1,3 % par année en moyenne entre 2010 et 2014).

Les salariés permanents constituent la quasi-totalité des effectifs du secteur de l'exploitation. Ils sont 16 122 en 2019, soit près de 99 % des effectifs totaux du secteur, une part relativement stable sur l'ensemble de la période. Entre 2010 et 2019, plus de 700 emplois permanents supplémentaires ont été créés, soit une augmentation de 4,7 %. Depuis 2010, le recours aux emplois intermittents (comédiens, musiciens, régisseurs) est en baisse dans le secteur de l'exploitation cinématographique avec 182 salariés intermittents en 2019 (-46,0 % en dix ans).

Progression de 21 % de la masse salariale en dix ans

En 2019, la masse salariale dégagée par le secteur de l'exploitation cinématographique est de 247,4 M€. La croissance de la masse salariale sur la période 2010-2019 (+20,8 %) est près de six fois supérieure à celle des effectifs (+3,6 %). Sur la période 2015-2019 la croissance de la masse salariale (+3,4 % par an en moyenne) est plus soutenue qu'au début de la période (+0,9 % entre 2010 et 2014). La masse salariale annuelle moyenne dégagée par salarié est en hausse sur la période, de 13,0 K€ en 2010 à 15,2 K€ en 2019 soit le plus haut niveau de la décennie.

En 2019, le secteur de l'exploitation cinématographique emploie plus de 16 000 salariés.

Effectifs dans l'exploitation cinématographique

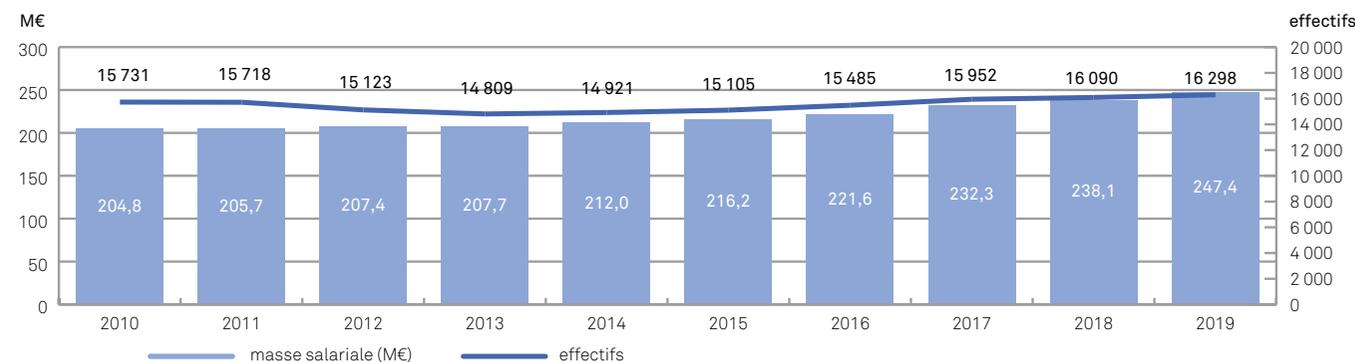
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
permanents	15 397	15 418	14 950	14 610	14 652	14 907	15 316	15 752	15 897	16 122
intermittents ¹	337	302	180	203	270	203	170	215	207	182
ensemble ²	15 731	15 718	15 123	14 809	14 921	15 105	15 485	15 952	16 090	16 298

¹ Les intermittents déclarés dans le secteur sont principalement des comédiens, musiciens et régisseurs.

² Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : Audiens.

Effectifs et masse salariale dans l'exploitation cinématographique



Source : Audiens.

Les femmes représentent 51 % des effectifs en 2019

En 2019, près de 8 400 femmes sont employées dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Sur la période 2010-2019, le nombre de femmes augmente de 5,5 %, un taux de croissance plus de trois fois supérieur à celui du nombre d'hommes sur la même période (+1,7 %). Déjà majoritaires en 2010 (50,4 % des effectifs), les femmes renforcent leur présence tout au long de la période pour atteindre 51,4 % des effectifs totaux en 2019.

La présence des femmes au sein de la filière est nettement plus marquée au sein des salariés permanents (51,7 % des effectifs en 2019) qu'au sein des effectifs intermittents (18,7 % en 2019).

Une part croissante de femmes cadres au sein des effectifs permanents

Contrairement à l'ensemble des effectifs permanents, les femmes ayant un statut de cadre sont minoritaires dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Toutefois, cette part est en augmentation sur la période passant de 38,0 % en 2010 à 40,3 % en 2019.

Effectifs dans l'exploitation cinématographique selon le genre

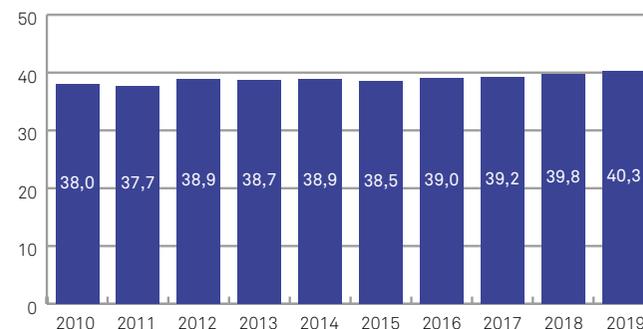
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
femmes	permanents	7 835	7 827	7 656	7 522	7 529	7 760	7 952	8 133	8 266	8 338
	intermittents ¹	101	80	33	56	88	74	46	74	50	34
	ensemble ²	7 934	7 905	7 688	7 577	7 617	7 830	7 997	8 198	8 312	8 372
hommes	permanents	7 562	7 591	7 294	7 088	7 123	7 147	7 364	7 619	7 631	7 784
	intermittents ¹	236	222	147	147	182	129	124	141	157	148
	ensemble ²	7 797	7 813	7 435	7 232	7 304	7 275	7 488	7 754	7 778	7 926

¹ Les intermittents déclarés dans le secteur sont principalement des comédiens, musiciens et régisseurs.

² Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : Audiens.

Part de femmes cadres au sein des effectifs permanents (%)



Source : Audiens.

Le nombre de femmes dans la filière augmente de 6 % en 10 ans, contre 2 % pour les hommes.

Une augmentation de 17 % du nombre de CDI entre 2010 et 2019

En 2019, les salariés en contrat à durée indéterminée représentent près des deux tiers (64,7 %) des emplois permanents. Entre 2010 et 2019, le nombre de CDI est en forte croissance : plus de 1 600 salariés supplémentaires sont employés en CDI en 2019, soit une augmentation de 16,8 %. La progression des contrats à durée indéterminée se constate davantage sur la deuxième moitié de la décennie. Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen du nombre de CDI est de 2,5 %, alors que celui-ci est nul entre 2010 et 2014.

Le nombre de CDD est en baisse sur la période. En 2019, 6 219 salariés du secteur de l'exploitation cinématographique sont employés en CDD, contre 6 638 en 2010 (-6,3 %). Après une baisse importante des effectifs en CDD entre 2010 et 2016 (-17,8 %), le nombre de salariés en CDD repart à la hausse sur la fin de la décennie (+9,0 % entre 2017 et 2019).

En dix ans, 1 600 emplois en CDI créés.

Effectifs permanents selon le type de contrat et le genre

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CDD	femmes	3 524	3 533	3 406	3 279	3 384	3 329	3 026	3 142	3 437	3 469
	hommes	3 114	3 094	2 787	2 689	2 739	2 577	2 429	2 563	2 688	2 750
	ensemble	6 638	6 627	6 193	5 968	6 123	5 906	5 455	5 705	6 125	6 219
CDI	femmes	4 818	4 878	4 913	4 891	4 783	5 151	5 614	5 709	5 519	5 714
	hommes	4 954	5 085	5 095	4 960	4 989	5 205	5 558	5 673	5 537	5 695
	ensemble	9 772	9 963	10 008	9 851	9 772	10 356	11 172	11 382	11 056	11 409
ensemble ¹	femmes	7 835	7 827	7 656	7 522	7 529	7 760	7 952	8 133	8 266	8 338
	hommes	7 562	7 591	7 294	7 088	7 123	7 147	7 364	7 619	7 631	7 784
	ensemble	15 397	15 418	14 950	14 610	14 652	14 907	15 316	15 752	15 897	16 122

¹ Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré à la fois en CDD et en CDI n'est compté qu'une seule fois.
Source : Audiens.

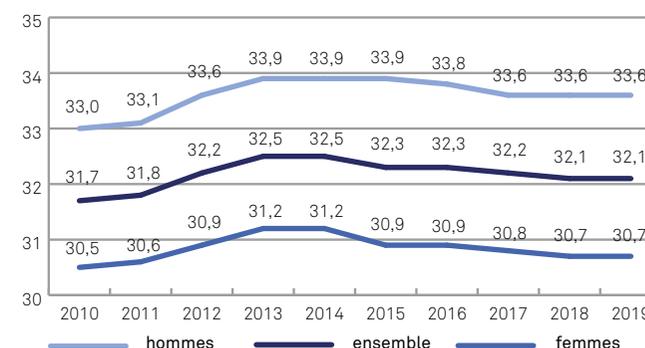
En 2019, les femmes sont proportionnellement plus représentées au sein des contrats à durée déterminée (55,8 % des effectifs contre 50,1 % pour les CDI). Leur nombre sur ce type de contrats baisse de 1,6 % entre 2010 et 2019, quand celui des hommes recule de 11,7 %.

Le nombre de femmes bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée est à l'inverse en forte hausse sur la période. 5 714 femmes sont employées en CDI en 2019, soit 18,6 % de plus qu'en 2010. Minoritaires sur ce type de contrats en 2010 (49,3 %), elles sont légèrement plus nombreuses que les hommes en 2019 (50,1 % des effectifs en CDI). En 2019, la hausse du nombre de femmes en CDI (+3,5 % par rapport à 2018) est plus importante que pour les hommes (+2,9 %).

Une population salariée jeune

En 2019, les salariés permanents du secteur de l'exploitation cinématographique sont en moyenne âgés de 32 ans. Les femmes sont en moyenne plus jeunes (30,7 ans) que les hommes (33,6 ans). Un certain nombre d'actions entreprises dans le secteur de l'exploitation visent à soutenir les jeunes exploitants.

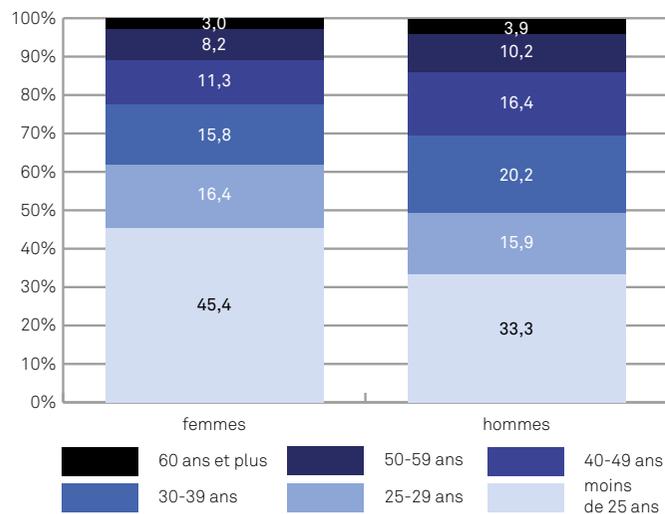
Âge moyen des effectifs permanents selon le genre



Source : Audiens.

Au sein des effectifs permanents (CDI ou CDD), les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes. En 2019, elles sont âgées de 30,7 ans en moyenne, soit 3,0 ans de moins que les hommes. 61,8 % des femmes permanentes sont âgées de moins de 30 ans en 2019, tandis que la majorité des hommes (50,8 %) dépasse cet âge. Au-delà de 30 ans, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes quelle que soit la tranche d'âge considérée.

Structure des effectifs permanents par tranche d'âge et par genre en 2019 (%)



Source : Audiens.

58 % des salariés permanents sont à temps partiel en 2019

La part des salariés permanents à temps partiel augmente tout au long de la période 2010-2019, pour atteindre 58 % de l'ensemble des effectifs en 2019 (52 % en 2010). Cette hausse est plus prononcée au sein des contrats à durée déterminée, pour lesquels la part de salariés à temps partiel passe de 62 % en 2010 à 74 % en 2019. Moins de la moitié des salariés en CDI (48 %) sont à temps partiel en 2019 (45 % en 2010).

Au sein des salariés permanents, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à bénéficier de contrats à temps partiel. Cette différence est particulièrement marquée pour les contrats à durée indéterminée, pour lesquels 57 % des femmes sont à temps partiel, contre 39 % des hommes.

La part des hommes bénéficiant d'un CDD à temps partiel est en forte augmentation sur la période. En 2010, 55 % des hommes en CDD étaient à temps partiel ; ils sont 71 % en 2019. La part des femmes en CDD bénéficiant d'un temps partiel reste supérieure à celle des hommes en 2019 (77 %).

Part des salariés permanents à temps partiel selon le genre et le type de contrat (%)

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CDD	femmes	68	73	71	72	71	73	73	74	75	77
	hommes	55	60	59	58	61	63	64	66	68	71
	ensemble	62	67	66	65	66	69	69	71	72	74
CDI	femmes	57	57	56	58	56	56	57	58	56	57
	hommes	33	36	35	36	35	36	38	38	38	39
	ensemble	45	46	45	47	45	46	48	48	47	48
ensemble¹		52	55	53	54	54	54	55	56	56	58

¹ Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme en CDD et en CDI n'est compté qu'une seule fois.
Source : Audiens.

Un écart salarial entre femmes et hommes persistant mais qui tend à se réduire

En 2019, un salarié permanent du secteur de l'exploitation cinématographique (en équivalent temps plein) a, en moyenne, un salaire annuel brut de 30 838 € par an. Sur la période 2010-2019, le salaire annuel brut moyen pour un salarié permanent augmente de 19,2 %. Entre 2010 et 2019, un salarié en CDD touche, en moyenne, près de 7 371 € bruts supplémentaires (+33,0 %). Un salarié en CDI gagne, en moyenne, un salaire annuel brut de 30 947 € en 2019, soit 4 267 € de plus qu'en 2010 (+16,0 %).

Les différences salariales entre hommes et femmes sont marquées quel que soit le type de contrat. En 2019, le salaire annuel brut d'une femme permanente est 3,0 % inférieur à celui d'un homme si elle est en CDD, et 12,5 % inférieur si elle est en CDI.

Cet écart se réduit progressivement sur la période en raison d'une plus forte augmentation des salaires annuels bruts des femmes permanentes. En 2019, une femme en CDD touche ainsi un salaire annuel brut moyen près de 8 300 € plus élevé qu'en 2010 (+39,5 %, contre +28,7 % pour les hommes). De même, le salaire annuel brut moyen d'une femme en CDI en 2019 est revalorisé de près de 4 500 € par rapport à 2010, soit une augmentation de 18,4 % (+15,0 % pour les hommes).

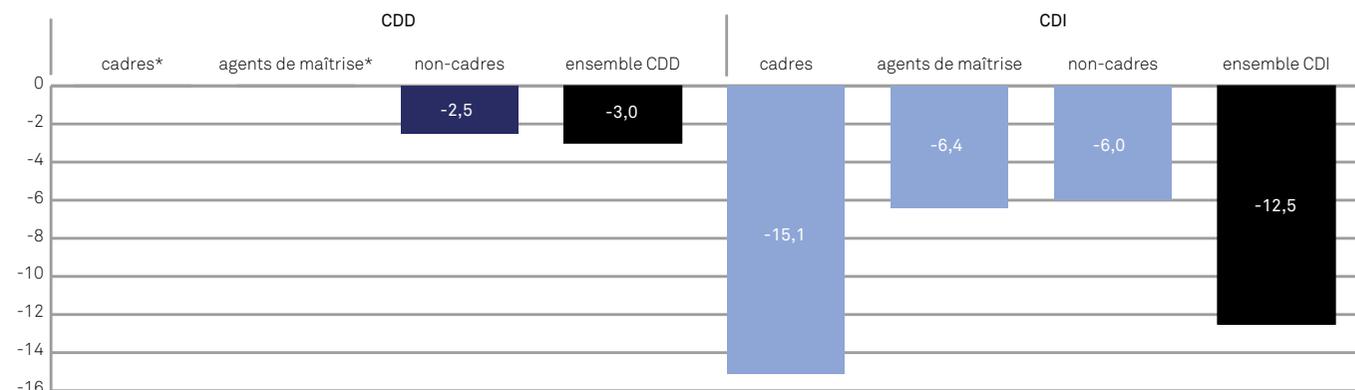
En 2019, une femme en CDI gagne, en moyenne, 13 % de moins qu'un homme dans l'exploitation cinématographique.

Salaire annuel brut moyen pour un ETP¹ par type de contrat et par genre (€)

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CDD	femmes	20 982	24 625	24 642	25 274	24 916	25 084	24 564	26 527	26 557	29 267
	hommes	23 441	26 155	26 769	26 824	26 119	27 003	25 643	27 469	27 842	30 171
	ensemble	22 314	25 455	25 741	26 059	25 501	26 022	25 076	26 984	27 152	29 685
CDI	femmes	24 252	24 895	25 852	26 327	26 782	27 104	27 606	26 935	28 498	28 709
	hommes	28 553	29 193	30 223	30 665	30 743	30 988	31 719	31 338	32 463	32 824
	ensemble	26 680	27 317	28 291	28 744	28 998	29 253	29 859	29 312	30 655	30 947
ensemble	25 874	27 000	27 883	28 349	28 496	28 864	29 385	29 112	30 332	30 838	

¹ Equivalent temps plein.
Source : Audiens.

Ecarts salariaux entre femmes et hommes selon la catégorie professionnelle en 2019 (%)



*Les effectifs des cadres et des agents de maîtrise en CDD sont insuffisants en 2019 pour établir un écart salarial fiable.
Source : Audiens.

1.4

Le public selon les catégories d'établissements

Remarques méthodologiques

Depuis 2016, l'institut Vertigo réalise l'enquête *CinExpert*, un dispositif d'étude et de mesure de l'audience du cinéma en partenariat avec le CNC, Médiavision et Canal+ régie. Le dispositif s'appuie sur deux études complémentaires. Une étude hebdomadaire réalisée en ligne, tout au long de l'année, auprès de 2 000 spectateurs âgés de 3 ans et plus ayant été au cinéma au cours des 7 derniers jours pour qualifier chaque semaine le profil du public du cinéma et des films et une étude annuelle de cadrage réalisée par téléphone permettant de connaître la pénétration du média cinéma, la structure du public et les habitudes de fréquentation cinéma du public de l'année N-1. L'ensemble des résultats obtenus via l'enquête hebdomadaire sont redressés sur l'étude de cadrage annuelle. *CinExpert* permet notamment d'analyser les caractéristiques du public du cinéma selon la nature de l'établissement fréquenté. Dans ce chapitre, sont ainsi présentées les principales spécificités du public du cinéma par typologie d'établissements.

Définitions

Dans le cadre de l'enquête *CinExpert*, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 3 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année. Les spectateurs **assidus** vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs **réguliers** y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les **occasionnels** au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les **habitués** du cinéma regroupent les assidus et les réguliers.

Les **CSP+** désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les **CSP-** désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers, employés, agriculteurs. Les **inactifs** désignent les individus n'exerçant pas d'activité professionnelle : retraités, élèves et étudiants, personnes sans emploi.

Un **multiplexe** est un établissement doté de 8 écrans ou plus.

Davantage de 3-14 ans et de 50 ans ou plus dans les établissements de 1 à 3 écrans

Si la structure du public d'un établissement dépend de sa localisation géographique, il dépend également de son nombre d'écrans. En 2020, le public des établissements de 1 à 3 écrans et de 4 à 7 écrans intègre plus de seniors (respectivement 42,2 % et 43,8 %) que le public des multiplexes (36,4 %). Inversement, la proportion de 15-49 ans dans le public d'un établissement augmente à mesure que le nombre d'écrans progresse : 39,7 % dans les établissements de 1 à 3 écrans, 39,6 % dans ceux de 4 à 7 écrans et 45,8 % dans les multiplexes. Les CSP+ sont significativement plus présents dans les établissements de 4 à 7 écrans (29,7 %) et dans ceux de 8 écrans ou plus (29,3 %) que dans ceux de 1 à 3 écrans (26,1 %). À l'inverse, la part des inactifs diminue quand le nombre d'écrans augmente.

En termes d'habitudes de fréquentation, le public assidu quel que soit le nombre d'écrans révèle un rythme de fréquentation quasiment similaire à celui tous établissements confondus, avec environ 16 % d'assidus. La répartition du public en termes d'habitudes de fréquentation est plus marquée pour le public de réguliers et d'occasionnels. Les établissements de 1 à 3 écrans ont une part plus importante d'occasionnels dans leur public (38,4 %, contre 35,4 % pour les établissements de 4 à 7 écrans et 37,5 % pour les multiplexes). Les établissements de 4 à 7 écrans ont la part de public régulier la plus importante avec 48,3 % contre 46,1 % pour les établissements de 1 à 3 écrans et 46,6 % pour ceux de 8 écrans et plus.

Les 15-49 ans représentent près de 46 % du public des multiplexes en 2020.

Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'écrans en 2020 (%)

	1 à 3 écrans	4 à 7 écrans	multiplexes	dont 8 à 11 écrans	dont 12 écrans ou plus	ensemble
genre						
hommes	53,0	51,2	51,4	50,3	52,1	51,7
femmes	47,0	48,8	48,6	49,7	47,9	48,3
âge						
3-14 ans	18,0	16,6	17,8	16,8	18,4	17,6
15-24 ans	19,4	18,3	20,7	20,6	20,8	20,0
25-34 ans	10,1	9,8	11,4	11,1	11,5	10,8
35-49 ans	10,2	11,5	13,7	13,8	13,6	12,5
50 ans et plus	42,2	43,8	36,4	37,7	35,7	39,1
catégorie professionnelle						
CSP+	26,1	29,7	29,3	29,2	29,4	28,6
CSP-	15,9	16,5	17,5	17,4	17,6	16,9
inactifs	58,0	53,8	53,2	53,5	53,0	54,4
dont étudiants	31,8	30,2	33,7	32,3	34,6	32,6
habitat						
région parisienne	18,6	19,3	16,9	13,2	19,1	17,7
autres régions	81,4	80,7	83,1	86,8	80,9	82,3
habitudes de fréquentation cinéma						
assidus	15,5	16,3	15,9	14,1	16,9	15,9
réguliers	46,1	48,3	46,6	46,9	46,4	46,9
occasionnels	38,4	35,4	37,5	39,0	36,6	37,2
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Les établissements Art et Essai attirent davantage le public occasionnel

Les établissements classés Art et Essai présentent un public plus âgé que les autres établissements. En 2020, 54,8 % du public des établissements classés a plus de 35 ans (49,8 % pour les autres établissements) dont 42,8% a 50 ans ou plus (36,9 % pour les autres établissements). Les établissements non classés affichent un public composé à 38,9 % de moins de 25 ans, contre 35,2 % dans les cinémas Art et Essai. Les cinémas classés comptent une part plus importante d'inactifs (55,8 %) dans leur public que les autres établissements (53,5 %). Les CSP+ sont moins représentés au sein du public des établissements Art et Essai en 2020 (27,1 %, contre 29,6 % dans les cinémas non classés).

En termes d'habitudes de fréquentation, la structure du public des établissements non classés révèle un rythme de fréquentation quasiment similaire à celui tous établissements confondus. Les cinémas Art et Essai comptent toujours une part légèrement plus importante de spectateurs occasionnels que les autres cinémas. En 2020, les spectateurs occasionnels composent 38,7 % du public des cinémas Art et Essai, contre 36,5 % pour les autres établissements. Les spectateurs assidus composent 14,6 % du public des établissements Art et Essai et 16,6 % du public des établissements non classés.

Les inactifs composent plus de la moitié du public des cinémas Art et Essai (55,8 %).

Public des établissements cinématographiques selon le classement Art et Essai¹ en 2020 (%)

	établissements Art et Essai	autres établissements	ensemble
genre			
hommes	50,7	52,2	51,7
femmes	49,3	47,8	48,3
âge			
3-14 ans	16,8	18,0	17,6
15-24 ans	18,4	20,9	20,0
25-34 ans	10,1	11,2	10,8
35-49 ans	11,9	13,0	12,5
50 ans et plus	42,8	36,9	39,1
professionnelle			
CSP+	27,1	29,6	28,6
CSP-	17,1	16,9	16,9
inactifs	55,8	53,5	54,4
<i>dont étudiants</i>	30,1	34,0	32,6
habitat			
région parisienne	13,1	20,2	17,7
autres régions	86,9	79,8	82,3
habitudes de fréquentation cinéma			
assidus	14,6	16,6	15,9
réguliers	46,7	46,9	46,9
occasionnels	38,7	36,5	37,2
total	100,0	100,0	100,0

¹ Classement 2020 après appel.

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- Les séries statistiques sur le public du cinéma selon les catégories d'établissements

1.5

Les pratiques cinématographiques des Français en 2020

Intention des Français d'aller au cinéma

Remarques méthodologiques

Les données analysées ci-dessous présentent les principaux résultats de l'enquête portant sur l'intention des Français d'aller au cinéma. Cette enquête a été réalisée par Vertigo en juin 2021 auprès de 1 000 internautes âgés de 15 ans et plus, dont 310 Français ayant été au cinéma au cours des 12 derniers mois.

En août 2020, un sondage similaire a été mené par l'institut Médiamétrie auprès de 1 007 internautes de 15 ans et plus.

Plus de la moitié des Français et 86 % des spectateurs souhaitent retourner au cinéma

Selon Vertigo, 54,3 % des Français ont l'intention d'aller au cinéma dans les semaines qui viennent. Cette part est nettement plus prononcée chez les spectateurs de cinéma. 85,2 % ont indiqué qu'ils envisageaient de revenir en salles au cours des prochaines semaines.

Les Français, et surtout les spectateurs, attendaient impatiemment la réouverture des salles. Le cinéma leur a manqué. Une étude online réalisée du 1^{er} au 6 avril 2021 auprès de 1 174 personnes par l'institut Vertigo relevait que le cinéma manquait à 62,9 % des Français et manquait beaucoup à 28,6 % d'entre eux. Les premières raisons avancées pour expliquer ce manque étaient la qualité d'une projection en salles de cinéma, le moment de convivialité d'une sortie au cinéma et l'opportunité de pouvoir sortir de chez soi.

Les jeunes souhaitent retourner dans les salles

61,5 % des 15-24 ans déclarent avoir l'intention d'aller au cinéma dans les semaines qui viennent (33,6 % en août 2020) et 75,6 % des spectateurs 12 derniers mois de 15-24 ans (41,7 % en août 2020). Il convient toutefois de signaler que l'offre de films en mai et juin 2021 est nettement plus alléchante pour cette tranche d'âge que

celle proposée en août 2020. En effet, des titres comme *Demon Slayer*, adapté d'un manga éponyme, ou encore *Conjuring 3*, film d'horreur, présentent un public majoritairement (plus de 50 %) âgé de 15 à 24 ans. En août 2020, seuls *Invisible Man* et *T'as pécho* affichaient un public de cette tranche d'âge plus élevé que les autres films, quoique inférieur à 40 % de leur public respectif.

45,9 % des 50 ans et plus déclarent avoir l'intention d'aller au cinéma dans les semaines à venir et 83,7 % des spectateurs 12 derniers mois de cette tranche d'âge.

La perte d'habitude, raison principale du non-retour en salles

32,2 % des Français n'envisagent pas d'aller au cinéma parce qu'ils en ont perdu l'habitude. Si plus de 30 % de toutes les tranches d'âge cochent cet item comme une raison de ne pas revenir en salles, la proportion est plus forte pour les 15-19 ans (29,5 %) et les 50 ans et plus (38,0 %). La perte d'habitude est donc la principale raison avancée par les Français. Chez les spectateurs, cette raison est citée par 34,1 % des répondants. Les deux confinements qui ont conduit à la fermeture des salles pendant de longues périodes ont entamé sensiblement l'attachement d'une partie du public à la salle de cinéma. Pour 30,1 % des Français qui ne souhaitent pas revenir en salles, les contraintes sanitaires liées au Covid-19 en sont la deuxième raison avancée. Cette part est supérieure pour les Français ayant été au cinéma au cours des douze derniers mois mais qui n'ont pas l'intention d'y retourner (34,1 %). Les contraintes sanitaires sont nettement moins citées par les plus jeunes : 9,1 % des 15-24 ans, contre 23,2 % des 25-34 ans, 29,9 % des 35-49 ans et 34,1 % des 50 ans et plus.

Chez les spectateurs, le manque d'offre de films est la principale raison avancée. 43,8 % d'entre eux estiment qu'il n'y a pas de films qui les intéressent à l'affiche. La proportion est plus forte chez les 20-24 ans qui sont 85,0 % à avancer cette raison.

Un fort impact du pass sanitaire

Remarques méthodologiques

Les données sont issues d'une enquête administrée par Vertigo auprès de 1 000 spectateurs 7 derniers jours entre mercredi 14 et dimanche 18 juillet 2021. L'enquête porte sur le taux de vaccination des interrogés ainsi que leur capacité à retourner au cinéma.

50 % des spectateurs déclarent qu'ils ne seront pas en mesure de retourner en salles le 21 juillet. Les spectateurs de 50 ans et plus sont moins impactés par l'obligation du pass sanitaire que les plus jeunes. Ils sont 68 % à déclarer pouvoir revenir au cinéma dès le 21 juillet et 95 % après la rentrée de septembre. Au contraire, les spectateurs de moins de 50 ans sont seulement 34 % à déclarer pouvoir retourner au cinéma dès le 21 juillet. La possibilité d'aller en salles devrait petit à petit progresser d'ici la rentrée de septembre puisque 75 % des spectateurs pensent qu'ils seront en capacité de revenir en salles dans le courant du mois d'août et 84 % à la rentrée.

Pratiques cinématographiques des spectateurs de cinéma

Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.5). Elle permet de poser des questions complémentaires, notamment sur les pratiques cinématographiques et culturelles des spectateurs de cinéma âgés de 15 ans et plus. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des spectateurs de cinéma constatées en 2020.

Définitions

Les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.5.

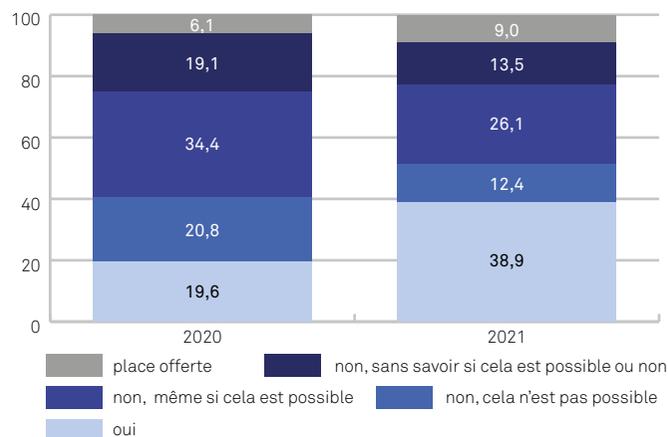
Un taux de réservation qui double avec les restrictions sanitaires

La réservation des places de cinéma à l'avance est une pratique qui se répand fortement en 2021 avec les restrictions liées à la crise sanitaire. La limitation des jauges et les mesures de couvre-feu ont incité les spectateurs à davantage réserver leurs places notamment pour être sûrs d'en avoir une. En 2021, de nombreuses séances ont affiché complet, ce qui est relativement rare en temps normal. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 38,9 % des personnes interrogées ont eu recours à ce procédé en 2021, contre 19,6 % en 2020. A noter qu'en 2020, cette question avait été posée en février, donc avant le premier confinement. Parmi les spectateurs ayant réservé leurs places de cinéma à l'avance, 55,6 % l'ont fait, à partir de leur ordinateur, sur un site internet de réservation (49,4 % en 2020) et 25,4 % sur leur téléphone portable via une application (23,3 % en 2020). En 2021, 18,9 % ont réservé leur place en passant à l'avance au cinéma, contre 26,2 %

en 2020. 47,9 % réservent leur place le jour même et 31,9 % la veille contre respectivement 69,2 % et 19,8 % en 2020 (à noter que la question a été posée en 2020 avant le début de la crise sanitaire). La réservation des places plusieurs jours à l'avance concerne 20,3 % des personnes ayant réservé, en forte progression pour la première fois depuis trois ans.

En 2021, 12,4 % des répondants n'ont pas réservé leur place à l'avance car cela n'est pas possible dans leur cinéma.

Réservation des places de cinéma à l'avance¹ (% des spectateurs)



¹ Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

94 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes

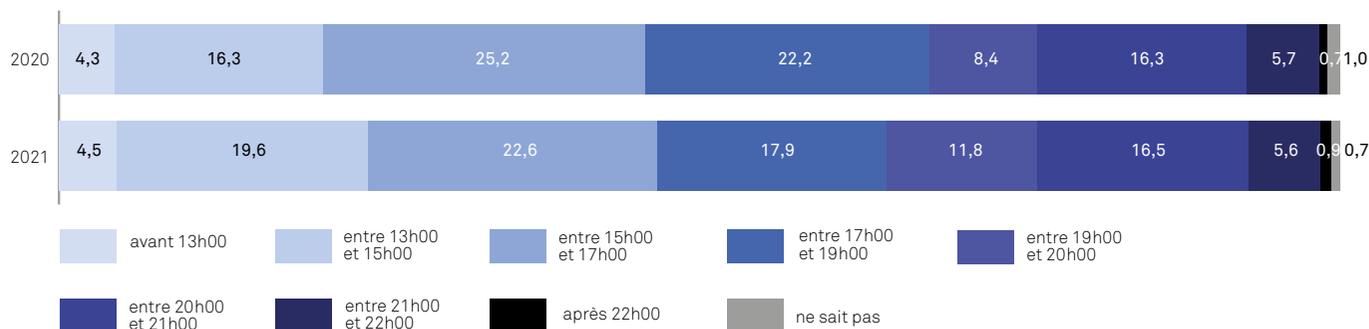
En 2021, 82,7 % des spectateurs de cinéma sept derniers jours viennent de leur domicile. 6,9 % d'entre eux déclarent cependant s'y rendre depuis un restaurant ou un café. Le mode de transport privilégié est la voiture (60,4 % en 2021). 15,5 % des spectateurs utilisent les transports en commun pour aller au cinéma et 18,1 % y vont à pied. Le lieu de résidence est déterminant du mode de transport pour se rendre au cinéma. Les Franciliens sont 38,5 % à se rendre au cinéma en voiture, contre 67,7 % pour les spectateurs résidant en régions. A l'inverse, 30,4 % des spectateurs franciliens optent pour les transports en commun, contre 10,5 % pour les spectateurs des autres régions. En 2021, la durée du trajet pour se rendre au cinéma est de 10 à 20 minutes pour 41,2 % des spectateurs et de 5 à 10 minutes pour 32,5 %. 93,8 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes.

2021, deuxième année consécutive à forte fréquentation des salles l'après-midi

Il convient de préciser que pendant la période d'administration de cette question en juin 2021, un couvre-feu était en vigueur, à 21h jusqu'au 9 juin puis à 23h jusqu'au 30 juin. Les cinémas ont dû adapter leurs horaires d'ouverture et leurs séances pour s'assurer de la venue des spectateurs. En 2021, 65,2 % des spectateurs de cinéma déclarent prendre connaissance de l'heure de la séance sur internet. Cette part atteint 71,0 % chez les étudiants et 66,2 % chez les 35-49 ans. 15,2 % consultent le programme édité par le cinéma, contre 13,5 % en 2020.

La crise sanitaire, et notamment les différents couvre-feux, ont eu un impact clair sur le choix de la séance. En 2021, 40,5 % des personnes interrogées vont au cinéma en journée entre 15h00 et 19h00, contre 47,4 % en 2020 et 33,1% en 2019. Cette part atteint 43,4 % pour les moins de 25 ans, 41,7 % pour les spectateurs occasionnels et 43,4 % pour les Franciliens. Les séances en soirée semblent attirer encore faiblement les spectateurs en 2021 : 33,9 % y sont allés entre 19h00 et 22h00, contre 30,3 % en 2020 et 38,4 % en 2019. Les hommes (34,1 %) et les CSP+ (39,4 %) ont davantage fréquenté les cinémas en soirée en 2020.

Heures des séances fréquentées¹ (% des spectateurs)



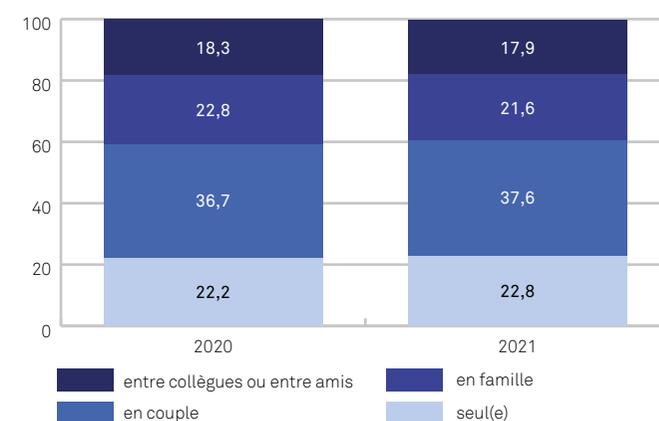
¹ Lors de la dernière sortie au cinéma. Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Une sortie toujours collective

Pour l'ensemble des spectateurs, le cinéma est une pratique collective. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 77,2 % des Français y sont allés à plusieurs en 2021, dont 37,6 % en couple et 39,6 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 38,3 % d'entre eux déclarent s'y être rendus seuls, contre 22,8 % pour l'ensemble des spectateurs. Cette caractéristique individuelle est renforcée par d'autres réponses apportées par ces spectateurs : 39,0 % des assidus prennent la décision d'aller au cinéma le jour même (26,1 % pour l'ensemble des répondants en 2021) et 88,1 % choisissent eux-mêmes le film (70,2 % au global en 2021).

La décision d'aller au cinéma est prise la veille ou plusieurs jours à l'avance pour 73,9 % de l'ensemble des spectateurs. Le choix du film se fait avant de se rendre au cinéma pour 78,6 % d'entre eux. 21,4 % du public choisit le film sur place, une fois arrivé dans le cinéma. La plupart des personnes interrogées se déclare à l'origine de la décision d'aller au cinéma (73,0 %) et du choix du film (70,2 %).

Fréquentation des salles de cinéma¹ (% des spectateurs)



¹ Lors de la dernière sortie au cinéma. Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Près de 80% des spectateurs vont à plusieurs au cinéma et près des 3/4 planifient à l'avance cette sortie.

La bande-annonce vue au cinéma, première source d'information

En 2021, la bande-annonce vue au cinéma demeure la première source d'information incitant le public à aller voir un film. Elle est citée par 54,2 % des personnes interrogées. Son impact est plus important auprès des spectateurs assidus (65,5 % en 2021). Dans une moindre mesure, la télévision (27,4 % en 2021) est la deuxième source d'information grâce aux extraits ou à la bande-annonce du film diffusés à la télévision (28,1 % en 2021) et aux publicités vues à la télévision (16,0 %). Le fait d'en avoir entendu parler par ses proches est la troisième source d'information ayant le plus d'impact auprès des spectateurs (29,3 % en 2021).

Sources d'information sur les films (% des spectateurs)

	2020	2021
bande-annonce vue au cinéma	56,3	54,2
télévision en général	nc	38,3
<i>dont une publicité vue à la télévision</i>	<i>nc</i>	<i>16,0</i>
<i>dont un extrait ou bande-annonce vus à la télévision</i>	<i>28,4</i>	<i>28,1</i>
bouche-à-oreille	27,3	29,3
affiche du film	33,9	27,4
internet	22,7	22,2
critiques de médias	20,0	20,5
publicité ou article dans la presse	14,2	10,7
publicité ou émission à la radio	7,3	7,8
autres	3,3	4,1

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Léger recul des usages sur internet

Parmi les sources d'information via internet, les sites spécialisés dans le cinéma ont un rôle important dans le choix des films. 48,9 % des spectateurs interrogés y ont recours en 2021. En 2021, 21,0 % des spectateurs de cinéma ont recours aux réseaux sociaux pour s'informer. L'utilisation des sites de partage de vidéo est citée par 18,4 % des spectateurs de cinéma en 2021. La consultation des sites de réseaux sociaux et des sites de partages de vidéo est une pratique plus répandue chez les 15-24 ans. Cela concerne respectivement 33,8 % et 32,0 % des spectateurs de cette tranche d'âge en 2021.

Sources d'information sur les films via internet (% des spectateurs)

	2020	2021
site internet spécialisé dans le cinéma (type Allociné, Première, etc.)	49,9	48,9
site de réseaux sociaux (type Facebook, Twitter, etc.)	21,6	21,0
site internet officiel du film	21,6	18,9
site de partage de vidéo (type DailyMotion, YouTube, etc.)	18,3	18,4
site internet généraliste (type Yahoo, MSN, etc.)	7,3	5,6
application sur téléphone mobile	3,3	4,6

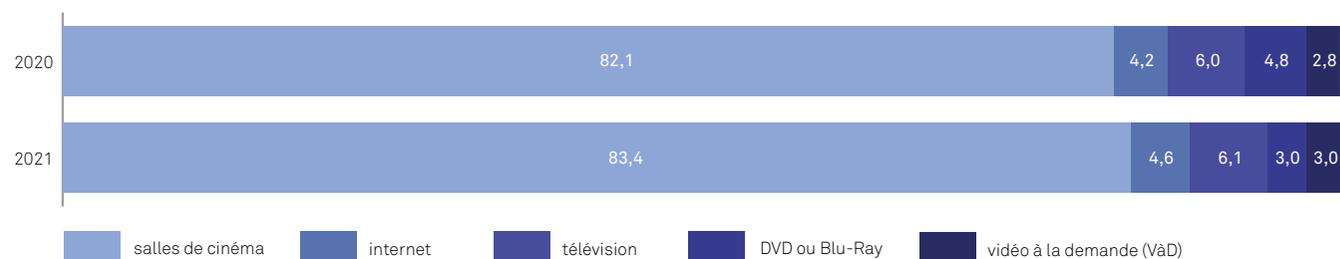
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

La salle, premier support de découverte des films

Pour les personnes interrogées, la salle de cinéma demeure le meilleur moyen pour découvrir un film. Elle est citée par 83,4 % des spectateurs en 2021. Loin derrière, la télévision est le deuxième média cité par 6,1 % des répondants en 2021, devant le DVD ou le Blu-ray à seulement 3,0 %, internet à 4,6 % et enfin la vidéo à la demande à 3,0 %. Pour 88,7 % des 50 ans et plus, la salle reste le premier lieu de découverte d'un film.

Près de 34 % des jeunes utilisent les sites de réseaux sociaux pour s'informer sur la sortie des films.

Supports privilégiés de découverte des nouveaux films (% de spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Les bandes-annonces, avant-séance préférée des spectateurs

Avant le début de la projection d'un film, les salles de cinéma programment des bandes-annonces, des publicités et/ou des courts métrages. Les spectateurs de cinéma sont 69,9 % à beaucoup apprécier la projection de bandes-annonces avant le film et 26,5 % un peu. Les 35-49 ans (77,7 %) et les CSP+ (72,8 %) sont ceux qui apprécient le plus les bandes-annonces. Dans une moindre mesure, les courts métrages sont également appréciés par les spectateurs (44,7 % beaucoup et 44,2 % un peu). 57,4 % des spectateurs assidus les apprécient beaucoup et 46,8 % des CSP+.

Le cinéma, un loisir pour 69,8 % des spectateurs

En 2021, 69,8 % des spectateurs de cinéma perçoivent la sortie au cinéma comme un divertissement ou un loisir. L'aspect social de la sortie au cinéma est important pour les spectateurs puisque 33,9 % la voient comme l'occasion d'une sortie en famille et 25,7 % comme l'occasion d'une sortie entre amis. Pour 68,7 % des spectateurs, c'est également l'opportunité de découvrir un nouveau film et pour 64,6 % l'occasion de voir un film dans de bonnes conditions.

La version française des films étrangers privilégiée par les spectateurs

72,7 % des spectateurs préfèrent la version française et 19,0 % la version originale. Pour 8,3 % d'entre eux, la version n'a pas d'importance. Les spectateurs de cinéma sont de plus en plus attachés à la version originale d'un film étranger puisque 20,6 % d'entre eux choisit de ne pas aller voir le film s'il n'est pas diffusé en version originale en 2021, une part en progression de 1,7 point par rapport à 2020. 68,7 % des spectateurs choisissent d'aller quand même voir le film en version française (71,4 % en 2020).

Voir aussi sur www.cnc.fr :

En raison de la fermeture des salles de cinéma jusqu'au 19 mai 2021, certaines questions sur les pratiques cinématographiques en 2021 n'ont pu être administrées dans la perspective de cette publication. Les résultats complets pour l'année 2021, sont disponibles dans l'étude annuelle du CNC sur le public du cinéma publiée en septembre 2021.

-Les séries statistiques sur les pratiques cinématographiques des Français

chapitre deux

LES RÉGIONS



2.1

Le parc cinématographique en région

La France métropolitaine

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte le plus grand nombre de communes équipées.

L'Auvergne-Rhône-Alpes, la région la mieux équipée en cinéma

En 2020, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la mieux équipée en nombre d'établissements cinématographiques (323), devant l'Île-de-France (310) et la Nouvelle-Aquitaine (218). En revanche, l'Île-de-France reste la région la mieux dotée en nombre d'écrans avec 19,3 % des écrans actifs et 200 communes équipées, suivie de l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 13,7 % des écrans actifs et 261 communes équipées puis de la Nouvelle-Aquitaine avec 10,7 % des écrans actifs et 205 communes équipées. A elles trois, ces régions regroupent 43,7 % des écrans français et 40,2 % de la population.

Les indices de fréquentation les plus élevés sont enregistrés en Île-de-France et en Pays de la Loire.

L'indice de fréquentation est plus fort en Île-de-France (1,44 entrée par habitant sur l'année), en Pays de la Loire (1,04) et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1,03) que dans les autres régions. C'est en Corse (0,62) que l'indice de fréquentation est le plus faible.

Les trois premières régions en termes d'entrées cumulent 47,1 % de la fréquentation nationale.

Quatre régions affichent un taux d'occupation des fauteuils supérieur à la moyenne nationale

L'Île-de-France, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine sont les trois régions qui cumulent le plus d'entrées. Elles réalisent plus de 30 millions d'entrées en 2020, soit 47,1 % de la fréquentation nationale. A l'autre extrême, la Corse, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté cumulent à elles trois 7,1 % des entrées de l'année (4,6 millions).

En raison de la fermeture des cinémas liée à la crise sanitaire pendant 162 jours en 2020, toutes les régions enregistrent une baisse de fréquentation (-69,4 % au niveau national). La baisse la moins importante est enregistrée par les Pays de la Loire (-68,1 %) et trois autres régions dégagent des reculs moins importants que l'ensemble du territoire, la Bretagne (-68,2 %), l'Île-de-France (-68,3 %) et la Normandie (-68,8 %). La baisse est supérieure à 70 % pour 4 régions : la Corse (-72,0 %), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (-71,8 %), le Grand Est (-70,1 %) et l'Occitanie (-70,1 %).

À l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 10,0 % en Pays de la Loire et 7,3 % en Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine en 2020. Il est plus élevé que la moyenne nationale (8,5 %) dans quatre régions : Pays de la Loire (10,0 %), Île-de-France (9,7 %), Bretagne (9,2 %) et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (8,7 %).

Les Pays de la Loire est la région où la place de cinéma est la moins chère.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur (7,10 €) et en Île-de-France (6,87€), les cinémas pratiquent, en moyenne, les prix les plus élevés. C'est en Pays de la Loire (6,20 €), en Bourgogne-Franche-Comté (6,22 €) et en Nouvelle-Aquitaine (6,27 €) que le cinéma est, en moyenne, le moins cher.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes (186 établissements) et Nouvelle-Aquitaine (171 établissements) présentent le parc Art et Essai le plus dense.

La France d'Outre-mer

En 2020, 30 établissements sont actifs dans les départements et régions d'Outre-Mer dont quatre multiplexes (cinémas de 8 écrans et plus). Ils regroupent 78 écrans. La Réunion est la collectivité la mieux dotée avec 14 cinémas dont deux multiplexes et 34 écrans, devant la Guadeloupe (huit établissements dont un multiplexe et un circuit itinérant et 21 écrans), la Guyane (quatre cinémas et 10 écrans), la Martinique (trois cinémas dont un multiplexe et un circuit itinérant et 12 écrans) et Mayotte (un cinéma mono-écran). La Martinique est la seule région d'Outre-Mer à avoir reçu une aide du CNC en 2020. Aucun département ou région d'Outre-Mer n'a octroyé une aide aux salles de cinéma en 2020.

Équipement et résultats d'exploitation en 2020 par région

	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comte	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de-France	Ile-de-France	Normandie	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
population (millions) ¹	7,878	2,821	3,294	2,579	0,327	5,559	6,010	12,082	3,339	5,911	5,774	3,719	5,008	64,301
entrées (millions)	7,798	2,312	3,270	2,132	0,204	4,575	4,890	17,370	2,885	5,532	5,269	3,849	5,135	65,221
évolution des entrées 2020/2019	-69,6%	-69,8%	-68,2%	-69,6%	-72,0%	-70,1%	-69,9%	-68,3%	-68,8%	-69,8%	-70,1%	-68,1%	-71,8%	-69,4%
recettes guichets (M€)	51,912	14,383	20,655	14,380	1,317	30,364	32,012	119,359	18,529	34,675	34,701	23,857	36,451	432,595
recette moyenne par entrée (€)	6,66	6,22	6,32	6,75	6,46	6,64	6,55	6,87	6,42	6,27	6,59	6,20	7,10	6,63
indice de fréquentation ²	0,99	0,82	0,99	0,83	0,62	0,82	0,81	1,44	0,86	0,94	0,91	1,04	1,03	1,01
séances (milliers)	523,1	184,9	195,5	139,5	14,5	321,3	315,9	964,0	190,2	441,1	363,6	214,8	356,6	4 225,1
taux d'occupation des fauteuils ³	8,4%	7,3%	9,2%	8,1%	8,2%	7,4%	8,1%	9,7%	7,7%	7,3%	8,4%	10,0%	8,7%	8,5%
communes équipées	261	80	109	62	14	107	105	200	93	205	191	107	143	1 677
établissements actifs	323	92	121	70	17	121	121	310	103	228	216	125	194	2 041
écrans actifs	837	280	327	205	30	460	444	1 182	292	658	556	342	514	6 127
fauteuils	148 640	48 835	60 743	40 397	6 137	89 489	87 079	231 113	60 185	117 647	97 926	64 620	85 719	1 138 530
étab. art et essai ⁴	186	63	95	43	3	69	52	162	66	171	150	84	93	1 237
étab. 8 écrans et + ⁵	28	11	10	11	0	23	20	45	10	24	22	13	16	233

¹ INSEE - Recensement 2015.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2020 après appel.

⁶ Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Aides sélectives à la création et à la modernisation des salles de cinéma

En 2020, 4,65 M€ ont été attribués par le CNC aux exploitants au titre de l'aide à la création et à la modernisation de salles. 18 cinémas implantés dans plusieurs régions françaises ont reçu une aide de ce type. Les établissements de la région Normandie sont ceux qui en bénéficient le plus en 2020 (26,3 % du total), devant les établissements d'Ile-de-France (18,7 %) et du Grand Est (17,2 %).

Aides régionales aux salles de cinéma

En 2020, toutes les régions françaises soutiennent financièrement les salles de cinéma pour un montant total de 10,18 M€. L'Ile-de-France est la première région en termes de subventions accordées (19,0 % du total) devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes (18,7 %) et Nouvelle-Aquitaine (17,1 %).

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- Les séries statistiques sur la géographie du cinéma

2.2

Le parc Art et Essai en région

Remarques méthodologiques

Comme le prévoit la réforme annoncée en 2017, le classement 2020 a consisté, dans la grande majorité des cas, en un renouvellement des aides attribuées en 2019 (sur la base de la programmation pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018). Une commission nationale s'est réunie en mai 2020 pour examiner une soixantaine de cas particuliers (sur la base de leur programmation pour la période juillet 2018-juin 2019).

Quatre des 13 régions françaises concentrent plus de la moitié des établissements Art et Essai

Quatre régions abritent plus de la moitié des établissements Art et Essai en 2020 (54,7 %). La région qui compte le plus d'établissements classés est la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 186 établissements et 393 écrans.

Sur l'ensemble de la France, la part des entrées réalisées dans les cinémas Art et Essai est de 38,1 %. Cependant, pour trois régions françaises cette part est supérieure à 50 % : la Bourgogne-Franche-Comté, la Corse et la Bretagne. La région pour laquelle la part de fréquentation en salles classées est la plus importante est la Bourgogne-Franche-Comté, où 58,0 % des entrées et 56,1 % des recettes sont réalisées au sein d'établissements Art et Essai.

La Bretagne bénéficie de l'indice de fréquentation dans les établissements Art et Essai le plus élevé (0,5 entrée par habitant).

16,0 M€ d'aides sélectives aux salles Art et Essai

Les 1 237 établissements classés Art et Essai mobilisent une aide sélective du CNC d'un montant total de 16,0 M€ au titre de l'année 2020. Toutes les régions françaises comptent au moins un cinéma ayant reçu une aide au titre du classement Art et Essai. Les établissements classés de la région Ile-de-France sont ceux qui captent la plus grande part des subventions (19,3 % du total), devant ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (15,3 %).

En 2020, la Réunion et la Guyane abrite chacune un cinéma Art et Essai pour une subvention totale de 23,2 K€.

L'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les régions qui enregistrent la fréquentation des cinémas Art et essai la plus élevée (4,17 et 3,44 millions d'entrées).

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2020 selon la région¹

région	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comte	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de-France	Ile-de-France	Normandie	Nouvelle - Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
population (millions) ²	7,878	2,821	3,294	2,579	0,327	5,559	6,010	12,082	3,339	5,911	5,774	3,719	5,008	7,878
établissements actifs	186	63	95	43	3	69	52	162	66	171	150	84	93	1 237
% du total	15,0	5,1	7,7	3,5	0,2	5,6	4,2	13,1	5,3	13,8	12,1	6,8	7,5	100
écrans actifs	393	166	180	109	9	224	162	352	143	341	275	169	186	2 709
fauteuils	63 567	29 620	33 086	19 073	1 789	38 697	26 006	61 235	27 686	62 275	47 057	29 601	27 064	466 756
fauteuils par écran	162	178	184	175	199	173	161	174	194	183	171	175	146	172
habitants ² par fauteuil	124	95	100	135	183	144	231	197	121	95	123	126	185	138
séances (milliers)	221,7	104,9	89,9	67,1	6,5	147,2	117,0	253,3	84,2	184,3	153,8	95,3	119,2	1 644,5
% du total	42,4	56,8	46,0	48,1	44,7	45,8	37,0	26,3	44,3	41,8	42,3	44,4	33,4	38,9
entrées (millions)	3,44	1,34	1,64	1,02	0,11	2,00	1,53	4,17	1,33	2,62	2,36	1,70	1,56	24,83
% du total	44,1	58,0	50,2	48,1	53,7	43,7	31,2	24,0	46,1	47,4	44,7	44,3	30,3	38,1
recettes ³ (M€)	19,72	8,07	9,17	6,15	0,69	12,10	9,01	22,99	7,48	14,77	12,85	9,48	9,06	141,55
% du total	38,0	56,1	44,4	42,8	52,7	39,8	28,2	19,3	40,4	42,6	37,0	39,7	24,9	32,7
recette par entrée ³ (€)	5,73	6,01	5,59	6,01	6,34	6,05	5,90	5,51	5,63	5,63	5,45	5,56	5,82	5,70
indice de fréquentation ⁴	0,44	0,48	0,50	0,40	0,33	0,36	0,25	0,35	0,40	0,44	0,41	0,46	0,31	0,39
entrées par fauteuil	54	45	50	54	61	52	59	68	48	42	50	58	58	53
taux d'occupation des fauteuils ⁵	10,0%	7,1%	10,3%	8,9%	9,0%	8,1%	8,2%	10,2%	8,5%	8,2%	9,6%	11,1%	9,3%	9,2%

¹ Classement 2020 après appel.

² INSEE - Recensement 2015.

³ Toutes Taxes Comprises.

⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

2.3

Le public régional du cinéma

La France métropolitaine

Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.5). Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques régionales constatées en 2020.

En raison du faible nombre de questionnaires administrés en Corse au cours de l'année 2020, il n'a pas été possible d'identifier les caractéristiques particulières de la population cinématographique de cette région.

Définitions

Les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurent dans le chapitre 1.5.

Auvergne-Rhône-Alpes

L'Auvergne-Rhône-Alpes compte une proportion de spectatrices légèrement plus importante que sur l'ensemble du territoire en 2020 (48,6 %, contre 48,3 % sur la France entière). En Auvergne-Rhône-Alpes, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 15-24 ans (20,7 %, contre 20,0 % au niveau national) et moins de 3-14 ans (17,1 %, contre 17,6 %). Le public de la région affiche une proportion plus élevée de CSP- (17,8 %, contre 16,9 %) et une part plus faible de CSP+ (27,8 %, contre 28,6 %). Il est constitué de 60,9 % d'habités dont 18,4 % d'assidus (respectivement 62,8 % et 15,9 % sur la France entière).

Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté est la région française qui compte le plus de spectatrices en 2020 (52,5 %, contre 48,3 % sur la France entière). La population cinématographique de la région abrite proportionnellement davantage de 3-14 ans que la moyenne française (18,7 % en 2020, contre 17,6 % au niveau national). Les 50 ans et plus sont

en revanche moins nombreux (37,5 %, contre 39,1 %). A 24,4 %, la part des CSP+ dans le public de cette région est inférieure de 4,2 points à la moyenne nationale. En 2020, les occasionnels représentent 43,9 % du public de la région (37,2 % au plan national) et les assidus 16,3 % (15,9 % toutes régions confondues).

Répartition du public régional du cinéma selon le genre en 2020 (%)

	hommes	femmes
Auvergne-Rhône-Alpes	51,4	48,6
Bourgogne-Franche-Comté	47,5	52,5
Bretagne	51,3	48,7
Centre-Val de Loire	48,0	52,0
Corse	nd	nd
Grand-Est	54,8	45,2
Hauts-de-France	49,6	50,4
Ile-de-France	52,6	47,4
Normandie	50,0	50,0
Nouvelle-Aquitaine	53,5	46,5
Occitanie	50,9	49,1
Pays de la Loire	54,3	45,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	51,7	48,3
France	51,7	48,3

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La Bourgogne-Franche-Comté est la région qui compte le plus de femmes dans la structure de son public cinématographique.

Bretagne

Au sein du public breton, les 50 ans et plus (43,0 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble de la population cinématographique française (39,1 %). Les 15-24 ans sont les moins représentés dans le public breton en 2020 avec 16,8 %, contre 20,0 % au niveau national. La part des CSP- dans le public de cette région est supérieure à la moyenne nationale (17,3 %, contre 16,9 %), alors que celle des étudiants est inférieure (28,9 %, contre 32,6 %). La part des spectateurs occasionnels est plus élevée (40,6 %) qu'au niveau national (37,2 %), au détriment des assidus (-2,8 points par rapport à la moyenne nationale).

Centre-Val de Loire

En région Centre-Val de Loire, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 3-14 ans avec 18,1 %, contre 17,6 % au niveau national. La part des inactifs (57,8 % de retraités, étudiants, personnes sans emploi) dans le public de la région est supérieure de 3,4 points à la moyenne française. Les spectateurs assidus composent 16,3 % du public de la région (15,9 % France entière).

Répartition du public régional du cinéma selon l'âge en 2020 (%)

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Auvergne-Rhône-Alpes	17,1	20,7	10,8	13,3	38,1
Bourgogne-Franche-Comté	18,7	19,0	12,4	12,4	37,5
Bretagne	16,7	16,8	11,4	12,1	43,0
Centre-Val de Loire	18,1	19,0	9,1	12,8	41,0
Corse	nd	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	18,8	19,8	11,1	12,5	37,8
Hauts-de-France	18,7	22,4	11,0	12,9	35,0
Ile-de-France	14,6	22,2	12,2	11,2	39,8
Normandie	20,3	19,0	11,8	12,0	37,0
Nouvelle-Aquitaine	19,1	19,7	10,3	13,3	37,6
Occitanie	18,4	19,0	9,4	14,2	39,0
Pays de la Loire	19,2	16,0	10,0	12,1	42,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16,1	20,0	9,5	11,1	43,3
France	17,6	20,0	10,8	12,5	39,1

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Les Hauts-de-France s'affirme comme la région où la proportion de spectateurs de moins de 25 ans et d'étudiants est la plus élevée.

Grand-Est

Le public du cinéma de la région Grand-Est se distingue par une part plus faible de femmes (45,2 %) que la moyenne nationale (48,3 %). En 2020, 38,6 % des spectateurs de la région sont âgés de moins de 25 ans (37,6 % sur l'ensemble de la France). Parallèlement, les 50 ans ou plus constituent une plus faible part du public (37,8 %) qu'au niveau national (39,1 %). 17,2 % des spectateurs de cette région appartiennent aux CSP-, contre 16,9 % en moyenne nationale. À l'inverse, les CSP+ représentent 26,7 % du public de cette région, contre 28,6 % au plan national. En

Les Pays de la Loire, région où la part des inactifs est la plus élevée.

termes d'habitudes de fréquentation, les spectateurs de la région Grand-Est sont davantage occasionnels avec 42,7 % en 2020, contre 37,2 % toutes régions confondues.

Hauts-de-France

En 2020, les Hauts-de-France affiche la proportion la plus faible de spectateurs âgés de 50 ans ou plus par rapport à l'ensemble des régions avec 35,0 %, contre 39,1 % toutes régions confondues et la part la plus élevée de moins de 25 ans (41,1 %, contre 37,6 % sur l'ensemble du territoire français). Les CSP+ sont sous-représentés au sein du public de cette région (26,2 %, contre 28,6 % en France), au profit des étudiants (36,0 %, contre 32,6 %). La part des spectateurs occasionnels dans le public de cette région

est élevée (42,6 %, contre 37,2 % au niveau national), au détriment des spectateurs assidus (-3,5 points par rapport à la moyenne nationale).

Ile-de-France

En 2020, le public cinématographique francilien se distingue avant tout par ses habitudes de fréquentation. 23,8 % des spectateurs sont assidus, contre 15,9 % sur le plan national. C'est la plus forte proportion toutes régions françaises confondues. A 28,3 %, la part des spectateurs occasionnels est ainsi la plus faible de l'ensemble des régions. Par ailleurs, 34,9 % des spectateurs de la région sont des CSP+, soit la proportion la plus élevée de l'ensemble des régions (28,6 % sur le plan national). 34,5 % des spectateurs franciliens sont âgés de 15 à 34 ans en 2020, contre 30,8 % des spectateurs français.

Répartition du public régional du cinéma selon la catégorie socioprofessionnelle en 2020 (%)

	CSP+	CSP-	inactifs	dont étudiants
Auvergne-Rhône-Alpes	27,8	17,8	54,5	31,7
Bourgogne-Franche-Comté	24,4	20,9	54,7	32,0
Bretagne	28,7	17,3	53,9	28,9
Centre-Val de Loire	24,5	17,7	57,8	33,2
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	26,7	17,2	56,1	33,5
Hauts-de-France	26,2	19,2	54,6	36,0
Ile-de-France	34,9	14,6	50,5	31,1
Normandie	29,4	16,9	53,7	34,2
Nouvelle-Aquitaine	27,8	16,2	56,0	34,4
Occitanie	28,2	17,3	54,4	33,1
Pays de la Loire	22,8	18,1	59,1	31,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31,0	15,2	53,9	31,6
France	28,6	16,9	54,4	32,6

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Normandie

La région normande compte autant de spectateurs masculins que de spectateurs féminins (respectivement 51,7 % et 48,3 % sur la France entière). 20,3 % des spectateurs sont âgés de moins de 15 ans en 2020 (17,6 % au plan national), soit la part la plus élevée des régions, et 37,0 % de 50 ans ou plus (39,1 %). La part des CSP- est égale à la moyenne nationale (16,9 %), celle des CSP+ est légèrement plus élevée (29,4 %, contre 28,6 %). La part des spectateurs occasionnels dans le public de Normandie est la plus élevée de l'ensemble des régions (45,1 %, contre 37,2 % au niveau national), au détriment des spectateurs réguliers (-4,0 points par rapport à la moyenne nationale) et assidus (-3,9 points).

Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 3-14 ans avec 19,1 %, contre 17,6 % sur la France entière. La part des inactifs est également plus importante (56,0 %, contre 54,4 % au niveau national) mais celles des CSP- est inférieure à la moyenne. Les spectateurs réguliers composent 51,8 % du public de cette région (46,9 % en moyenne nationale).

Occitanie

Le public du cinéma de la région Occitanie compte l'une des plus faibles proportions de 15-34 ans parmi les différentes régions. Ils représentent 28,3 % du public de cette région en 2020, contre 30,8 % sur l'ensemble de la France. Parallèlement, les 35 ans ou plus sont proportionnellement plus nombreux à 53,3 %, contre 51,6 % au plan national. La répartition du public selon les CSP et les habitudes de fréquentation est proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique en 2020. 67,7 % des spectateurs de la région sont des hommes, contre 62,8 % au plan national. La part des spectateurs occasionnels est une des plus faibles de France métropolitaine (32,3 % contre 37,2 % au plan national).

Répartition du public régional du cinéma selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2020 (%)

	habitué	dont assidus	et réguliers	occasionnels
Auvergne-Rhône-Alpes	60,9	18,4	42,5	39,1
Bourgogne-Franche-Comté	56,1	16,3	39,8	43,9
Bretagne	59,4	13,1	46,3	40,6
Centre-Val de Loire	61,9	16,3	45,6	38,1
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	57,3	12,2	45,1	42,7
Hauts-de-France	57,4	12,4	45,0	42,6
Ile-de-France	71,7	23,8	47,9	28,3
Normandie	54,9	12,0	42,9	45,1
Nouvelle-Aquitaine	63,7	11,8	51,8	36,3
Occitanie	67,7	15,8	51,9	32,3
Pays de la Loire	57,0	11,1	45,9	43,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	65,6	15,2	50,5	34,4
France	62,8	15,9	46,9	37,2

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

L'Ile-de-France demeure la région qui compte le plus de spectateurs assidus.

Pays de la Loire

En 2020, la région Pays de la Loire affiche une proportion élevée de spectateurs âgés de 3-14 ans par rapport à l'ensemble des régions avec 19,2 %, contre 17,6 % toutes régions confondues, ainsi qu'une part importante de 50 ans et plus (42,7 %, contre 39,1 %). La région compte la part la plus élevée d'inactifs parmi ses spectateurs (59,1 %, contre 54,4 % toutes régions confondues) et la part la plus faible de CSP+ (22,8 %, contre 28,6 %). Les spectateurs occasionnels composent 43,0 % du public de la région Pays de la Loire (+5,7 points par rapport au niveau national). Les spectateurs assidus ne représentent que 11,1 % du public de la région (-4,8 points par rapport au niveau national), soit la plus faible part de France métropolitaine.

La part des occasionnels est la plus élevée en Normandie.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le public du cinéma de la région PACA est le plus âgé des régions françaises. 43,3 % des spectateurs ont 50 ans ou plus en 2020, contre 39,1 % au niveau national. La région présente par ailleurs la plus faible proportion de 25-49 ans (20,6 % contre 23,3 %). Les spectateurs habitués composent la majorité du public de la région (65,6 %, contre 62,8 % sur l'ensemble du territoire) avec une part de spectateurs réguliers élevée (50,5 %, contre 46,9 % France entière).

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- Les séries statistiques sur le public régional du cinéma

La France d'Outre-Mer

Remarques méthodologiques

Les données de cette partie sont issues de l'enquête *Méridom* menée par l'institut Médiamétrie. *Méridom* mesure l'audience de la radio et fournit un certain nombre d'indicateurs sur la télévision, la fréquentation du cinéma et l'usage d'internet dans les départements et régions d'Outre-Mer. Concernant la fréquentation du cinéma, l'enquête a été menée de septembre à novembre 2020 auprès des spectateurs de cinéma âgés de 13 ans et plus. Dans cette partie, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques constatées en 2020 en Guadeloupe, à la Martinique, à la Réunion et pour la première fois en Guyane.

Guadeloupe

60,4 % des Guadeloupéens sont des spectateurs de cinéma. Par rapport à la Guyane et à la Réunion, le public guadeloupéen compte davantage de femmes (54,7 %, contre moins de 50 % pour la Guyane et la Réunion). Le public du cinéma en Guadeloupe est composé à 26,2 % de 13-24 ans et à 34,3 % de 50 ans ou plus. Le public de la région affiche une proportion plus élevée de CSP+ (26,8 %) comparée aux trois autres régions d'Outre-Mer et une part plus faible de CSP- (29,5 %), comparé à la Martinique et à la Réunion. Les spectateurs habitués composent 22,9 % du public de la Guadeloupe, soit une part relativement similaire à celles de la Martinique et de la Réunion.

Martinique

Les Martiniquais sont ceux qui vont le plus au cinéma des départements et régions d'Outre-Mer : 69,3 % d'entre eux sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année. Le public du cinéma de la Martinique est le plus âgé des régions d'Outre-Mer. 39,3 % des spectateurs ont 50 ans ou plus en 2020, contre 34,3 % en Guadeloupe, 27,7 % à la Réunion et 21,2 % en Guyane. La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (22,5 %).

43,4 % des spectateurs de la région sont des inactifs et 31,8 % relèvent des CSP-. Les spectateurs occasionnels composent 77,1 % du public de la région et les habitués 22,8 %.

Les Martiniquais sont ceux qui vont le plus au cinéma de la France d'Outre-Mer.

Guyane

57,4 % des Guyanais sont des spectateurs de cinéma. Le public du cinéma de la Guyane est le plus jeune des départements et régions d'Outre-Mer. 33,2 % des spectateurs ont moins de 25 ans en 2020, contre 28,0 % à la Réunion, 26,2% en Guadeloupe et 22,5 % à la Martinique. La région compte aussi la plus forte proportion de 25-34 ans (19,0 %). 53,7 % des spectateurs de la région sont des inactifs et 23,9 % relèvent des CSP+. Les spectateurs habitués composent 28,3 % du public de la Guyane, soit la part la plus élevée des départements et régions d'Outre-Mer.

Réunion

Les Réunionnais sont parmi ceux qui vont le plus au cinéma des départements et régions d'Outre-Mer : 66,5 % d'entre eux sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année. Le public du cinéma de la Réunion est un des plus jeunes des régions d'Outre-Mer. 45,0 % des spectateurs ont moins de 35 ans, contre 52,3 % en Guyane, 39,6 % en Guadeloupe et 36,2 % à la Martinique. La région compte ainsi une plus faible proportion de 50 ans et plus (27,7 %). La part des CSP- dans le public de cette région est la plus élevée à 32,0 %. Les spectateurs occasionnels composent 77,3 % du public de la région, soit la part la plus élevée des régions et départements d'Outre-Mer.

Répartition du public du cinéma dans les départements et régions d'Outre-Mer en 2020 (%)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
genre				
hommes	45,3	43,4	50,2	50,4
femmes	54,7	56,6	49,9	49,6
âge				
13-24 ans	26,2	22,5	33,2	28,0
25-34 ans	13,4	13,7	19,0	17,0
35-49 ans	26,0	24,5	26,6	27,2
50 ans et plus	34,3	39,3	21,2	27,7
catégorie professionnelle				
CSP +	26,8	24,8	23,9	24,6
CSP-	29,5	31,8	22,4	32,0
inactifs	43,7	43,4	53,7	43,4
habitudes de fréquentation cinéma				
habitués	22,9	22,8	28,3	22,7
occasionnels	77,1	77,1	71,7	77,3
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Médiamétrie, enquête *Méridom*, spectateurs 13 ans et plus (septembre - novembre 2020).

Aides pour l'éducation à l'image

En 2020, les régions françaises (Métropole + Outre-Mer) ont dépensé 13,0 M€ dans des actions d'éducation à l'image (*dispositifs scolaires, Passeurs d'images, etc.*), dont 12,4 M€ de la part des 13 régions métropolitaines et 615,2 K€ de la part des départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion). La région Hauts-de-France est la plus active dans ce domaine. 18,6 % des aides régionales consacrées à ces actions en 2020 sont versées par les Hauts-de-France, suivie de l'Ile-de-France à hauteur de 14,6 % et de la Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 11,6 %.

A large, stylized number '3' is positioned on the left side of the page. It is composed of two thick, curved segments. The top segment is white with a subtle gradient, while the bottom segment is a lighter shade of blue. The number is partially overlaid by the text 'LES DÉPARTEMENTS'.

chapitre trois

LES DÉPARTEMENTS

3.1

Le parc cinématographique des départements métropolitains

22 départements concentrent la moitié des écrans

En 2020, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié.

Les départements les mieux équipés en salles de cinéma ne sont pas seulement ceux dans lesquels sont localisés les principaux pôles d'activité et la population la plus dense (Paris et ses départements limitrophes, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, la Gironde ou le Nord) mais également des départements alpins et du littoral atlantique et méditerranéen dont l'équipement cinématographique est dimensionné de manière à accueillir la clientèle touristique en saison. Les départements comptant les plus faibles nombres d'écrans figurent parmi les moins peuplés.

Les départements selon le nombre d'écrans en 2020

10 plus forts

Paris (75)	400
Bouches-du-Rhône (13)	187
Rhône (69)	185
Gironde (33)	179
Nord (59)	178
Loire-Atlantique (44)	143
Isère (38)	135
Seine-et-Marne (77)	133
Yvelines (78)	123
Hauts-de-Seine (92)	123

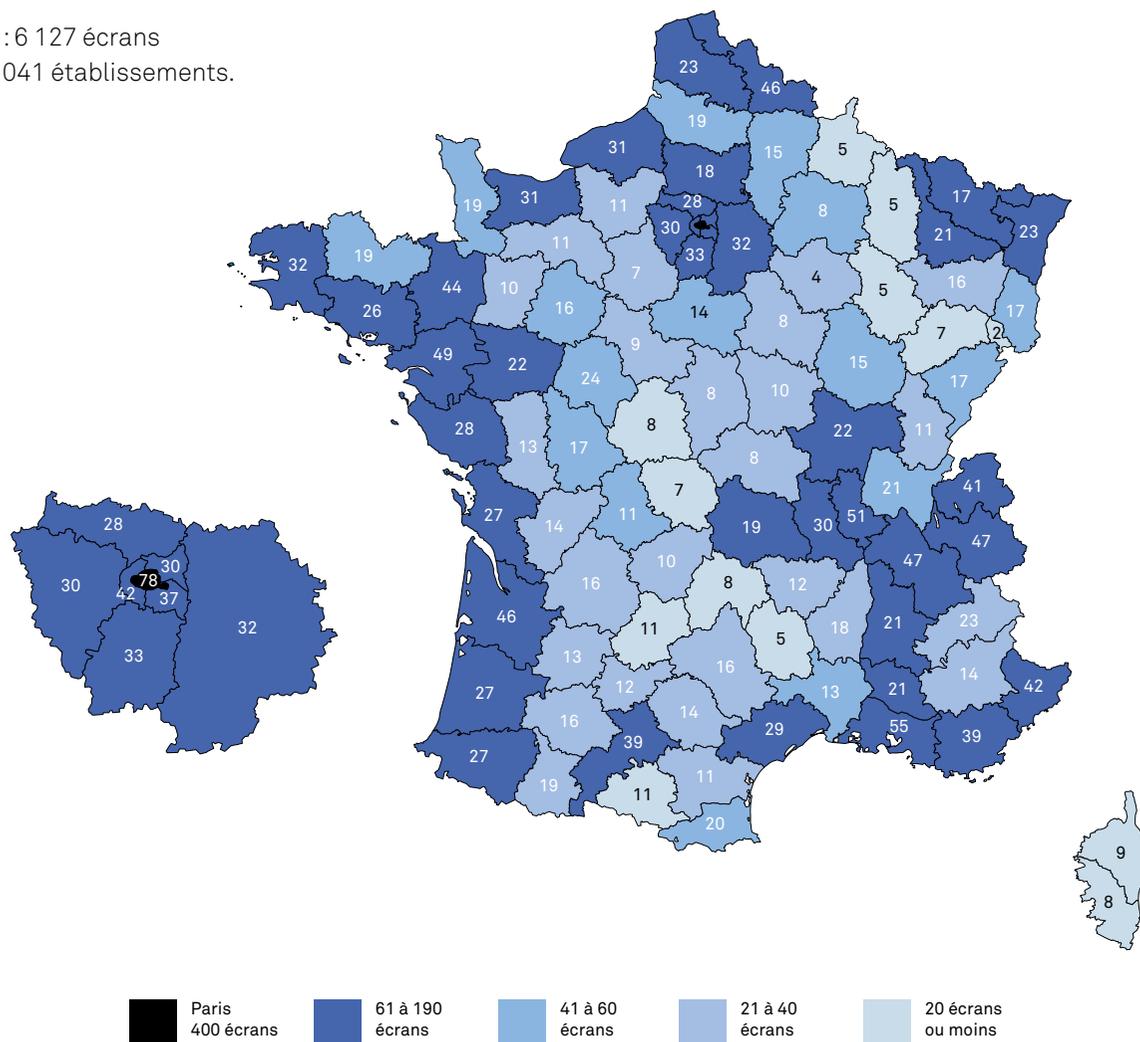
10 plus faibles

Lozère (48)	7
Creuse (23)	12
Ariège (09)	13
Haute-Corse (2B)	14
Cantal (15)	15
Territoire-de-Belfort (90)	15
Corse-du-Sud (2A)	16
Meuse (55)	16
Ardennes (08)	18
Indre (36)	18

Source : CNC.

Écrans et établissements en 2020

France : 6 127 écrans
dans 2 041 établissements.



Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements actifs dans le département.
Source : CNC.

Un fauteuil pour 56 habitants

En partie à cause de la "surcapacité" prévue dans les régions touristiques, le nombre de fauteuils par habitant est souvent plus élevé dans les départements de la moitié sud de la France. En 2020, il existe en France un fauteuil pour 56 habitants en tenant compte du recensement de 2015. Pour 72 départements, ce taux est compris entre 1 pour 40 habitants et 1 pour 70 habitants. Les départements qui présentent la plus forte densité d'équipement cinématographique se distinguent par leur forte attractivité touristique.

Les Hautes-Alpes, le département avec la plus forte densité de parc en 2020.

Les départements selon la densité du parc en 2020 (nombre de fauteuils par habitant)

10 plus forts

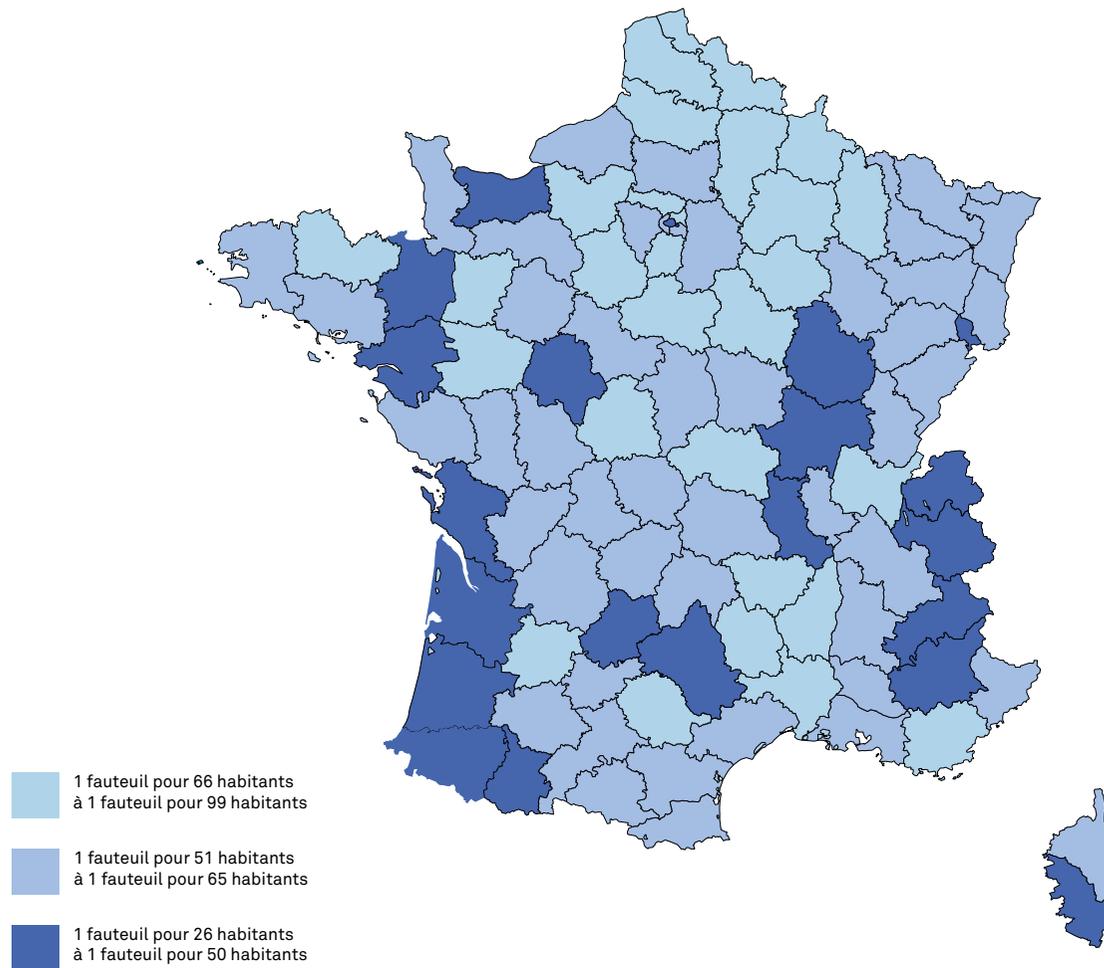
Hautes-Alpes (05)	1/26
Savoie (73)	1/29
Paris (75)	1/31
Hautes-Pyrénées (65)	1/32
Alpes-de-Haute-Provence (04)	1/33
Landes (40)	1/33
Corse-du-Sud (2A)	1/45
Indre-et-Loire (37)	1/45
Charente-Maritime (17)	1/46
Ille-et-Vilaine (35)	1/47

10 plus faibles

Allier (03)	1/99
Eure (27)	1/86
Ain (01)	1/85
Yonne (89)	1/84
Aube (10)	1/83
Meuse (55)	1/83
Gard (30)	1/83
Ardennes (08)	1/80
Aisne (02)	1/80
Loiret (45)	1/79

Lecture : En Hautes-Alpes, il existe un fauteuil pour 26 habitants en 2020.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Fauteuils par habitant en 2020



La moitié des entrées dans 16 départements

Bien que la France soit l'un des pays qui dispose du réseau de salles le plus dense, la fréquentation cinématographique est inégalement répartie sur le territoire. 16 départements totalisent plus de la moitié des entrées. Paris arrive largement en tête avec 7,47 millions d'entrées en 2020. Le Nord (59) et le Rhône (69) dépassent les deux millions d'entrées. Dans 16 autres départements, le nombre d'entrées est supérieur à un million en 2020. A l'autre extrême, le nombre d'entrées est très faible dans certains départements ruraux : 52 000 en Lozère (48), 54 000 dans l'Ariège (09) et 57 000 dans la Creuse (23).

La baisse nationale des entrées constatée en 2020 (-69,4 % par rapport à 2019), due à la crise du coronavirus, touche tous les départements puisque les évolutions sont comprises entre -59,2 % pour le Lot (46) et -75,9 % pour la Haute-Corse (2B).

Le Lot, département avec la moins forte régression en 2020

Les départements selon l'évolution des entrées en 2020

10 plus forts

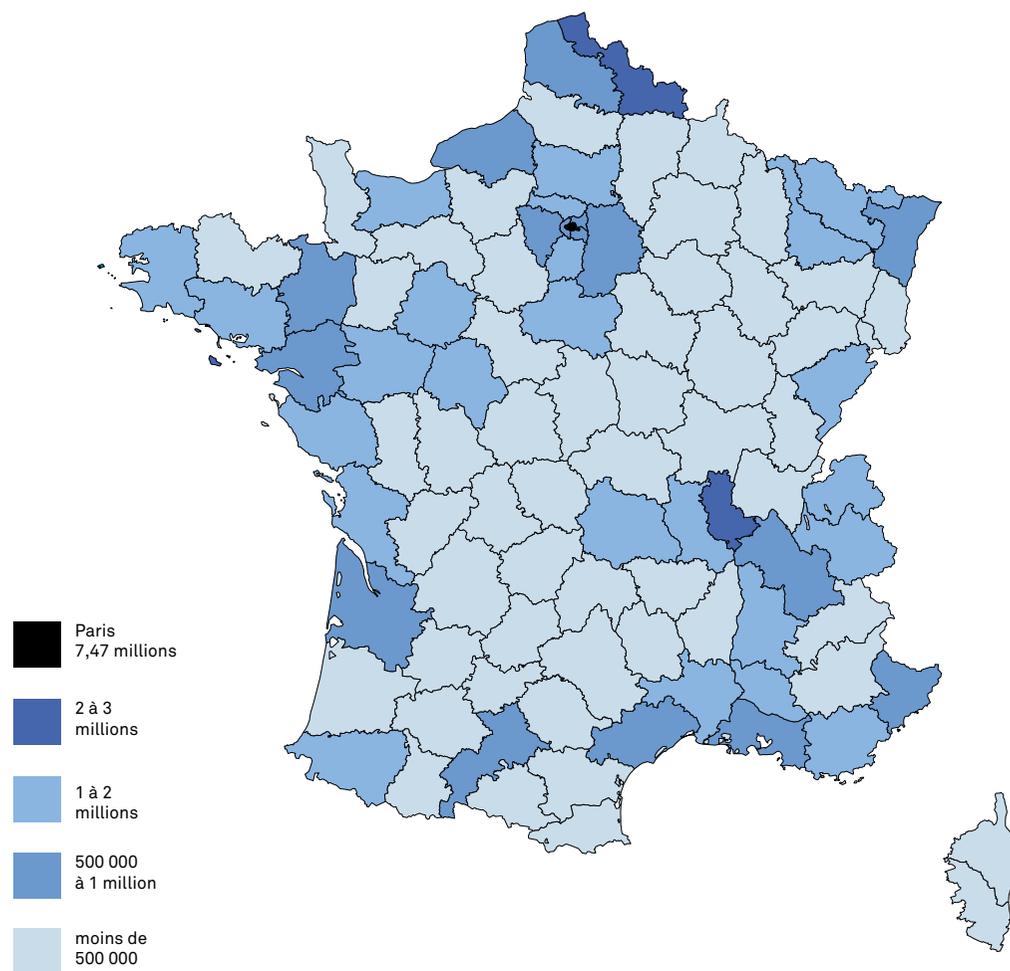
Lot (46)	-59,2%
Hautes-Alpes (48)	-64,5%
Lozère (05)	-64,5%
Haute-Saône (70)	-65,5%
Paris (75)	-66,9%
Savoie (73)	-67,1%
Ille-et-Vilaine (35)	-67,4%
Vendée (85)	-67,5%
Maine-et-Loire (49)	-67,7%
Côte-d'Armor (22)	-67,8%

10 plus faibles

Haute-Corse (2B)	-75,9%
Aube (83)	-72,8%
Var (10)	-72,8%
Oise (60)	-72,7%
Aisne (02)	-72,6%
Pyrénées-Orientales (66)	-72,5%
Haut-Rhin (68)	-72,3%
Allier (06)	-72,2%
Alpes-Maritimes (03)	-72,2%
Charente (16)	-72,2%

Source : CNC.

Entrées en 2020



1,01 entrée par habitant

Le nombre d'entrées réalisées par les salles d'un département dépend en premier lieu du nombre d'habitants. L'indice de fréquentation permet de mesurer l'activité cinématographique en faisant abstraction de sa population. Il est très élevé à Paris qui draine un nombre important de spectateurs venant des départements limitrophes. Il est fort également dans le sud-est et dans les départements où existent des villes universitaires importantes. Les enquêtes sur le public montrent, en effet, que la sortie au cinéma est particulièrement prisée par les personnes dotées d'un niveau d'instruction supérieur et par les étudiants.

L'indice de fréquentation élevé dans les départements alpins et certains départements du littoral ne signifie pas forcément que les habitants y sont particulièrement cinéphiles. Les entrées réalisées par les vacanciers dans les salles de ces départements peuvent en effet majorer l'indice de fréquentation de ces zones. En France, à cause de la fermeture des cinémas liée à la crise sanitaire, celui-ci s'élève à 1,01 entrée par habitant en 2020.

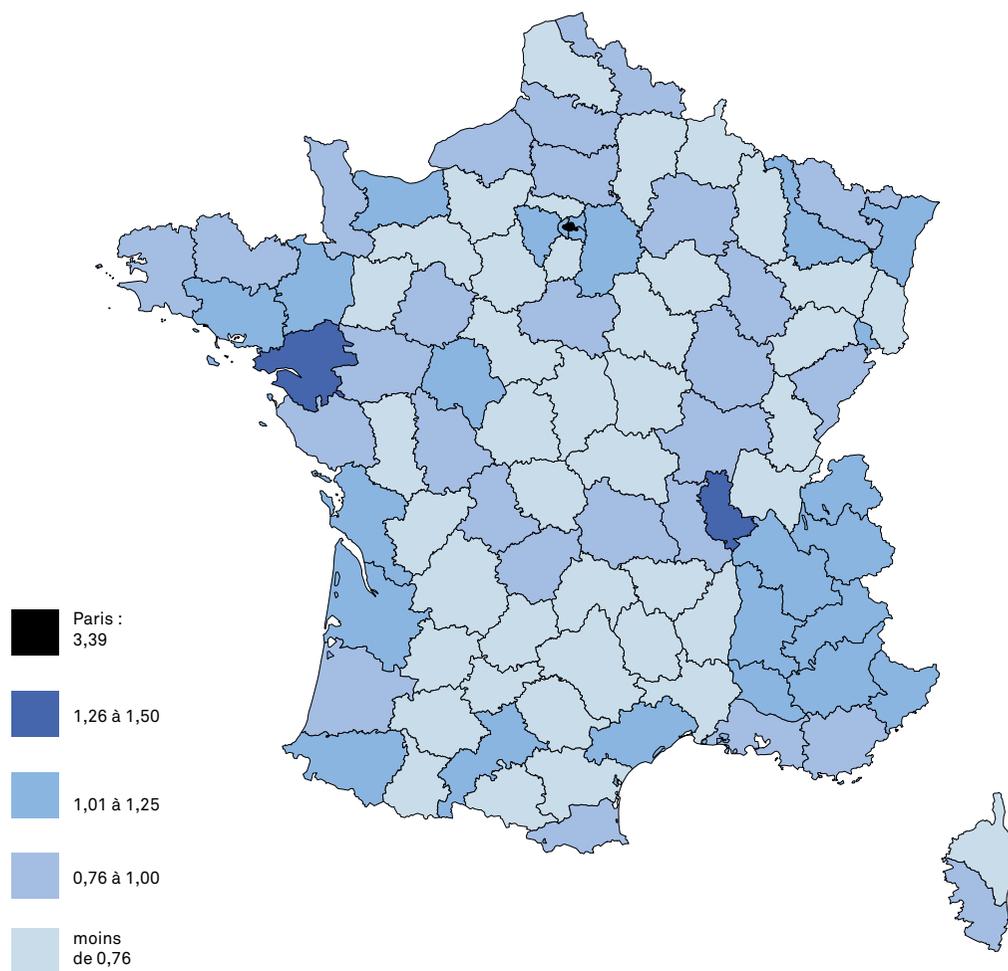
Pour 26 départements, l'indice de fréquentation est supérieur à la moyenne nationale en 2020.

Les départements selon l'indice de fréquentation¹ en 2020

10 plus forts	
Paris (75)	3,39
Loire-Atlantique (44)	1,31
Rhône (69)	1,30
Haute-Garonne (31)	1,25
Yvelines (78)	1,25
Hautes-Alpes (05)	1,22
Vaucluse (84)	1,21
Haute-Savoie (74)	1,19
Gironde (33)	1,18
Seine-et-Marne (77)	1,17
10 plus faibles	
Ariège (09)	0,36
Haute-Corse (2B)	0,38
Creuse (23)	0,47
Aisne (02)	0,49
Ain (01)	0,51
Eure (27)	0,52
Indre (36)	0,52
Ardèche (07)	0,54
Ardennes (08)	0,55
Meuse (55)	0,56

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Indice de fréquentation¹ en 2020



¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Le taux d'occupation des fauteuils varie de 5,2 % à 12,6 % selon les départements

Si le taux d'occupation des fauteuils s'élève à 8,5 % en 2020 à l'échelle nationale, il varie beaucoup selon les départements. Il s'établit à 5,2 % dans les Landes (40) et à 12,6 % dans le Gers (32). Le taux d'occupation des fauteuils de 34 départements est supérieur à la moyenne nationale en 2020.

Les départements selon le taux d'occupation des fauteuils¹ en 2020

10 plus forts	
Gers (32)	12,6%
Paris (75)	11,5%
Ardèche (07)	11,2%
Haute-Garonne (31)	11,0%
Maine-et-Loire (49)	10,9%
Côtes-d'Armor (22)	10,5%
Loire-Atlantique (44)	10,3%
Var (83)	9,9%
Haute-Savoie (74)	9,9%
Lozère (48)	9,8%
10 plus faibles	
Landes (40)	5,2%
Hautes-Pyrénées (65)	5,6%
Jura (39)	5,7%
Haut-Rhin (68)	5,8%
Alpes-de-Haute-Provence (04)	5,9%
Aisne (02)	5,9%
Moselle (57)	6,2%
Territoire de Belfort (90)	6,3%
Manche (50)	6,3%
Cher (18)	6,4%

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC.

Diversité de la recette moyenne TTC par entrée selon les départements

Autour d'une recette moyenne TTC par entrée de 6,63 € en France en 2020, les départements présentent de larges disparités de prix moyens. C'est dans les Bouches-du-Rhône (13), la Seine-et-Marne (77) et en Haute-Savoie (74) que le cinéma est, en moyenne, le plus cher (supérieur à 7,30 €). A l'autre extrême, la Haute-Saône (70) et l'Ariège (09) se trouvent parmi les départements qui proposent les tarifs moyens les plus bas (inférieurs à 5,15 €).

83 départements équipés de multiplexes

Fin 2020, 83 départements sur 96 sont équipés d'au moins un multiplexe (établissements de 8 écrans ou plus). C'est dans les départements les plus peuplés que ces établissements sont les plus nombreux : Paris (75), le Rhône (69), le Nord (59), les Bouches-du-Rhône (13) et la Gironde (33).

Le Gers, département avec le plus fort taux d'occupation des fauteuils en 2020.

La Haute-Saône, département avec la plus faible recette moyenne par entrée.

Les départements selon la recette moyenne TTC par entrée en 2020

10 plus forts	
Bouches-du-Rhône (13)	7,44€
Seine-et-Marne (77)	7,33€
Haute-Savoie (74)	7,32€
Alpes-Maritimes (06)	7,25€
Marne (51)	7,18€
Territoire de Belfort (90)	7,14€
Loiret (45)	7,12€
Paris (75)	7,09€
Moselle (57)	7,04€
Yvelines (78)	7,04€
10 plus faibles	
Haute-Saône (70)	5,14€
Ariège (09)	5,14€
Creuse (23)	5,21€
Lozère (48)	5,28€
Gers (32)	5,31€
Ardèche (07)	5,55€
Tarn (81)	5,59€
Haute-Loire (43)	5,60€
Orne (61)	5,69€
Haute-Marne (52)	5,82€

Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation des départements en 2020

		population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2021/2020	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissement Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
Ain	01	0,632	0,324	-71,3%	1,971	6,08	0,51	19	9,2%	19	21	41	7 422	13	1
Aisne	02	0,539	0,266	-72,6%	1,673	6,29	0,49	28	5,9%	14	15	43	6 774	5	1
Allier	03	0,342	0,204	-72,2%	1,288	6,30	0,60	18	8,6%	8	8	26	3 441	4	1
Alpes-de-Haute-Provence	04	0,162	0,167	-70,6%	1,023	6,13	1,03	17	5,9%	12	14	29	4 878	7	1
Alpes-Maritimes	06	1,082	1,131	-72,2%	8,193	7,25	1,04	78	8,8%	25	42	110	18 553	14	3
Ardèche	07	0,324	0,175	-69,8%	0,973	5,55	0,54	11	11,2%	18	18	32	4 883	12	-
Ardennes	08	0,278	0,151	-71,5%	0,969	6,40	0,55	10	7,8%	5	5	18	3 476	4	1
Ariège	09	0,152	0,054	-70,8%	0,279	5,14	0,36	4	6,4%	10	11	13	2 750	9	-
Aube	10	0,309	0,195	-72,8%	1,308	6,71	0,63	17	6,6%	4	4	21	3 717	3	1
Aude	11	0,367	0,268	-71,3%	1,723	6,44	0,73	23	6,9%	9	11	33	5 698	7	2
Aveyron	12	0,279	0,188	-71,3%	1,134	6,03	0,67	18	6,5%	16	16	32	5 801	11	1
Bas-Rhin	67	1,117	1,150	-68,9%	7,568	6,58	1,03	72	8,7%	19	23	97	18 197	13	4
Bouches-du-Rhône	13	2,017	1,997	-71,8%	14,848	7,44	0,99	142	8,5%	34	55	187	31 402	33	8
Calvados	14	0,694	0,754	-68,3%	4,547	6,03	1,09	40	9,7%	28	31	66	14 033	19	2
Cantal	15	0,146	0,092	-68,0%	0,552	5,99	0,63	8	7,7%	8	8	15	2 647	6	-
Charente	16	0,354	0,249	-72,2%	1,479	5,95	0,70	23	6,9%	12	14	38	5 700	10	1
Charente-Maritime	17	0,640	0,683	-69,6%	4,260	6,24	1,07	46	8,1%	23	27	70	13 877	19	3
Cher	18	0,309	0,218	-70,5%	1,450	6,66	0,70	18	6,4%	7	8	26	4 812	6	1
Corrèze	19	0,242	0,188	-69,2%	1,179	6,27	0,78	17	6,4%	9	10	27	4 679	9	1
Corse-du-Sud	2A	0,153	0,138	-69,7%	0,894	6,48	0,90	10	8,1%	6	8	16	3 425	2	-
Côte-d'Armor	22	0,598	0,492	-67,8%	3,025	6,14	0,82	24	10,5%	19	19	45	8 990	15	1
Côte-d'Or	21	0,534	0,460	-71,4%	2,910	6,33	0,86	32	8,5%	13	15	47	7 929	10	2
Creuse	23	0,120	0,057	-71,6%	0,296	5,21	0,47	5	6,4%	7	7	12	2 150	6	-
Deux-Sèvres	79	0,374	0,263	-70,1%	1,646	6,25	0,70	20	7,3%	12	13	31	6 358	11	1
Dordogne	24	0,415	0,295	-69,3%	1,812	6,13	0,71	25	7,1%	16	16	39	6 530	15	2
Doubs	25	0,537	0,522	-69,2%	3,232	6,19	0,97	43	7,2%	14	17	57	10 105	11	3
Drôme	26	0,505	0,505	-70,9%	3,286	6,51	1,00	37	9,0%	16	21	61	9 122	16	2
Essonne	91	1,276	0,837	-70,6%	5,434	6,49	0,66	63	7,7%	28	33	95	16 959	18	3
Eure	27	0,602	0,313	-69,8%	2,037	6,51	0,52	22	6,9%	11	11	34	6 982	6	1

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement 2020 après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2021/2020	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissement Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶	
Eure-et-Loir	28	0,434	0,298	-71,5%	2,024	6,79	0,69	19	8,7%	7	7	29	5 562	5	2
Finistère	29	0,908	0,824	-68,4%	5,023	6,09	0,91	56	8,7%	26	32	86	15 284	25	3
Gard	30	0,738	0,522	-70,8%	3,654	7,00	0,71	41	7,6%	11	13	54	8 915	9	3
Gers	32	0,191	0,133	-68,1%	0,708	5,31	0,70	7	12,6%	16	16	24	3 595	16	-
Gironde	33	1,548	1,824	-69,4%	11,582	6,35	1,18	134	7,9%	42	46	179	32 702	29	7
Haute-Corse	2B	0,175	0,066	-75,9%	0,423	6,43	0,38	5	8,2%	8	9	14	2 712	1	-
Haute-Garonne	31	1,335	1,676	-69,5%	11,355	6,77	1,26	84	11,0%	33	39	116	21 156	28	5
Haute-Loire	43	0,227	0,140	-69,6%	0,785	5,60	0,62	8	9,6%	12	12	21	3 451	9	-
Haute-Marne	52	0,179	0,139	-70,2%	0,807	5,82	0,78	13	7,1%	5	5	19	3 143	3	1
Hautes-Alpes	05	0,141	0,171	-64,5%	1,069	6,23	1,22	17	7,9%	19	23	38	5 378	8	-
Haute-Saône	70	0,238	0,165	-65,5%	0,850	5,14	0,70	12	7,3%	6	7	19	3 675	4	1
Haute-Savoie	74	0,794	0,942	-68,8%	6,900	7,32	1,19	53	9,9%	29	41	89	16 894	20	4
Hautes-Pyrénées	65	0,229	0,172	-71,1%	1,148	6,66	0,75	17	5,6%	16	19	35	7 143	11	1
Haute-Vienne	87	0,376	0,306	-70,7%	2,012	6,58	0,81	21	8,2%	9	11	41	7 294	8	2
Haut-Rhin	68	0,763	0,493	-72,3%	3,274	6,64	0,65	42	5,8%	15	17	58	12 449	12	3
Hauts-de-Seine	92	1,602	1,658	-68,8%	11,016	6,65	1,04	87	9,7%	34	42	123	26 259	24	4
Hérault	34	1,120	1,242	-69,9%	8,561	6,89	1,11	87	8,2%	23	29	108	18 659	15	6
Ille-et-Vilaine	35	1,043	1,195	-67,4%	7,712	6,45	1,15	65	9,7%	39	44	120	22 343	34	3
Indre	36	0,224	0,117	-70,1%	0,711	6,07	0,52	11	6,7%	7	8	18	3 004	8	1
Indre-et-Loire	37	0,605	0,618	-68,5%	4,064	6,57	1,02	39	7,9%	20	24	59	13 306	11	3
Isère	38	1,251	1,273	-69,5%	8,273	6,50	1,02	85	8,2%	40	47	135	24 039	28	4
Jura	39	0,261	0,166	-69,4%	1,018	6,13	0,64	19	5,7%	9	11	31	4 832	8	-
Landes	40	0,403	0,360	-71,4%	2,202	6,11	0,89	36	5,2%	26	27	61	12 137	22	2
Loire	42	0,759	0,708	-69,3%	4,146	5,85	0,93	52	7,3%	26	30	80	15 326	18	3
Loire-Atlantique	44	1,365	1,787	-68,0%	10,695	5,99	1,31	94	10,3%	41	49	143	28 024	36	6
Loiret	45	0,673	0,630	-69,2%	4,483	7,12	0,94	35	9,1%	13	14	45	8 576	7	3
Loir-et-Cher	41	0,333	0,251	-69,1%	1,648	6,58	0,75	17	7,9%	8	9	28	5 137	6	1
Lot	46	0,173	0,125	-59,2%	0,727	5,83	0,72	9	8,2%	10	11	19	3 600	10	-
Lot-et-Garonne	47	0,333	0,223	-70,7%	1,391	6,23	0,67	21	7,2%	11	13	33	4 843	10	1
Lozère	48	0,076	0,052	-64,5%	0,276	5,28	0,69	3	9,8%	5	5	7	1 130	4	-

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement 2020 après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2021/2020	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissement Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶	
Maine-et-Loire	49	0,810	0,776	-67,7%	5,047	6,51	0,96	43	10,9%	19	22	63	10 837	14	3
Manche	50	0,499	0,409	-68,0%	2,580	6,31	0,82	35	6,3%	17	19	50	9 693	17	2
Marne	51	0,572	0,497	-69,1%	3,564	7,18	0,87	37	7,8%	7	8	48	8 110	6	3
Mayenne	53	0,308	0,209	-71,5%	1,292	6,19	0,68	13	8,8%	10	10	24	4 617	9	1
Meurthe-et-Moselle	54	0,734	0,765	-68,1%	4,949	6,47	1,04	48	8,2%	17	21	67	13 435	7	3
Meuse	55	0,191	0,106	-69,8%	0,640	6,05	0,56	10	8,1%	5	5	16	2 301	4	1
Morbihan	56	0,745	0,758	-69,4%	4,895	6,46	1,02	50	8,4%	25	26	76	14 126	21	3
Moselle	57	1,044	0,807	-72,0%	5,677	7,04	0,77	58	6,2%	16	17	81	17 523	9	5
Nièvre	58	0,212	0,149	-70,2%	0,927	6,21	0,71	12	7,0%	9	10	23	3 931	9	1
Nord	59	2,605	2,396	-69,3%	15,630	6,52	0,92	126	9,2%	37	46	178	37 506	19	8
Oise	60	0,822	0,680	-72,7%	4,614	6,79	0,83	55	6,7%	17	18	72	13 670	11	3
Orne	61	0,287	0,179	-68,8%	1,020	5,69	0,63	10	8,7%	11	11	22	4 809	10	-
Paris	75	2,206	7,471	-66,9%	52,946	7,09	3,39	382	11,5%	1	78	400	70 700	39	13
Pas-de-Calais	62	1,473	1,102	-69,6%	7,120	6,46	0,75	82	7,5%	21	23	110	21 015	10	6
Puy-de-Dôme	63	0,648	0,560	-70,5%	3,730	6,66	0,86	52	6,4%	14	19	70	11 453	12	2
Pyrénées-Atlantiques	64	0,670	0,671	-69,0%	4,222	6,29	1,00	58	6,8%	24	27	79	13 539	19	2
Pyrénées-Orientales	66	0,471	0,400	-72,5%	2,565	6,41	0,85	32	7,5%	19	20	52	8 929	9	2
Rhône	69	1,822	2,373	-69,5%	16,584	6,99	1,30	141	9,0%	34	51	185	35 193	33	9
Saône-et-Loire	71	0,555	0,468	-70,4%	2,909	6,22	0,84	38	7,9%	19	22	66	11 230	14	2
Sarthe	72	0,568	0,504	-68,0%	3,297	6,54	0,89	34	8,9%	11	16	51	9 186	6	2
Savoie	73	0,428	0,500	-67,1%	3,423	6,84	1,17	39	7,4%	37	47	82	14 769	15	2
Seine-et-Marne	77	1,390	1,632	-71,0%	11,972	7,33	1,17	103	8,1%	30	32	133	25 965	19	6
Seine-Maritime	76	1,258	1,230	-69,1%	8,345	6,78	0,98	84	7,4%	26	31	120	24 668	14	5
Seine-Saint-Denis	93	1,593	1,644	-69,5%	10,304	6,27	1,03	87	9,5%	24	30	113	23 701	20	6
Somme	80	0,572	0,446	-67,8%	2,975	6,67	0,78	26	8,8%	16	19	41	8 114	7	2
Tarn	81	0,387	0,255	-71,3%	1,423	5,59	0,66	22	6,8%	12	14	35	5 826	12	1
Tarn-et-Garonne	82	0,255	0,181	-71,4%	1,146	6,32	0,71	16	6,4%	11	12	28	4 724	9	1
Territoire-de-Belfort	90	0,144	0,157	-68,4%	1,118	7,14	1,08	12	6,3%	2	2	15	3 086	1	1
Val-de-Marne	94	1,372	1,594	-67,8%	10,564	6,63	1,16	89	8,6%	31	37	117	25 930	16	4
Val-d'Oise	95	1,215	0,748	-69,9%	4,556	6,09	0,62	55	7,0%	25	28	78	16 532	13	3

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement 2020 après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2021/2020	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissement Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶	
Var	83	1,049	0,997	-72,8%	6,927	6,95	0,95	58	9,9%	36	39	88	15 172	17	2
Vaucluse	84	0,558	0,673	-71,1%	4,391	6,52	1,21	45	8,9%	17	21	62	10 336	14	2
Vendée	85	0,667	0,574	-67,5%	3,527	6,14	0,86	30	9,8%	26	28	61	11 956	19	1
Vienne	86	0,435	0,411	-69,1%	2,596	6,31	0,95	35	7,2%	14	17	48	7 838	13	2
Vosges	88	0,372	0,272	-67,9%	1,608	5,91	0,73	15	8,6%	14	16	35	7 138	8	1
Yonne	89	0,341	0,224	-69,5%	1,420	6,33	0,66	17	6,8%	8	8	22	4 047	6	1
Yvelines	78	1,427	1,786	-68,2%	12,568	7,04	1,25	98	9,2%	27	30	123	25 067	13	6
FRANCE	64,301	65,221	65,221	-69,4%	432,595	6,63	1,01	4 225	8,5%	1 677	2 041	6 127	1 138 530	1 237	233

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement 2020 après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

3.2

Le parc Art et Essai des départements métropolitains

Remarques méthodologiques

Comme le prévoit la réforme annoncée en 2017, le classement 2020 a consisté, dans la grande majorité des cas, en un renouvellement des aides attribuées en 2019 (sur la base de la programmation pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018). Une commission nationale s'est réunie en mai 2020 pour examiner une soixantaine de cas particuliers (sur la base de leur programmation pour la période juillet 2018-juin 2019).

17 départements réalisent plus de 90 % de leurs entrées dans les établissements Art et Essai

13 départements cumulent le tiers de la fréquentation des établissements Art et Essai et 23 en rassemblent la moitié en 2020. Les établissements classés de Paris intra-muros réalisent 1,6 million d'entrées, soit 6,6 % de la fréquentation nationale des cinémas Art et Essai en 2020.

Pour 17 départements, la part d'entrées réalisée dans les établissements classés Art et Essai est supérieure à 90 %, elle atteint 100 % pour le Gers (32) et l'Indre (36), département dans lequel l'intégralité des établissements sont classés (soit respectivement 16 et 8 cinémas).

En 2020, le plus fort taux d'occupation des fauteuils Art et Essai est observé en Haute-Garonne avec 13,8 %.

Paris est le département qui compte le plus grand nombre d'établissements classés (39 établissements).

14 départements comptent plus de 85 % de leurs écrans dans les établissements Art et Essai

16 départements réunissent un tiers des écrans Art et Essai et 28 en rassemblent la moitié en 2020. Les écrans Art et Essai sont légèrement mieux répartis sur le territoire que l'ensemble du parc puisque tous établissements confondus, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié.

La Haute-Corse (2B) et le Territoire-de-Belfort (90) sont les seuls départements à ne compter qu'un seul établissement classé. Pour 14 départements métropolitains, plus de 85 % des écrans de cinéma sont classés Art et Essai.

Paris demeure le département avec le plus grand nombre d'écrans Art et Essai (103 écrans).

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2020 selon le département¹

	population (millions) ²	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²	séances		entrées		recettes guichets ³		recette moyenne par entrée (€) ³	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵
		nombre	%					milliers	% du total	millions	% du total	M€	% du total				
Ain	0,632	13	1,1%	23	4 018	175	157	10,1	53,0	0,17	51,6	0,96	48,8	5,75	0,26	42	9,7%
Aisne	0,539	5	0,4%	23	3 506	152	154	18,8	67,5	0,17	62,4	1,09	64,9	6,54	0,31	47	5,5%
Allier	0,342	4	0,3%	18	2 391	133	143	15,3	83,6	0,15	74,5	0,99	76,8	6,49	0,45	64	7,7%
Alpes-de-Haute-Provence	0,162	7	0,6%	21	3 700	176	44	15,3	90,1	0,14	85,8	0,89	87,4	6,24	0,89	39	5,6%
Alpes-Maritime	1,082	14	1,1%	31	4 516	146	240	20,3	25,9	0,28	24,9	1,70	20,7	6,03	0,26	62	9,7%
Ardèche	0,324	12	1,0%	26	3 830	147	85	9,9	92,9	0,16	89,7	0,90	92,5	5,72	0,49	41	11,0%
Ardennes	0,278	4	0,3%	15	3 026	202	92	9,1	91,9	0,14	91,8	0,89	92,3	6,44	0,50	46	7,6%
Ariège	0,152	9	0,7%	10	2 293	229	67	3,4	78,4	0,05	85,1	0,23	81,5	4,93	0,30	20	6,5%
Aube	0,309	3	0,2%	7	1 365	195	226	3,2	18,8	0,03	17,2	0,17	13,3	5,20	0,11	25	5,2%
Aude	0,367	7	0,6%	17	3 450	203	106	11,7	50,6	0,14	52,5	0,88	51,0	6,25	0,38	41	6,1%

¹ Classement 2020 après appel. ² INSEE - Recensement 2015. ³ Toutes Taxes Comprises. ⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC / INSEE.

	population (millions) ²	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²	séances		entrées		recettes guichets ³		recette moyenne par entrée (€) ³	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵
		nombre	%					milliers	% du total	millions	% du total	M€	% du total				
Aveyron	0,279	11	0,9%	25	4 895	196	57	16,1	90,8	0,17	91,0	1,04	91,8	6,08	0,61	35	6,4%
Bas-Rhin	1,117	13	1,1%	38	6 132	161	182	29,4	41,0	0,44	38,3	2,67	35,3	6,07	0,39	72	9,9%
Bouches-du-Rhône	2,017	33	2,7%	68	9 684	142	208	45,9	32,3	0,57	28,8	3,41	23,0	5,94	0,28	59	9,2%
Calvados	0,694	19	1,5%	29	6 068	209	114	15,4	38,5	0,29	39,0	1,40	30,9	4,77	0,42	49	9,8%
Cantal	0,146	6	0,5%	13	2 115	163	69	7,8	99,3	0,09	98,9	0,55	99,4	6,01	0,62	43	7,7%
Charente	0,354	10	0,8%	18	2 576	143	137	10,3	44,5	0,15	59,7	0,83	55,8	5,57	0,42	58	10,0%
Charente-Maritime	0,640	19	1,5%	39	8 183	210	78	21,5	46,9	0,29	42,4	1,69	39,7	5,84	0,45	35	7,2%
Cher	0,309	6	0,5%	13	2 176	167	142	5,5	30,9	0,08	36,5	0,44	30,2	5,51	0,26	36	9,2%
Corrèze	0,242	9	0,7%	18	3 175	176	76	8,8	50,4	0,10	51,7	0,52	44,4	5,37	0,40	31	6,4%
Corse-du-Sud	0,153	2	0,2%	7	1 445	206	106	5,0	52,7	0,09	67,5	0,60	66,7	6,40	0,61	64	9,7%
Côte-d'Armor	0,598	15	1,2%	32	5 851	183	102	16,4	68,4	0,31	63,3	1,84	61,0	5,92	0,52	53	10,3%
Côte-d'Or	0,534	10	0,8%	18	2 572	143	207	10,1	31,6	0,13	27,8	0,69	23,8	5,44	0,24	50	8,8%
Creuse	0,120	6	0,5%	11	2 046	186	59	5,0	98,3	0,06	98,8	0,29	99,0	5,22	0,47	27	6,4%
Deux-Sèvres	0,374	11	0,9%	18	4 114	229	91	7,6	38,1	0,13	48,9	0,66	40,0	5,10	0,34	31	8,3%
Dordogne	0,415	15	1,2%	38	6 344	167	65	24,7	99,4	0,29	99,3	1,80	99,5	6,14	0,71	46	7,1%
Doubs	0,537	11	0,9%	22	4 455	203	121	11,4	26,5	0,18	34,1	0,94	29,2	5,31	0,33	40	8,5%
Drôme	0,505	16	1,3%	28	4 470	160	113	13,9	37,9	0,22	43,1	1,16	35,3	5,33	0,43	49	10,1%
Essonne	1,276	18	1,5%	40	6 608	165	193	24,5	39,1	0,32	37,7	1,57	28,8	4,96	0,25	48	7,9%
Eure	0,602	6	0,5%	18	3 687	205	163	13,0	60,4	0,21	67,1	1,42	69,6	6,75	0,35	57	7,5%
Eure-et-Loir	0,434	5	0,4%	27	4 768	177	91	19,1	98,7	0,29	96,4	1,98	97,9	6,90	0,66	60	8,6%
Finistère	0,908	25	2,0%	48	9 114	190	100	28,5	50,5	0,47	57,6	2,66	52,9	5,60	0,52	52	9,4%
Gard	0,738	9	0,7%	27	3 705	137	199	19,6	47,8	0,26	49,1	1,56	42,8	6,10	0,35	69	9,6%
Gers	0,191	16	1,3%	24	3 595	150	53	7,0	100,0	0,13	100,0	0,71	100,0	5,31	0,70	37	12,6%
Gironde	1,548	29	2,3%	74	13 535	183	114	44,5	33,3	0,69	37,9	3,92	33,9	5,68	0,45	51	9,0%
Haute-Corse	0,175	1	0,1%	2	344	172	507	1,5	29,6	0,02	24,8	0,10	22,9	5,94	0,09	47	6,4%
Haute-Garonne	1,335	28	2,3%	50	8 161	163	164	31,2	37,1	0,65	39,0	3,41	30,0	5,21	0,49	80	13,8%
Haute-Loire	0,227	9	0,7%	17	2 759	162	82	7,5	88,9	0,13	91,6	0,72	92,3	5,64	0,57	47	10,0%
Haute-Marne	0,179	3	0,2%	17	2 600	153	69	12,2	94,8	0,13	95,8	0,78	96,4	5,86	0,74	51	7,2%
Hautes-Alpes	0,141	8	0,6%	9	1 640	182	86	3,8	22,7	0,06	32,9	0,33	30,8	5,84	0,40	34	9,6%
Haute-Saône	0,238	4	0,3%	16	3 055	191	78	11,6	98,4	0,16	95,3	0,82	96,8	5,22	0,66	52	7,1%
Haute-Savoie	0,794	20	1,6%	38	6 273	165	127	22,2	41,7	0,39	41,3	2,31	33,4	5,93	0,49	62	11,6%

¹ Classement 2020 après appel. ² INSEE - Recensement 2015. ³ Toutes Taxes Comprises. ⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC / INSEE.

	population (millions) ²	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²	séances		entrées		recettes guichets ³		recette moyenne par entrée (€) ³	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵
		nombre	%					milliers	% du total	millions	% du total	M€	% du total				
Hautes-Pyrénées	0,229	11	0,9%	14	3 280	234	70	3,7	21,2	0,05	30,8	0,28	24,1	5,21	0,23	16	8,3%
Haute-Vienne	0,376	8	0,6%	12	2 377	198	158	3,9	18,1	0,05	17,1	0,26	12,8	4,94	0,14	22	6,8%
Haut-Rhin	0,763	12	1,0%	33	6 464	196	118	22,9	54,9	0,31	62,4	1,91	58,5	6,23	0,40	48	7,2%
Hauts-de-Seine	1,602	24	1,9%	46	9 339	203	171	28,2	32,5	0,55	33,4	3,00	27,3	5,43	0,35	59	10,7%
Hérault	1,120	15	1,2%	38	5 957	157	188	29,2	33,8	0,46	37,0	2,52	29,5	5,48	0,41	77	10,0%
Ille-et-Vilaine	1,043	34	2,7%	59	10 735	182	97	24,5	37,4	0,53	44,1	2,77	35,9	5,25	0,51	49	12,1%
Indre	0,224	8	0,6%	18	3 004	167	75	11,0	100,0	0,12	100,0	0,71	100,0	6,07	0,52	39	6,7%
Indre-et-Loire	0,605	11	0,9%	18	3 584	199	169	9,5	24,1	0,22	34,9	1,16	28,5	5,37	0,36	60	12,8%
Isère	1,251	28	2,3%	68	11 341	167	110	39,8	47,0	0,65	51,3	3,89	47,0	5,95	0,52	58	9,9%
Jura	0,261	8	0,6%	20	3 242	162	80	11,5	60,3	0,10	58,9	0,58	56,9	5,92	0,38	30	5,3%
Landes	0,403	22	1,8%	41	8 391	205	48	19,8	54,7	0,25	70,0	1,47	66,9	5,84	0,63	30	6,5%
Loire	0,759	18	1,5%	41	7 135	174	106	24,9	47,6	0,44	62,3	2,43	58,6	5,50	0,58	62	10,3%
Loire-Atlantique	1,365	36	2,9%	61	11 571	190	118	31,0	32,9	0,68	37,9	3,53	33,0	5,21	0,50	59	12,9%
Loiret	0,673	7	0,6%	18	2 920	162	231	13,9	39,9	0,21	33,8	1,21	27,1	5,70	0,32	73	8,6%
Loir-et-Cher	0,333	6	0,5%	15	2 621	175	127	8,1	47,4	0,11	45,1	0,65	39,7	5,80	0,34	43	7,7%
Lot	0,173	10	0,8%	12	2 549	212	68	3,9	43,8	0,06	46,1	0,28	39,0	4,93	0,33	23	7,3%
Lot-et-Garonne	0,333	10	0,8%	16	2 482	155	134	7,7	36,3	0,11	49,3	0,59	42,6	5,39	0,33	44	9,7%
Lozère	0,076	4	0,3%	6	831	139	92	3,0	88,7	0,05	89,9	0,25	90,2	5,30	0,62	57	11,3%
Maine-et-Loire	0,810	14	1,1%	39	5 898	151	137	26,4	61,3	0,41	53,2	2,41	47,8	5,85	0,51	70	11,0%
Manche	0,499	17	1,4%	37	6 811	184	73	22,2	64,1	0,29	71,5	1,73	67,2	5,92	0,59	43	7,6%
Marne	0,572	6	0,5%	26	3 900	150	147	17,0	45,9	0,20	39,8	1,21	34,0	6,14	0,35	51	7,7%
Mayenne	0,308	9	0,7%	23	4 327	188	71	13,2	99,1	0,21	99,1	1,28	99,4	6,21	0,67	48	8,8%
Meurthe-et-Moselle	0,734	7	0,6%	20	4 177	209	176	14,6	30,7	0,20	26,0	1,16	23,4	5,82	0,27	48	7,3%
Meuse	0,191	4	0,3%	15	2 091	139	91	9,3	96,5	0,10	95,8	0,62	96,4	6,09	0,53	48	8,2%
Morbihan	0,745	21	1,7%	41	7 386	180	101	20,5	41,4	0,33	43,2	1,90	38,9	5,81	0,44	44	9,3%
Moselle	1,044	9	0,7%	27	4 321	160	242	16,4	28,1	0,22	26,8	1,28	22,6	5,93	0,21	50	8,6%
Nièvre	0,212	9	0,7%	21	3 688	176	57	11,4	92,6	0,14	94,4	0,88	95,2	6,26	0,67	38	7,0%
Nord	2,605	19	1,5%	46	7 971	173	327	31,0	24,6	0,50	20,8	2,70	17,3	5,42	0,19	63	9,9%
Oise	0,822	11	0,9%	43	7 038	164	117	33,3	61,0	0,38	56,6	2,51	54,5	6,53	0,47	55	7,0%
Orne	0,287	10	0,8%	21	4 459	212	64	9,7	98,6	0,18	99,0	1,01	99,3	5,71	0,62	40	8,8%
Paris	2,206	39	3,2%	103	13 673	133	161	95,7	25,0	1,65	22,1	10,34	19,5	6,27	0,75	121	13,1%

¹ Classement 2020 après appel. ² INSEE - Recensement 2015. ³ Toutes Taxes Comprises. ⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC / INSEE.

	population (millions) ²	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²	séances		entrées		recettes guichets ³		recette moyenne par entrée (€) ³	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵
		nombre	%					milliers	% du total	millions	% du total	M€	% du total				
Pas-de-Calais	1,473	10	0,8%	41	5 963	145	247	30,5	37,3	0,41	37,2	2,42	34,0	5,90	0,28	69	9,4%
Puy-de-Dôme	0,648	12	1,0%	27	3 961	147	163	16,1	30,6	0,18	32,9	1,07	28,6	5,79	0,28	47	7,8%
Pyrénées-Atlantiques	0,670	19	1,5%	34	5 897	173	114	19,7	34,2	0,32	48,3	1,78	42,1	5,49	0,48	55	9,8%
Pyrénées-Orientales	0,471	9	0,7%	15	2 374	158	198	6,8	20,9	0,10	24,4	0,47	18,2	4,78	0,21	41	11,3%
Rhône	1,822	33	2,7%	65	10 257	158	178	39,7	28,2	0,68	28,5	3,67	22,1	5,44	0,37	66	12,1%
Saône-et-Loire	0,555	14	1,1%	35	5 840	167	95	20,3	53,7	0,26	56,6	1,63	56,1	6,16	0,48	45	7,7%
Sarthe	0,568	6	0,5%	12	1 374	115	414	8,0	23,3	0,11	21,5	0,55	16,6	5,05	0,19	79	12,2%
Savoie	0,428	15	1,2%	29	5 017	173	85	14,5	37,6	0,18	36,7	1,07	31,3	5,84	0,43	37	7,4%
Seine-et-Marne	1,390	19	1,5%	39	7 252	186	192	24,0	23,2	0,29	17,8	1,65	13,8	5,68	0,21	40	6,5%
Seine-Maritime	1,258	14	1,1%	38	6 661	175	189	23,9	28,4	0,35	28,9	1,92	23,0	5,40	0,28	53	9,0%
Seine-Saint-Denis	1,593	20	1,6%	37	8 334	225	191	21,8	25,2	0,48	29,3	1,95	18,9	4,05	0,30	58	10,4%
Somme	0,572	7	0,6%	9	1 528	170	374	3,4	13,3	0,07	15,3	0,29	9,9	4,30	0,12	45	10,3%
Tarn	0,387	12	1,0%	26	4 091	157	94	14,5	65,3	0,19	74,6	0,97	68,3	5,12	0,49	46	8,4%
Tarn-et-Garonne	0,255	9	0,7%	11	1 876	171	136	3,8	24,5	0,05	27,3	0,25	22,0	5,08	0,19	26	7,3%
Territoire-de-Belfort	0,144	1	0,1%	14	2 973	212	49	11,6	97,8	0,15	97,8	1,11	98,9	7,22	1,06	51	6,2%
Val-de-Marne	1,372	16	1,3%	36	6 901	192	199	27,2	30,5	0,42	26,0	2,14	20,2	5,15	0,30	60	8,4%
Val-d'Oise	1,215	13	1,1%	24	4 764	199	255	14,1	25,6	0,20	26,1	0,87	19,1	4,44	0,16	41	7,8%
Var	1,049	17	1,4%	29	3 976	137	264	15,9	27,5	0,23	22,7	1,24	17,9	5,47	0,22	57	10,4%
Vaucluse	0,558	14	1,1%	28	3 548	127	157	18,0	40,1	0,28	41,1	1,49	33,9	5,39	0,50	78	11,9%
Vendée	0,667	19	1,5%	34	6 431	189	104	16,9	56,0	0,30	52,3	1,71	48,6	5,71	0,45	47	9,7%
Vienne	0,435	13	1,1%	22	3 155	143	138	10,9	31,3	0,18	43,9	0,95	36,6	5,27	0,42	57	12,0%
Vosges	0,372	8	0,6%	26	4 621	178	81	13,1	85,6	0,23	85,3	1,39	86,7	6,01	0,62	50	9,3%
Yonne	0,341	6	0,5%	20	3 795	190	90	17,0	98,9	0,22	98,7	1,41	99,1	6,35	0,65	58	6,8%
Yvelines	1,427	13	1,1%	27	4 364	162	327	17,8	18,1	0,27	15,0	1,48	11,8	5,50	0,19	62	9,7%
France	64,301	1 237	100,0%	2 709	466 756	172	138	1 644,5	38,9	24,83	38,1	141,55	32,7	5,70	0,39	53	9,2%

¹ Classement 2020 après appel. ² INSEE - Recensement 2015. ³ Toutes Taxes Comprises. ⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE.

3.3

La programmation dans les départements métropolitains

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

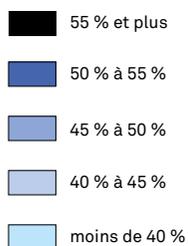
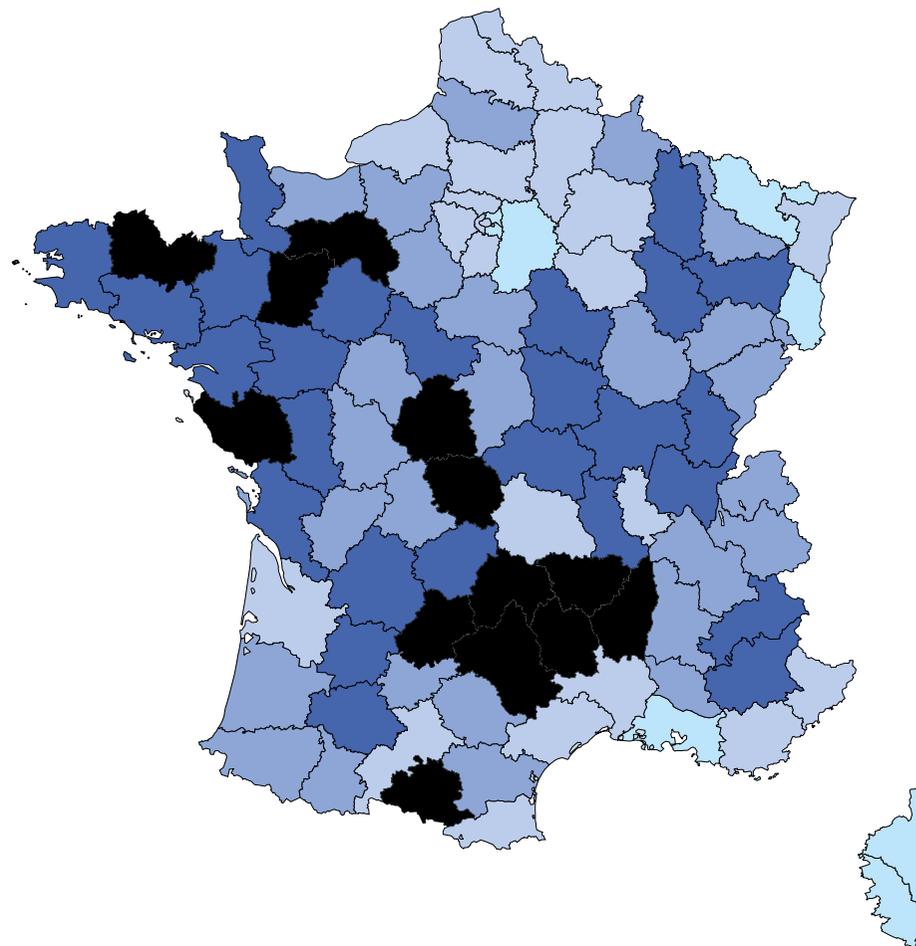
Ensemble des longs métrages

En 2020, 67 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

43 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

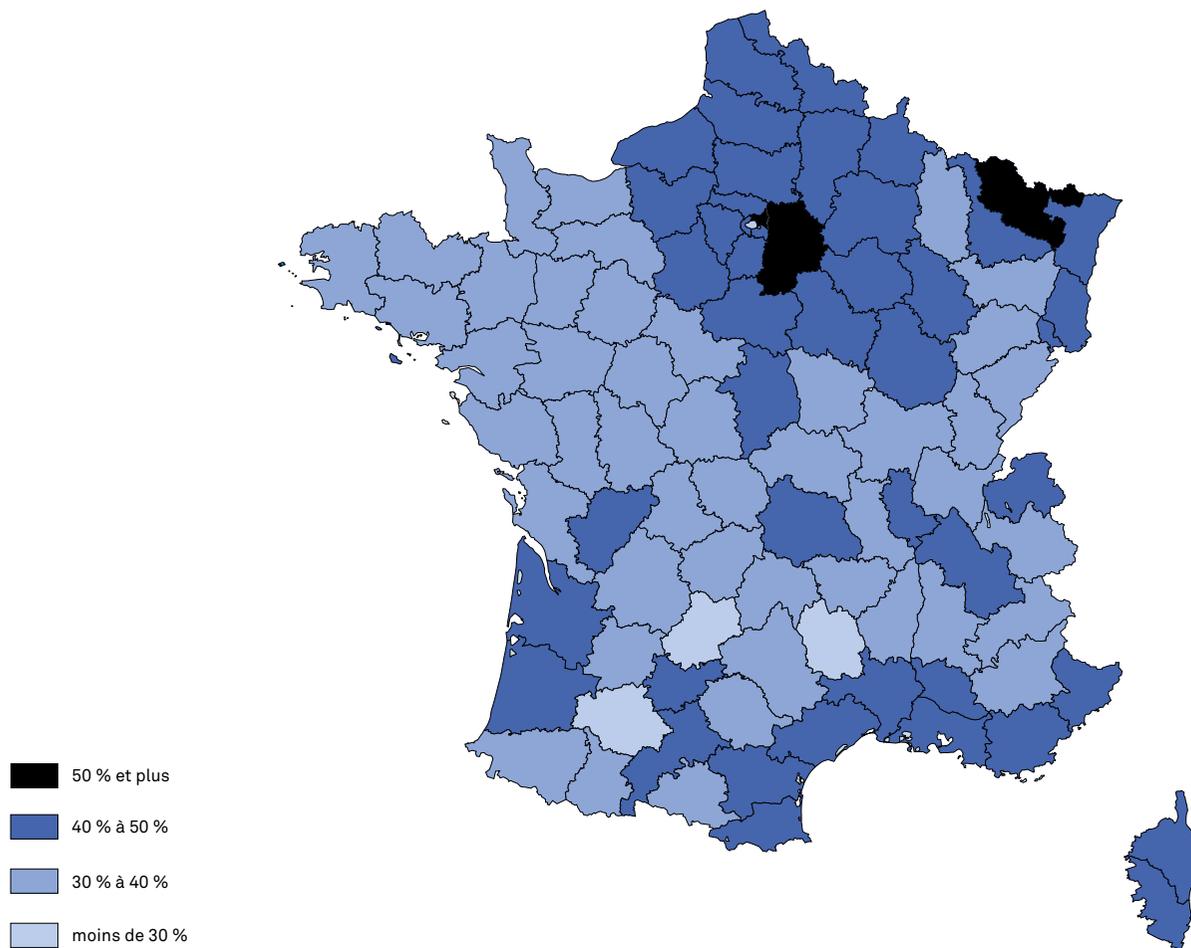


Part de marché des films français en 2020 : 44,9 % France entière



Source : CNC.

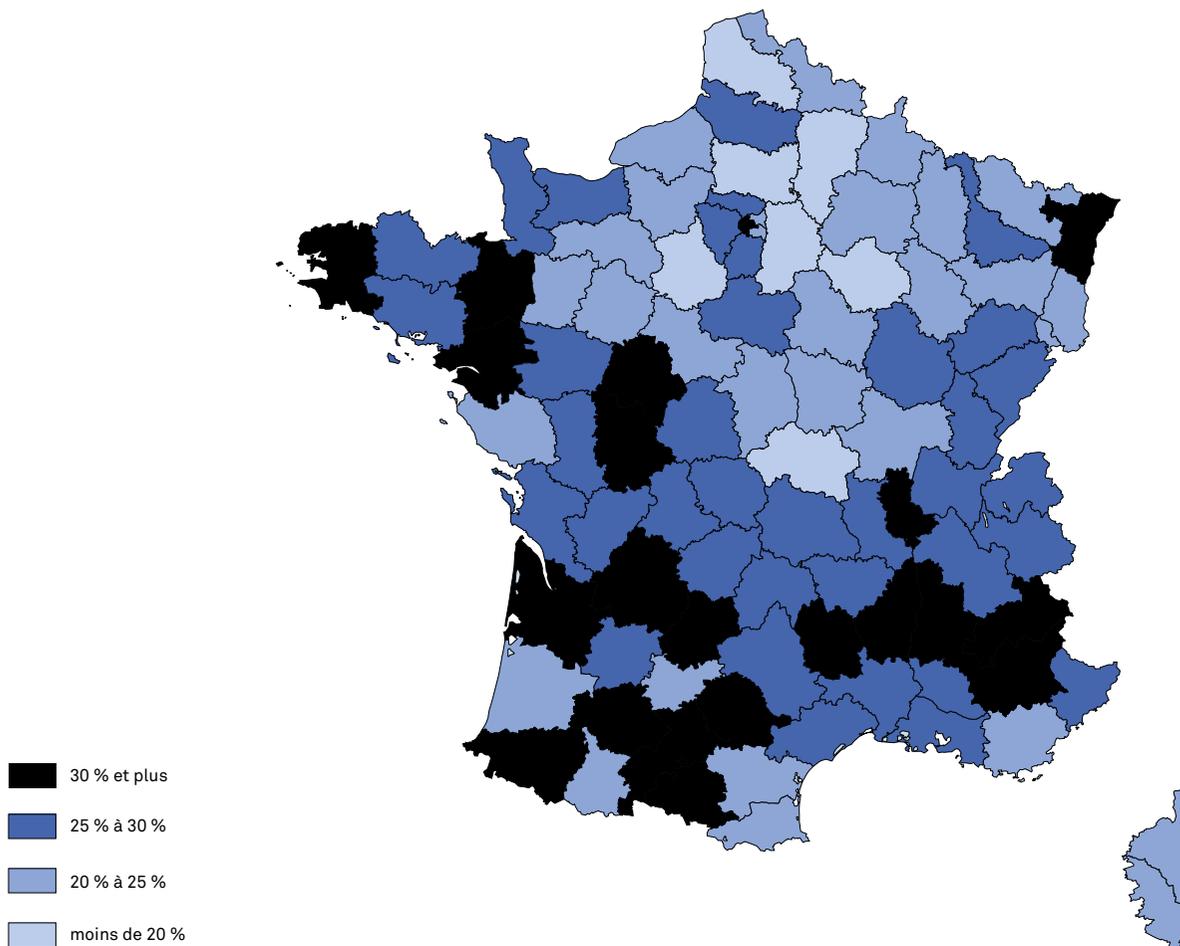
 **Part de marché des films américains en 2020 : 40,8 % France entière**



Source : CNC.

En 2020, six départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Part de marché des films Art et Essai en 2020 : 36,0 % France entière



Source : CNC.

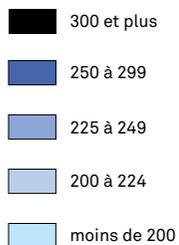
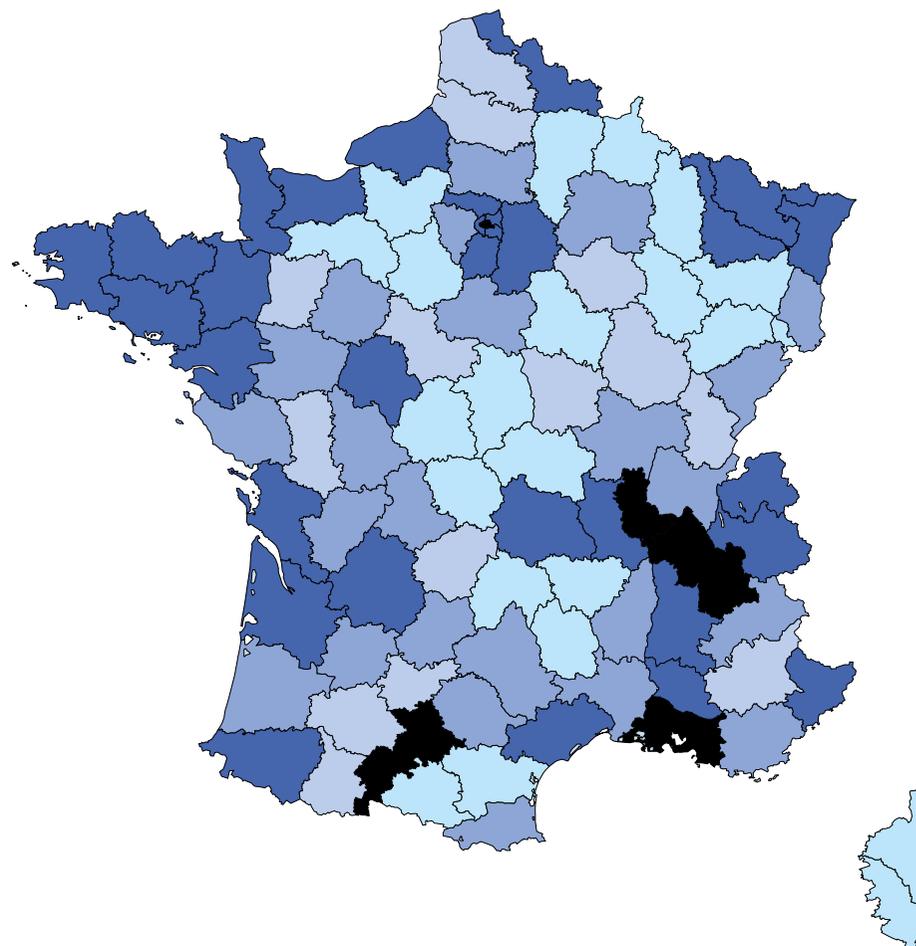
Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2020, 365 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 195 films français et 55 films américains. Parmi ces films, 206 sont recommandés Art et Essai.

Nombre de films en première exclusivité en 2020 : 365 films France entière



Source : CNC.

A large, light blue number '4' is positioned on the left side of the page, serving as a background element for the chapter title.

chapitre quatre

LES UNITÉS URBAINES

4.1

Le parc cinématographique des unités urbaines métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les données du recensement de la population de 2015

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2015 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2015 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence.

Délimitation des unités urbaines

Une unité urbaine (ou plus communément une agglomération) est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants.

Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de la population. La dernière délimitation, effectuée en 2010, est appuyée sur le recensement de 2009.

Sont identifiées tout d'abord les zones bâties atteignant plus de 2 000 habitants. Une zone bâtie est une zone constituée de constructions avoisinantes (à l'exclusion des bâtiments ou terrains servant à des buts publics, industriels ou commerciaux) formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Dans chaque zone bâtie s'étendant sur deux communes ou davantage, la ou les communes dont la population résidant dans la zone bâtie en question représente moins de la moitié de la population totale de la commune sont éliminées. Ne sont retenues ensuite que les zones bâties s'étendant sur deux communes au moins et dont la population atteint au minimum 2 000 habitants. Les communes touchées constituent alors une agglomération multicommunale. Toute commune appartenant à une agglomération multicommunale est réputée urbaine au sens de l'INSEE. Les communes n'appartenant pas à une agglomération multicommunale sont classées comme urbaines dès lors que le nombre d'habitants de la plus grande zone bâtie de la commune atteint au moins 2 000 habitants. Ces communes urbaines sont appelées villes isolées. Finalement, sont appelées unités urbaines aussi bien les agglomérations multicommunales que les villes isolées. Les communes n'appartenant pas aux unités urbaines ainsi définies sont appelées communes rurales.

929 unités urbaines équipées

Les établissements cinématographiques sont majoritairement implantés dans les communes urbaines. 41,6 % des unités urbaines sont équipées. Les agglomérations équipées de salles de cinéma concentrent près de 44 millions d'individus, soit 68,0 % de la population française totale. L'ensemble des 119 unités urbaines qui comptent 50 000 habitants et plus disposent d'au moins une salle active sur leur territoire. Seules cinq agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants ne sont pas équipées de salles actives en 2020. Il s'agit des unités urbaines de Le Rheu (20 063 habitants), Rosny-sur-Seine (20 483 habitants), Dombasle-sur-Meurthe (22 151 habitants), Rambouillet (25 456 habitants) et Esbly (34 913 habitants). Près de 30 % des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont équipées de salles de cinéma, 73,6 % de celles de 10 000 à 20 000 habitants et 96,3 % de celles de 20 000 à 50 000 habitants.

Près de 70 % de la population dispose d'un cinéma dans son unité urbaine.

Unités urbaines équipées de salles de cinéma en 2020

	unités urbaines existantes	unités urbaines équipées		population totale		population équipée	
		nombre	% du total	millions	%	millions	% de la population totale
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	1 743	506	29,0	7,918	12,3	2,814	35,5
10 000 à 20 000 habitants	235	173	73,6	3,264	5,1	2,449	75,0
20 000 à 50 000 habitants	136	131	96,3	4,104	6,4	3,981	97,0
50 000 à 100 000 habitants	64	64	100,0	4,550	7,1	4,550	100,0
100 000 à 200 000 habitants	22	22	100,0	3,246	5,0	3,246	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	32	100,0	15,971	24,8	15,971	100,0
Paris	1	1	100,0	10,706	16,6	10,706	100,0
<i>zones rurales</i>							
	-	-	-	14,541	22,6	0,359	100,0
France	2 233	929	41,6	64,301	100,0	44,077	68,5

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

Les unités urbaines de 100 000 habitants et plus réalisent plus des 2/3 des entrées

En raison de la mobilité des spectateurs et surtout de l'implantation des multiplexes au centre ou à la périphérie des grandes villes, le découpage du territoire en zones rurales et unités urbaines apporte un complément précieux à l'analyse par taille de communes. En 2020, 67,3 % des entrées et 69,9 % des recettes sont réalisées dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (y compris l'agglomération parisienne), dans lesquelles résident 46,5 % des Français. Ces unités urbaines regroupent 36,7 % des établissements, 53,9 % des écrans actifs et 55,9 % des fauteuils. 68,7 % des multiplexes sont implantés dans ces agglomérations en 2020, un est situé dans une zone rurale, le Gaumont de Thillois (51).

Les deux tiers des multiplexes sont implantés dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (y compris l'agglomération parisienne).

Equipement des zones rurales et des unités urbaines en 2020

	total	multiplexes ¹	% du total	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
				art et essai ²	% du total				
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	519	3	0,6	382	73,6	685	132	192	60
10 000 à 20 000 habitants	201	1	0,5	147	73,1	416	72	173	45
20 000 à 50 000 habitants	189	22	11,6	129	68,3	726	121	167	34
50 000 à 100 000 habitants	122	46	37,7	76	62,3	684	123	179	37
100 000 à 200 000 habitants	88	29	33,0	44	50,0	461	89	193	36
200 000 habitants et plus (hors Paris)	374	87	23,3	176	47,1	1 718	326	190	49
Paris	288	44	15,3	149	51,7	1 126	222	197	48
<i>zones rurales</i>									
France	2 041	233	11,4	1 237	60,6	6 127	1 139	186	56

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Classement après appel.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

Résultats de fréquentation des zones rurales et des unités urbaines en 2020

	séances milliers	entrées		recettes guichets ¹		recette moyenne par entrée (€) ¹	indice de fréquentation ²	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils (%) ³
		millions	%	M€	%				
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	256	3,92	6,0	20,93	4,8	5,34	0,50	30	8,0%
10 000 à 20 000 habitants	216	3,05	4,7	17,51	4,0	5,74	0,93	42	8,6%
20 000 à 50 000 habitants	463	6,16	9,4	38,41	8,9	6,24	1,50	51	8,1%
50 000 à 100 000 habitants	535	6,85	10,5	45,59	10,5	6,65	1,51	56	7,3%
100 000 à 200 000 habitants	375	5,23	8,0	36,23	8,4	6,93	1,61	59	7,5%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 368	21,66	33,2	149,13	34,5	6,88	1,36	67	8,6%
Paris	931	17,00	26,1	117,10	27,1	6,89	1,59	77	9,8%
<i>zones rurales</i>									
France	4 225	65,22	100,0	432,59	100,0	6,63	1,01	57	8,5%

¹ Toutes Taxes Comprises.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

L'indice de fréquentation s'élève à 1,01 entrée par habitant en 2020

L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. En 2020, il s'élève à 1,01 entrée par habitant pour l'ensemble du territoire national.

Le nombre d'entrées par fauteuil est le plus élevé pour l'agglomération parisienne.

L'indice de fréquentation augmente avec la taille de l'unité urbaine. Parmi les 119 unités urbaines de 50 000 habitants et plus, 19 affichent un indice de fréquentation supérieur ou égal à 2 en 2020 et 62 un indice supérieur ou égal à 1,5. Les unités urbaines de La Mézière (4 644 habitants) et de Ludres (8 676 habitants) sont les deux agglomérations qui affichent les plus forts indices de fréquentation en 2020 à 36,24 et 26,55 entrées par habitant. Ces résultats ne sous-entendent pas forcément que la population de ces zones est plus cinéphile qu'ailleurs mais que les cinémas implantés dans ces deux unités urbaines attirent des spectateurs ne résidant pas sur leur territoire. Elles sont, en effet, toutes deux situées à la périphérie de grandes unités urbaines.

La Mézière en Ile-et-Vilaine est l'unité urbaine avec l'indice de fréquentation le plus élevé de France en 2020.

L'unité urbaine de La Mézière, au nord-est de Rennes, compte un établissement de 12 écrans implanté dans la commune-centre (35), seule commune de l'agglomération. La commune est située dans une zone économique dynamique et compte plusieurs zones artisanales. Le cinéma est au cœur d'un complexe commercial, véritable source d'attraction de spectateurs potentiels.

L'agglomération de Ludres, au sud de Nancy, abrite un établissement de 14 écrans dans la commune-centre (54). L'unité urbaine compte deux communes, Ludres et Fléville-devant-Nancy. Ludres est considéré comme la première zone industrielle du grand est de la France (350 entreprises sont installées sur la commune) et, par conséquent, est un point de passage pour un grand nombre de spectateurs potentiels.

Les 10 premières unités urbaines en termes d'indice de fréquentation¹ en 2020

La Mézière (4 644 habitants)	36,24
Ludres (8 676 habitants)	26,55
Brumath (11 074 habitants)	14,06
Fontaine-le-Comte (4 672 habitants)	13,79
Vern-sur-Seiche (7 871 habitants)	8,03
Saint-Martin-en-Haut (3 907 habitants)	7,85
Molsheim (26 662 habitants)	7,29
Beaurainville (3 279 habitants)	5,88
Sarlat-la-Canéda (9 030 habitants)	5,18
Saint-Pierre-d'Oléron (6 751 habitants)	4,88

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Le taux d'occupation des fauteuils atteint 8,5 %

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran de la zone géographique considérée le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés. La capacité de la plupart des salles étant calibrée pour accueillir un maximum de spectateurs pour les séances de grande affluence, le taux d'occupation moyen d'une salle sur une année est généralement inférieur à 25 % (98,0 % des écrans en 2020). Pour l'ensemble des cinémas actifs, ce taux s'établit à 8,5 % en moyenne en 2020.

Le taux d'occupation des fauteuils apparaît nettement supérieur à la moyenne nationale dans l'agglomération parisienne (9,8 % en 2020) et dans les zones rurales (9,6 %). À l'inverse, il est très inférieur à la moyenne dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (7,5 %) et dans les agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants (7,3 %). Toucy (2 732 habitants), Céret (13 808 habitants) et Puget-Ville (4 177 habitants) affichent les taux d'occupation des fauteuils les plus élevés en 2020 (respectivement 89,5 %, 52,8 % et 50,1 %). L'unité urbaine de Toucy abrite un mono-écran ouvert une seule semaine en 2020, pour quatre séances. Les unités urbaines de Céret et de Puget-Ville possèdent chacune un mono-écran, ouverts respectivement 18 semaines au cours desquelles ont été organisées 23 séances et 15 semaines au cours desquelles ont été organisées 41 séances.

Le nombre annuel moyen d'entrées par fauteuil s'accroît très rapidement avec la taille de l'unité urbaine, passant de 25 dans les zones rurales à 77 dans l'agglomération

parisienne (57 en moyenne sur l'ensemble du territoire). Le nombre d'entrées par fauteuil est souvent plus fort dans une plus grande agglomération que dans une petite unité urbaine car, dans les grandes villes, la programmation s'étale sur l'ensemble de la semaine et les salles proposent plusieurs séances par jour. Dans les petites villes, les salles offrent parfois une programmation plus réduite.

Les 10 premières unités urbaines en termes de taux d'occupation des fauteuils¹ en 2020

	taux d'occupation des fauteuils	semaines d'activité
Toucy (2 732 habitants)	89,5%	1
Céret (13 808 habitants)	52,8%	15
Puget-Ville (4 177 habitants)	50,1%	18
Porto-Vecchio (11 826 habitants)	37,5%	3
Flassans-sur-Issole (3 485 habitants)	35,2%	30
Carcès (7 028 habitants)	32,3%	27
Meung-sur-Loire (9 217 habitants)	31,2%	16
Missillac (5 199 habitants)	29,6%	17
Corbie (8 149 habitants)	28,9%	13
Bréal-sous-Montfort (5 815 habitants)	28,1%	24

¹Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Un équipement cinématographique bien calibré

En moyenne, la France dispose d'un fauteuil pour 56 habitants en 2020. En volume, l'équipement proposé aux spectateurs potentiels est comparable quelle que soit la taille de l'agglomération. En moyenne, un fauteuil est disponible pour 34 à 60 habitants selon les catégories d'unités urbaines. Pour autant, certaines agglomérations disposent d'un équipement plus dense, comme La Mézière (4 644 habitants et un fauteuil pour deux habitants en 2020) ou Ludres (8 676 habitants et un fauteuil pour trois habitants).

Par ailleurs, la capacité d'accueil des salles n'est pas dépendante du nombre d'habitants des communes ou des unités urbaines. Quelle que soit la zone d'implantation, les écrans disposent, en moyenne, de 167 à 197 fauteuils en 2020 (186 fauteuils par écran en moyenne sur l'ensemble du parc).

Les 10 premières unités urbaines en termes de densité du parc en 2020 (nombre de fauteuils par habitant)

La Mézière (4 644 habitants)	1/2
Ludres (8 676 habitants)	1/3
Fontaine-le-Comte (4 672 habitants)	1/3
Brumath (11 074 habitants)	1/4
Gréoux-les-Bains (2 628 habitants)	1/4
Gacé (2 074 habitants)	1/6
Saint-Palais (2 969 habitants)	1/6
Le Grand-Bornand (2 154 habitants)	1/6
Vern-sur-Seiche (7 871 habitants)	1/6
Moirans-en-Montagne (2 088 habitants)	1/6

Lecture : dans l'unité urbaine de La Mézière, il y a un fauteuil pour deux habitants en 2020.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Les petits établissements enregistrent les taux d'occupation les plus élevés.

La recette moyenne par entrée augmente avec la taille de l'unité urbaine

La recette moyenne TTC par entrée en salles (RME TTC) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la division de la somme des recettes réalisées aux guichets des salles de cinéma par le nombre d'entrées payantes enregistrées. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence.

En 2020, la RME TTC s'élève à 6,63 € en France. La RME TTC est plus élevée dans les agglomérations les plus peuplées. Le billet coûte, en moyenne, 6,89 € dans l'agglomération parisienne et 5,34 € dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts. Les investissements, les modes de gestion et les charges d'exploitation sont importants pour les exploitants présents dans les grandes agglomérations. Leur politique tarifaire est, par conséquent, différente de celle des exploitants implantés dans les unités urbaines plus petites.

La recette moyenne par entrée est la plus faible dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants à 5,34 €.

C'est à Porto-Vecchio (11 826 habitants) et à Forges-les-Eaux (4 860 habitants) que la recette moyenne par entrée est la plus faible à respectivement 2,50 € et 2,73 €. L'unité urbaine de Porto-Vecchio compte un mono-écran ouvert trois semaines pour cinq séances. Celle de Forges-les-Eaux compte un mono-écran ouvert 18 semaines dans l'année.

Les 10 unités urbaines avec la plus faible recette moyenne par entrée¹ en 2020

Porto-Vecchio (11 826 habitants)	2,50€
Forges-les-Eaux (4 860 habitants)	2,73€
Céret (13 808 habitants)	2,76€
Gisors (13 776 habitants)	2,98€
Corbie (8 149 habitants)	3,03€
Beaurainville (3 279 habitants)	3,24€
Le Boulou (5 554 habitants)	3,31€
Barentin (20 372 habitants)	3,37€
Missillac (5 199 habitants)	3,41€
Bohain-en-Vermandois (5 670 habitants)	3,42€

¹ Toutes Taxes Comprises.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

10 unités urbaines supplémentaires équipées en dix ans

Parmi les 2 233 unités urbaines délimitées par l'INSEE en 2010, 929 sont équipées d'au moins un établissement cinématographique actif en 2020. En 2011, 10 unités urbaines de moins étaient équipées. Sur la période, 31 unités urbaines équipées en 2011 ne le sont plus en 2020. Il s'agit de 25 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, de cinq unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants et d'une unité urbaine de 20 000 à 50 000 habitants (Rambouillet). Le mono-écran installé à Rambouillet a fermé ses portes en 2015 et le deux écrans en 2019. Pour ce dernier, l'exploitant a entamé d'importants travaux de rénovation.

À l'inverse, 41 unités urbaines sont désormais équipées de salles de cinéma : 33 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, six de 10 000 à 20 000 habitants (Savenay, Canet-en-Roussillon, La Broque, Crépy-en-Valois, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Pertuis) et deux de 20 000 à 50 000 habitants (Barentin avec l'ouverture d'un mono-écran dans la commune-centre et Saint-Amand-les-Eaux avec un cinéma de six écrans dans la commune-centre).

Unités urbaines équipées de salles de cinéma

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	498	503	507	503	503	504	504	502	508	506
10 000 à 20 000 habitants	172	172	175	173	173	173	172	172	173	173
20 000 à 50 000 habitants	130	131	132	132	132	132	131	131	132	131
50 000 à 100 000 habitants	64	64	64	64	64	64	64	64	64	64
100 000 à 200 000 habitants	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
unité urbaine de Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>zones rurales</i>										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	919	925	933	927	927	928	926	924	932	929

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Une évolution plus importante du parc dans les unités urbaines moyennes

Entre 2011 et 2020, les unités urbaines de moins de 20 000 habitants gagnent quatre établissements et 101 écrans. Les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants sont celles qui ont été le plus concernées par le développement des multiplexes. Signe de la concentration des écrans dans un plus petit nombre de sites, ces unités urbaines perdent 13 établissements et gagnent 190 écrans sur la période. Au-delà de 100 000 habitants (hors unité urbaine de Paris), les unités urbaines comptent 12 établissements actifs et 186 écrans de plus en dix ans. L'agglomération parisienne gagne 9 établissements et 173 écrans entre 2011 et 2020. De nombreux multiplexes se sont implantés dans l'unité urbaine de Paris.

En ce qui concerne les zones rurales, le parc cinématographique abrite cinq établissements de moins, mais neuf écrans de plus de 2020 par rapport à 2011.

Établissements des zones rurales et des unités urbaines

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	518	518	522	516	517	517	519	515	521	519
10 000 à 20 000 habitants	198	199	202	200	199	200	199	199	199	201
20 000 à 50 000 habitants	194	196	192	191	191	192	190	189	187	189
50 000 à 100 000 habitants	130	124	120	123	125	125	125	124	123	122
100 000 à 200 000 habitants	88	88	87	86	88	88	88	88	89	88
200 000 habitants et plus (hors Paris)	362	362	366	371	372	375	377	379	378	374
unité urbaine de Paris	279	284	285	284	283	288	288	288	289	288
<i>zones rurales</i>										
France	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040	2 045	2 041

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Écrans des zones rurales et des unités urbaines

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	650	658	663	658	664	666	668	670	685	685
10 000 à 20 000 habitants	350	353	368	370	374	377	382	387	411	416
20 000 à 50 000 habitants	577	590	609	620	646	660	671	685	703	726
50 000 à 100 000 habitants	643	627	628	647	659	666	669	676	679	684
100 000 à 200 000 habitants	429	439	433	432	445	445	458	462	465	461
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 564	1 578	1 601	1 614	1 639	1 680	1 696	1 713	1 739	1 718
unité urbaine de Paris	953	963	999	1 022	1 014	1 048	1 066	1 089	1 127	1 126
<i>zones rurales</i>										
France	5 468	5 508	5 589	5 647	5 741	5 842	5 913	5 983	6 114	6 127

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Plus fort gain d'écrans en dix ans : l'agglomération parisienne avec 173 écrans supplémentaires

L'agglomération parisienne présente le gain d'écrans le plus fort entre 2011 et 2020 (+173). Elle comptait 953 écrans dans 279 établissements actifs en 2011, elle en dénombre 1 126 dans 288 établissements en 2020. Cette progression s'explique d'abord par de nombreuses ouvertures de multiplexes dans les départements périphériques: 14 écrans à Aulnay-sous-Bois (93) en 2014, 12 écrans à Tremblay-en-France (93) en 2013, huit écrans à Levallois-Perret (92) en 2015, 10 écrans à Sarcelles (95) en 2017, huit écrans à Montigny-lès-Cormeilles (95) en 2017, neuf écrans à Massy (91) en 2017, 10 écrans à Brétigny-sur-Orge (91) en 2018, huit écrans à Chennevières-sur-Marne (94) en 2018, 18 écrans à Vélizy-Villacoublay (78) en 2019, 12 écrans à Le Chesnay (78) en 2019, neuf écrans à Servon (77) en 2019 et 10 écrans à Nanterre (92) en 2020. La progression reflète également l'extension du parc de salles de la capitale sur la période (+28 écrans dans le 19^e et +10 écrans dans le 15^e). Cet élargissement du parc cinématographique de l'agglomération parisienne est parallèle à la fermeture de 33 cinémas (95 écrans) dans l'agglomération.

L'unité urbaine de Marseille-Aix-en-Provence gagne 33 écrans entre 2011 et 2020, notamment avec l'ouverture d'un multiplexe de 12 écrans à Vitrolles (13) en 2015 et de 14 écrans à Marseille (13) en 2019. De ces ouvertures, conjuguées à la fermeture d'un mono-écran, résulte un solde positif de sept établissements entre 2011 (27) et 2020 (34).

Les 10 premières unités urbaines en termes de gains d'écrans entre 2011 et 2020

	établissements	écrans	fauteuils
Paris (10 706 072 habitants)	+9	+173	+27 041
Marseille - Aix-en-Provence (1 585 498 habitants)	+7	+33	+5 459
Clermont-Ferrand (265 892 habitants)	+2	+19	+3 354
Lyon (1 639 558 habitants)	-	+18	+4 016
Nice (943 354 habitants)	+2	+15	+1 896
Toulouse (948 433 habitants)	+2	+14	+1 101
Bordeaux (904 359 habitants)	-	+12	+1 911
Tours (353 042 habitants)	+3	+12	+2 396
Saint-Malo (45 719 habitants)	+2	+11	+1 955
Mont-de-Marsan (40 141 habitants)	+2	+10	+1 389
Saint-Étienne (373 130 habitants)	+3	+10	+1 886

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Plus fort recul du nombre d'écrans en dix ans : Dijon avec 10 écrans de moins

Entre 2011 et 2020, l'unité urbaine de Dijon perd 10 écrans et deux établissements : un cinéma de quatre écrans et un autre de cinq écrans ferment leurs portes et un cinéma de 6 écrans ferme une salle dans la commune-centre (21). Sur la période, l'unité urbaine de Colmar perd six écrans et un établissement après la fermeture d'un cinéma dans la commune-centre (68).

Les 10 premières unités urbaines en termes de pertes d'écrans entre 2011 et 2020

	établissements	écrans	fauteuils
Dijon (243 244 habitants)	-2	-10	-1 375
Colmar (95 712 habitants)	-1	-6	-1 344
Béziers (90 841 habitants)	-1	-5	-685
Thonon-les-Bains (75 939 habitants)	-3	-5	-1 008
Metz (285 268 habitants)	-1	-4	-1 138
Rouen (467 133 habitants)	-1	-4	-671
Cholet (57 841 habitants)	-1	-3	-619
Aime (8 119 habitants)	-1	-2	-330
Anncy (168 098 habitants)	-1	-2	-1 238
Bourg-Saint-Maurice (9 626 habitants)	-2	-2	-422
Dives-sur-Mer (34 823 habitants)	-2	-2	-629
Morzine (4 604 habitants)	-1	-2	-579
Saint-Cyprien (53 068 habitants)	-2	-2	-660

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Baisse générale et similaire de la fréquentation dans toutes les unités urbaines

En 2020, la fréquentation cinématographique baisse de 69,4 % par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture des salles pendant 162 jours et s'élève à 65,2 millions d'entrées payantes sur l'ensemble du territoire français. Par rapport à l'année dernière, toutes les unités urbaines connaissent une baisse de fréquentation relativement équivalente selon les unités urbaines puisqu'elle est comprise entre -64,6 % (zones rurales) et -71,3 % (unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants). Paris connaît quant à elle une baisse de fréquentation de 68,1 %.

Certaines agglomérations enregistrent une progression de leur fréquentation en 2020 par rapport à 2019. À Amélie-les-Bains-Palalda, l'augmentation du nombre de séances entre 2020 et 2019 (117 séances, contre 12) et une période d'activité plus étendue (+16 semaines) explique l'explosion du nombre d'entrées dans cette unité urbaine (+591,4 %). À Pont-l'Abbé et Lunéville, le nombre de séances en forte augmentation (respectivement +2 648 et +2 559 séances) explique également la hausse de la fréquentation.

Une fréquentation en baisse de 70,0 % sur les dix dernières années.

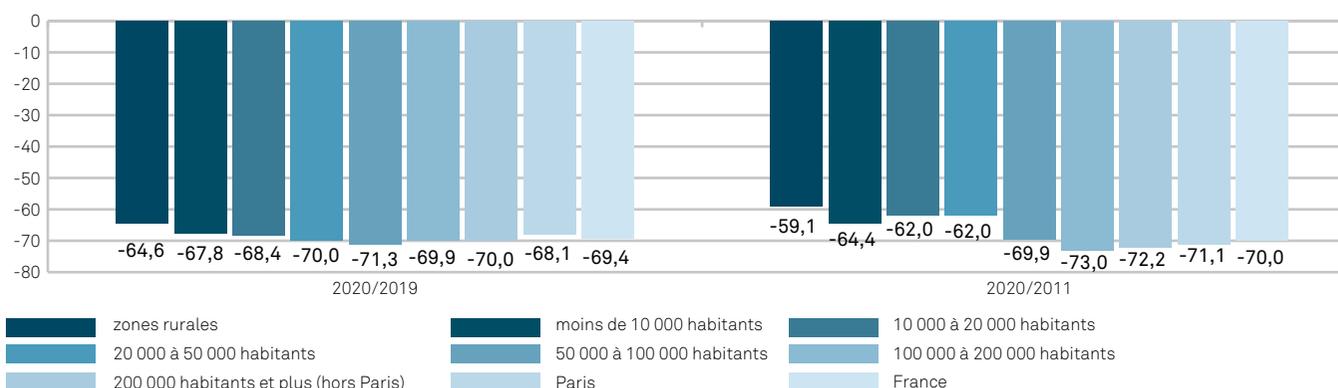
Entre 2011 et 2020, la fréquentation baisse de 70,0 % sur l'ensemble du territoire. Les plus grandes unités urbaines affichent le recul le plus important : -73,0 % pour les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants, -72,2 % pour les unités urbaines de 200 000 habitants et plus et -71,1 % pour l'agglomération parisienne. Les régressions les moins importantes sont enregistrées dans les zones rurales (-59,1 %), dans les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (-62,0 %) et dans celles de 20 000 à 50 000 habitants (-62,0 % pour chaque).

Fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (millions)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	11,02	9,98	9,34	10,78	10,93	11,59	11,58	11,38	12,18	3,92
10 000 à 20 000 habitants	8,03	7,22	6,88	8,17	8,39	8,84	8,83	8,73	9,66	3,05
20 000 à 50 000 habitants	16,21	15,39	14,82	17,25	18,13	19,59	19,80	19,14	20,52	6,16
50 000 à 100 000 habitants	22,57	21,16	20,06	22,65	23,10	23,99	23,66	22,46	23,91	6,85
100 000 à 200 000 habitants	19,39	17,95	16,76	18,12	17,83	18,15	17,42	16,58	17,36	5,23
200 000 habitants et plus (hors Paris)	77,78	72,67	69,05	73,21	71,38	73,80	71,54	69,43	72,29	21,66
Paris	58,92	56,27	54,27	55,82	52,44	53,71	52,99	49,88	53,36	17,00
<i>zones rurales</i>										
France	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,20	209,41	201,21	213,07	65,22

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Évolution de la fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (%)



Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Les progressions d'entrées en 2020 par rapport à 2019

Amélie-les-Bains-Palalda (643 habitants)	+591,4%
Pont-l'Abbé (40 647 habitants)	+254,2%
Lunéville (34 886 habitants)	+212,4%
Divonne-les-Bains (1 182 habitants)	+160,4%
Vern-sur-Seiche (63 196 habitants)	+15,1%
Castelnaudary (26 920 habitants)	+1,7%

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- Les séries statistiques sur la géographie du cinéma – données par unité urbaine

Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2020

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2020/2019	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissements Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
Agen	0,081	0,11	-71,5%	0,74	6,63	1,37	11,2	6,4%	1	2	12	1 883	1	1
Ajaccio	0,068	0,10	-73,4%	0,61	6,34	1,41	5,1	9,9%	1	3	8	1 761	1	-
Albi	0,075	0,09	-71,3%	0,55	6,42	1,15	9,4	5,0%	1	3	12	2 142	2	1
Alès	0,094	0,09	-72,8%	0,62	7,19	0,91	6,7	8,2%	1	1	8	1 309	1	1
Amiens	0,163	0,27	-68,2%	1,93	7,29	1,63	11,8	10,2%	1	3	14	3 111	2	1
Angers	0,226	0,47	-66,6%	3,23	6,85	2,09	21,9	12,2%	2	3	25	4 522	1	1
Angoulême	0,109	0,10	-70,0%	0,60	6,29	0,88	12,7	4,6%	1	3	14	2 342	1	1
Annecy	0,168	0,30	-68,5%	2,11	7,07	1,78	14,6	12,4%	3	8	20	3 300	7	1
Annemasse (Genève)	0,178	0,25	-71,1%	2,15	8,50	1,42	13,7	9,3%	6	7	21	4 240	4	1
Arlès	0,056	0,04	-68,7%	0,23	5,92	0,69	4,4	7,8%	1	2	6	714	1	-
Armentières	0,078	0,06	-67,1%	0,34	5,57	0,77	5,3	7,9%	2	2	6	865	2	-
Arras	0,087	0,08	-72,5%	0,48	6,14	0,91	5,8	12,1%	1	2	7	1 609	1	-
Avignon	0,456	0,58	-71,6%	3,86	6,66	1,27	37,4	9,2%	9	13	49	8 243	7	2
Bastia	0,068	0,05	-75,7%	0,35	6,50	0,79	3,8	9,2%	2	3	6	906	1	-
Bayonne	0,237	0,41	-67,9%	2,56	6,29	1,72	34,9	6,6%	8	9	40	7 072	4	1
Beauvais	0,059	0,13	-71,9%	0,91	6,92	2,25	12,0	6,3%	1	2	13	2 313	2	1
Belfort	0,082	0,15	-68,5%	1,11	7,22	1,87	11,6	6,2%	1	1	14	2 973	1	1
Bergerac	0,065	0,07	-67,7%	0,42	6,24	1,04	6,4	8,7%	2	2	12	1 597	2	1
Besançon	0,135	0,26	-68,5%	1,73	6,55	1,95	23,0	7,5%	2	4	25	4 066	2	2
Béthune	0,356	0,20	-65,4%	1,24	6,18	0,57	19,8	5,5%	5	6	28	5 471	1	2
Béziers	0,091	0,18	-74,4%	1,25	6,94	1,98	20,5	5,4%	2	2	21	3 423	1	2
Blois	0,067	0,16	-68,0%	1,13	7,02	2,42	10,7	7,6%	1	2	14	2 831	1	1
Bordeaux	0,904	1,35	-70,8%	8,65	6,42	1,49	98,6	7,6%	16	19	115	21 622	8	5
Boulogne-sur-Mer	0,087	0,07	-70,5%	0,39	6,02	0,75	6,0	8,2%	1	1	7	944	1	-
Bourg-en-Bresse	0,060	0,14	-71,0%	0,89	6,58	2,27	7,7	8,4%	1	2	12	2 532	1	1
Bourges	0,083	0,15	-70,3%	1,08	7,11	1,84	13,0	5,8%	1	2	13	2 620	1	1
Bourgoin-Jallieu	0,058	0,14	-73,4%	1,01	7,09	2,47	10,0	8,6%	1	1	12	2 010	1	1
Brest	0,201	0,33	-69,6%	2,14	6,40	1,66	28,1	8,3%	2	5	33	4 958	2	2
Brive-la-Gaillarde	0,075	0,11	-69,9%	0,78	6,86	1,51	11,7	5,7%	1	2	12	2 091	1	1

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus. Source : CNC.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2020/2019	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissements Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
Caen	0,199	0,50	-68,2%	3,23	6,40	2,54	26,2	10,1%	3	5	30	6 576	2	2
Calais	0,101	0,17	-69,7%	1,23	7,13	1,71	13,3	7,2%	2	2	16	2 869	1	1
Castres	0,056	0,05	-72,9%	0,31	6,44	0,86	4,2	8,7%	1	1	5	660	1	-
Châlons-en-Champagne	0,058	0,08	-71,3%	0,54	6,40	1,47	9,4	5,1%	1	2	10	1 754	1	1
Chalon-sur-Saône	0,075	0,17	-70,6%	1,09	6,25	2,32	14,1	8,6%	1	4	23	4 179	1	1
Chambéry	0,187	0,30	-69,2%	2,22	7,27	1,63	24,4	7,6%	4	8	32	5 234	5	2
Charleville-Mézières	0,059	0,11	-72,2%	0,75	6,86	1,84	7,1	7,8%	1	1	10	2 008	1	1
Chartres	0,090	0,14	-71,6%	0,97	7,06	1,53	7,6	10,0%	1	1	11	2 025	1	1
Châteauroux	0,061	0,08	-71,4%	0,48	6,38	1,24	8,0	6,2%	1	2	9	1 406	1	1
Cherbourg-Octeville	0,083	0,14	-68,6%	0,99	6,88	1,73	16,5	4,2%	1	3	18	3 792	2	1
Cholet	0,058	0,12	-70,6%	0,72	6,08	2,05	9,6	8,6%	1	1	10	1 443	1	1
Clermont-Ferrand	0,266	0,46	-71,2%	3,13	6,86	1,72	45,0	6,1%	3	8	52	8 764	4	2
Cluses	0,089	0,03	-46,0%	0,16	5,99	0,29	1,9	5,8%	2	4	6	1 710	1	-
Colmar	0,096	0,16	-71,4%	1,10	7,10	1,62	12,3	6,5%	1	1	12	2 366	-	1
Compiègne	0,070	0,14	-72,7%	0,96	6,95	1,96	11,9	6,7%	2	2	15	2 686	1	1
Creil	0,120	0,17	-72,9%	1,25	7,55	1,38	12,1	5,6%	2	2	15	4 199	-	1
Dijon	0,243	0,38	-71,8%	2,43	6,48	1,54	24,5	8,7%	2	4	30	5 419	1	2
Douai - Lens	0,505	0,50	-70,8%	3,20	6,43	0,99	32,5	7,2%	7	8	42	9 026	1	3
Draguignan	0,081	0,07	-76,3%	0,49	6,94	0,87	6,7	5,7%	1	1	7	1 288	-	-
Dunkerque	0,177	0,22	-68,0%	1,32	5,94	1,25	13,9	8,1%	4	5	21	4 103	2	1
Épinal	0,062	0,13	-69,7%	0,81	6,11	2,15	5,9	11,4%	1	1	8	1 600	1	1
Évreux	0,061	0,15	-70,1%	1,14	7,47	2,51	9,1	7,0%	1	1	10	2 395	1	1
Forbach (Sarrebbruck)	0,084	0,08	-75,2%	0,53	6,37	0,99	11,8	3,1%	2	2	15	3 248	-	1
Fréjus	0,096	0,11	-73,6%	0,69	6,43	1,13	7,4	8,0%	2	3	11	2 257	1	-
Grenoble	0,512	0,73	-69,7%	4,96	6,77	1,43	48,9	7,7%	8	13	60	11 874	7	2
Haguenau	0,059	0,09	-74,2%	0,60	6,73	1,52	6,6	8,3%	2	2	11	1 864	-	1
La Rochelle	0,128	0,28	-69,4%	1,91	6,80	2,18	18,9	7,7%	1	4	23	5 353	2	1
La Roche-sur-Yon	0,054	0,20	-67,1%	1,27	6,41	3,71	8,8	10,8%	1	2	11	2 308	1	1
La Teste-de-Buch - Arcachon	0,066	0,11	-72,8%	0,70	6,53	1,65	8,1	9,2%	3	3	14	2 076	3	1
Laval	0,067	0,12	-71,5%	0,80	6,70	1,78	7,1	8,3%	1	1	9	1 844	1	1

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2020/2019	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissements Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
Le Havre	0,238	0,28	-69,9%	1,84	6,54	1,18	18,8	8,5%	3	5	23	4 188	2	1
Le Mans	0,210	0,43	-68,6%	2,90	6,79	2,03	28,8	9,0%	3	6	36	6 155	1	2
Lille	1,039	1,38	-68,9%	9,48	6,87	1,33	60,9	10,4%	12	18	85	18 867	7	4
Limoges	0,183	0,27	-70,9%	1,82	6,79	1,46	18,5	8,5%	1	3	31	5 403	1	2
Lorient	0,114	0,26	-70,6%	1,80	6,99	2,25	20,4	7,0%	2	2	23	4 189	-	2
Lyon	1,640	2,28	-69,6%	16,13	7,07	1,39	135,5	9,0%	28	45	174	33 324	28	9
Marseille - Aix-en-Provence	1,585	1,80	-71,8%	13,69	7,63	1,13	122,4	8,8%	16	34	151	25 586	17	8
Maubeuge	0,112	0,10	-70,6%	0,63	6,24	0,89	7,9	5,7%	3	3	11	2 884	-	1
Meaux	0,074	0,05	-81,9%	0,28	6,05	0,62	2,6	10,9%	1	1	7	1 129	-	-
Menton (Monaco)	0,068	0,02	-75,4%	0,14	6,24	0,33	2,4	7,8%	1	1	3	377	-	-
Metz	0,285	0,44	-71,2%	3,22	7,25	1,56	28,4	6,9%	6	6	36	8 038	2	2
Montargis	0,056	0,09	-73,4%	0,62	6,77	1,65	7,2	7,7%	1	1	9	1 499	1	1
Montauban	0,078	0,14	-72,5%	0,92	6,68	1,77	12,3	5,9%	2	3	14	2 694	2	1
Montbéliard	0,106	0,13	-71,1%	0,78	6,17	1,19	12,8	4,9%	2	2	14	2 933	1	1
Montélimar	0,056	0,08	-73,2%	0,43	5,37	1,43	9,0	8,8%	2	4	15	1 547	2	-
Montluçon	0,057	0,04	-75,7%	0,26	5,99	0,77	2,6	13,0%	1	1	5	662	1	-
Montpellier	0,429	0,84	-69,8%	6,11	7,27	1,96	51,5	8,7%	5	10	58	10 917	3	4
Mulhouse	0,247	0,21	-72,6%	1,47	7,08	0,84	20,4	4,6%	3	5	25	5 977	3	2
Nancy	0,286	0,38	-68,7%	2,54	6,74	1,32	22,8	8,5%	2	6	29	5 639	2	2
Nantes	0,634	1,13	-68,6%	6,98	6,17	1,78	56,9	10,8%	9	15	75	14 894	9	5
Narbonne	0,053	0,11	-72,3%	0,75	6,90	2,03	9,4	8,2%	1	2	10	1 518	1	1
Nevers	0,058	0,10	-70,6%	0,65	6,65	1,68	8,0	6,8%	1	1	10	1 816	1	1
Nice	0,943	1,09	-72,3%	7,93	7,29	1,15	75,0	8,8%	18	35	101	17 368	15	3
Nîmes	0,185	0,33	-70,8%	2,44	7,31	1,80	25,9	7,3%	1	3	28	5 103	1	2
Niort	0,073	0,15	-71,0%	1,05	7,07	2,04	12,7	6,5%	1	2	14	2 914	1	1
Orléans	0,278	0,47	-68,6%	3,54	7,53	1,69	24,3	9,0%	2	3	26	5 517	1	2
Paris	10,706	17,00	-68,1%	117,06	6,89	1,59	930,8	9,8%	198	288	1126	221 810	147	44
Pau	0,198	0,25	-71,2%	1,74	6,97	1,26	26,2	5,1%	2	4	30	5 609	1	2
Périgueux	0,074	0,12	-69,8%	0,82	6,95	1,60	10,5	6,3%	2	2	11	1 920	2	1
Perpignan	0,201	0,33	-74,0%	2,23	6,71	1,65	27,7	7,3%	4	5	35	5 665	2	2

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2020/2019	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissements Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
Poitiers	0,131	0,21	-69,1%	1,44	6,69	1,65	19,2	6,7%	2	4	21	3 493	2	1
Quimper	0,080	0,16	-71,8%	1,07	6,54	2,05	11,1	8,3%	1	2	16	2 772	1	1
Reims	0,213	0,10	-51,4%	0,63	6,24	0,47	8,9	7,6%	1	1	11	1 605	1	1
Rennes	0,331	0,45	-68,5%	3,22	7,15	1,36	19,4	11,5%	4	7	26	5 523	3	1
Roanne	0,080	0,13	-70,2%	0,85	6,72	1,59	8,2	7,2%	1	2	11	2 348	1	1
Rodez	0,051	0,09	-71,3%	0,61	6,90	1,74	9,7	5,7%	1	1	10	1 603	1	1
Romans-sur-Isère	0,057	0,06	-72,8%	0,40	6,47	1,09	6,0	7,7%	1	2	11	1 503	1	1
Rouen	0,467	0,67	-70,3%	4,88	7,27	1,44	45,0	7,0%	7	9	60	12 581	2	3
Saint-Brieuc	0,095	0,21	-68,7%	1,37	6,43	2,25	9,3	11,5%	2	2	16	3 337	1	1
Saint-Cyprien	0,053	0,01	-68,6%	0,06	4,22	0,25	1,0	6,1%	3	3	3	624	3	-
Saint-Étienne	0,373	0,32	-70,3%	1,83	5,69	0,86	31,0	5,6%	10	13	42	8 369	3	2
Saint-Just-Saint-Rambert	0,061	0,11	-68,4%	0,68	5,89	1,89	5,8	10,7%	2	2	8	1 479	2	-
Saint-Nazaire	0,152	0,28	-69,2%	1,74	6,33	1,81	18,9	7,6%	6	7	24	4 724	3	1
Saint-Omer	0,062	0,11	-69,3%	0,73	6,52	1,80	6,9	9,5%	1	1	9	1 546	1	1
Saint-Quentin	0,065	0,10	-72,2%	0,70	6,89	1,55	11,1	5,3%	1	1	11	1 927	1	1
Salon-de-Provence	0,060	0,06	-74,5%	0,37	6,21	1,00	6,3	5,8%	2	3	9	1 605	3	-
Sète	0,091	0,07	-53,7%	0,42	5,67	0,80	4,1	12,3%	2	3	7	932	2	-
Strasbourg	0,461	0,62	-67,1%	3,97	6,36	1,35	36,9	8,9%	2	6	42	8 109	3	1
Tarbes	0,076	0,10	-73,8%	0,77	7,58	1,35	10,9	5,3%	1	1	11	1 968	-	1
Thionville	0,133	0,17	-72,2%	1,23	7,31	1,27	10,3	6,4%	2	3	13	3 301	2	1
Thonon-les-Bains	0,076	0,13	-72,6%	0,92	7,07	1,72	8,7	9,1%	2	3	12	1 966	1	1
Toulon	0,570	0,73	-72,1%	5,21	7,16	1,28	37,9	11,1%	13	16	50	8 606	9	2
Toulouse	0,948	1,53	-69,8%	10,59	6,92	1,61	73,4	11,4%	19	25	95	17 252	16	5
Tours	0,353	0,56	-68,7%	3,74	6,72	1,58	36,6	7,8%	10	13	47	10 412	2	3
Troyes	0,136	0,16	-72,5%	1,13	7,02	1,18	14,0	7,0%	1	1	14	2 352	-	1
Valence	0,130	0,25	-70,0%	1,80	7,30	1,91	15,9	8,7%	3	5	21	3 814	3	1
Valenciennes	0,336	0,21	-70,6%	1,53	7,13	0,64	13,1	6,8%	3	3	17	4 082	1	1
Vannes	0,079	0,21	-69,5%	1,40	6,83	2,60	10,7	9,6%	1	2	14	2 792	1	1
Vichy	0,065	0,08	-71,8%	0,52	6,54	1,21	5,7	9,7%	1	1	7	1 012	1	-
Vienne	0,095	0,12	-72,0%	0,75	6,20	1,28	7,4	9,8%	2	2	11	1 797	2	1

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

4.2

Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines

Remarques méthodologiques

Comme le prévoit la réforme annoncée en 2017, le classement 2020 a consisté, dans la grande majorité des cas, en un renouvellement des aides attribuées en 2019 (sur la base de la programmation pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018). Une commission nationale s'est réunie en mai 2020 pour examiner une soixantaine de cas particuliers (sur la base de leur programmation pour la période juillet 2018-juin 2019).

737 unités urbaines abritent des salles Art et Essai

Parmi les 929 unités urbaines équipées en salles de cinéma en 2020, 737 comptent dans leur parc au moins un établissement classé Art et Essai, soit 79,3 % de l'ensemble.

A l'exception des unités urbaines de Creil, Lorient et Troyes, les agglomérations de plus de 100 000 habitants abritent toutes des salles Art et Essai. Entre 50 000 et 100 000 habitants, sept unités urbaines sur les 64 équipées en salles de cinéma ne comptent aucun établissement classé. Il s'agit des agglomérations de Draguignan, Forbach (Sarrebbruck), Haguenau, Meaux, Menton (Monaco), Montluçon et Tarbes. En 2020, 28 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus sont exclusivement équipées de cinémas classés Art et Essai. Pour 19 d'entre elles, il n'existe qu'un seul cinéma dans l'unité urbaine. Par ailleurs, pour 46 autres unités urbaines de 50 000 habitants ou plus, au moins la moitié des établissements sont classés Art et Essai.

Les unités urbaines de moins de 10 000 habitants comptent le plus grand nombre d'établissement Art et Essai : 382.

Équipement Art et Essai en 2020 pour les zones rurales et les unités urbaines¹

	unités urbaines équipées	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
		nombre	%				
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	382	382	30,9	496	93	188	85
de 10 000 à 20 000 habitants	139	147	11,9	307	52	169	63
de 20 000 à 50 000 habitants	107	129	10,4	500	85	169	49
de 50 000 à 100 000 habitants	57	76	6,1	385	68	176	67
de 100 000 à 200 000 habitants	19	44	3,6	105	19	182	170
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	176	14,2	438	67	153	238
Paris	1	149	12,0	326	57	175	188
<i>zones rurales</i>							
	-	134	10,8	152	26	173	553
France	737	1 237	100,0	2 709	467	172	138

¹Classement 2020 après appel.
Source : CNC/INSEE. Recensement 2015, délimitation 2010.

Fréquentation des établissements Art et Essai en 2020 pour les zones rurales et les unités urbaines¹

	séances (milliers)	entrées			recettes guichets ²			recette moyenne par entrée ² (€)	indice de fréquentation ³	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴
		millions	%	% du total	M€	%	% du total				
<i>unités urbaines</i>											
moins de 10 000 habitants	184	2,90	11,7	73,9	14,74	10,4	70,4	5,09	0,37	31	8,5%
de 10 000 à 20 000 habitants	160	2,33	9,4	76,5	13,01	9,2	74,3	5,58	0,71	45	9,0%
de 20 000 à 50 000 habitants	334	4,54	18,3	73,7	28,23	19,9	73,5	6,22	1,11	54	8,2%
de 50 000 à 100 000 habitants	298	3,96	15,9	57,7	25,62	18,1	56,2	6,48	0,87	58	7,7%
de 100 000 à 200 000 habitants	71	1,08	4,4	20,7	5,74	4,1	15,9	5,31	0,33	57	9,1%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	314	5,26	21,2	24,3	28,52	20,1	19,1	5,42	0,33	78	11,6%
Paris	240	4,01	16,2	23,6	22,00	15,5	18,8	5,49	0,37	70	10,4%
<i>zones rurales</i>											
	44	0,75	3,0	55,7	3,69	2,6	47,9	4,94	0,05	28	10,7%
France	1 645	24,83	100,0	38,1	141,55	100,0	32,7	5,70	0,39	53	9,2%

¹ Classement 2020 après appel.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/INSEE. Recensement 2015, délimitation 2010.

Les cinémas Art et Essai, un poids important dans les plus petites unités urbaines

Si, en moyenne, les cinémas Art et Essai réalisent 38,1 % de la fréquentation en 2020, ce taux n'est pas homogène selon la taille de l'unité urbaine d'implantation. Il s'établit à un peu plus de 20 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus y compris l'agglomération parisienne. Il est, en revanche, largement supérieur à la moyenne dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants (entre 57,7 % et 76,5 %). Dans les zones rurales, 55,7 % des entrées relèvent des cinémas Art et Essai.

En 2020, la recette moyenne par entrée des salles Art et Essai est de 6,22 € dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants et de 6,48 € dans celles de 50 000 à 100 000 habitants. C'est également dans ces agglomérations que l'indice de fréquentation des salles Art et Essai apparait le plus élevé (respectivement 1,11 et 0,87 entrée par habitant en 2020).

23 unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants présentent un indice de fréquentation de leurs cinémas Art et Essai supérieur ou égal à 1 entrée annuelle en 2020 : Ajaccio, Beauvais, Belfort, Bergerac, Bourgoin-Jallieu, Charleville-Mézières, Chartres, Cholet, Compiègne, Epinal, Evreux, La Teste-de-Buch-Arcachon, Laval, Montargis, Nevers, Périgueux, Quimper, Rodez, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Omer, Saint-Quentin, Vichy et Vienne. Hormis pour Ajaccio, Compiègne et Quimper, le parc cinématographique de ces agglomérations est intégralement classé.

En 2020, en moyenne, une salle Art et Essai est remplie à 9,2 % de sa capacité par séance. Ce taux atteint 11,6 % dans les agglomérations de 200 000 habitants ou plus (hors Paris) et 10,7 % dans les zones rurales. Il est, en revanche, moins élevé dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (7,7%).

Baisse sensible des entrées des cinémas Art et Essai dans toutes les unités urbaines

Si la fréquentation des établissements classés recule de 65,5 % entre 2019 et 2020, ce taux varie selon la taille des unités urbaines. Cette baisse est particulièrement importante dans les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants : -70,0 %. La fréquentation recule moins rapidement dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (-60,9 %).

Entre 2011 et 2020, la fréquentation des cinémas Art et Essai recule de 60,0 % (-70,0 % tous cinémas confondus). Le nombre d'entrées diminue de manière moins significative dans les zones rurales (-42,1 %).

Évolution de la fréquentation des établissements Art et Essai¹ pour les zones rurales et les unités urbaines (millions d'entrées)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	7,01	6,64	6,35	7,38	7,67	8,06	8,24	8,09	8,778	2,90
de 10 000 à 20 000 habitants	6,13	5,62	5,44	6,47	6,56	7,28	7,37	6,96	7,79	2,33
de 20 000 à 50 000 habitants	11,52	10,68	9,71	11,98	12,98	13,01	14,11	12,58	13,75	4,54
de 50 000 à 100 000 habitants	10,40	9,56	9,39	11,07	10,59	11,47	12,32	11,66	13,01	3,96
de 100 000 à 200 000 habitants	3,18	2,34	2,50	2,68	2,71	2,70	2,53	2,58	2,42	1,08
200 000 habitants et plus (hors Paris)	12,48	10,95	11,16	12,22	12,27	13,63	13,37	13,31	13,45	5,26
Paris	10,11	9,54	9,42	9,77	8,63	9,41	8,99	8,64	10,65	4,01
<i>zones rurales</i>										
France	62,13	56,57	55,12	63,00	62,91	67,16	68,56	65,81	71,96	24,83

¹ Classement 2020 après appel.
Source : CNC.

Les cinémas Art et Essai des unités urbaines de 200 000 habitants et plus (hors Paris) réalisent la plus forte recette : 28,5 M€.

Les salles Art et Essai des zones rurales ont un meilleur taux d'occupation de leurs fauteuils que celles de Paris : 10,7 % contre 10,4 %.

4.3

La programmation des unités urbaines métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

58,5 % des entrées des unités urbaines de moins de 10 000 habitants réalisés par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. Elle atteint 56,1 % dans les zones rurales et 58,5 % dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants en 2020. À l'inverse, la part de marché des films français est plus faible dans les grandes agglomérations, s'élevant à 41,2 % dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus et à 40,5 % dans l'agglomération parisienne.

En revanche, en 2020, c'est dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (44,8 %).

36,8 % des entrées de l'agglomération parisienne pour les films Art et Essai

L'agglomération parisienne enregistrent la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 36,8 % en 2020, devant les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (33,1 %) et les zones rurales (32,3 %). Elle est inférieure à 30 % dans l'ensemble des unités urbaines de 20 000 à 200 000 habitants.

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines.

En 2020, 62 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

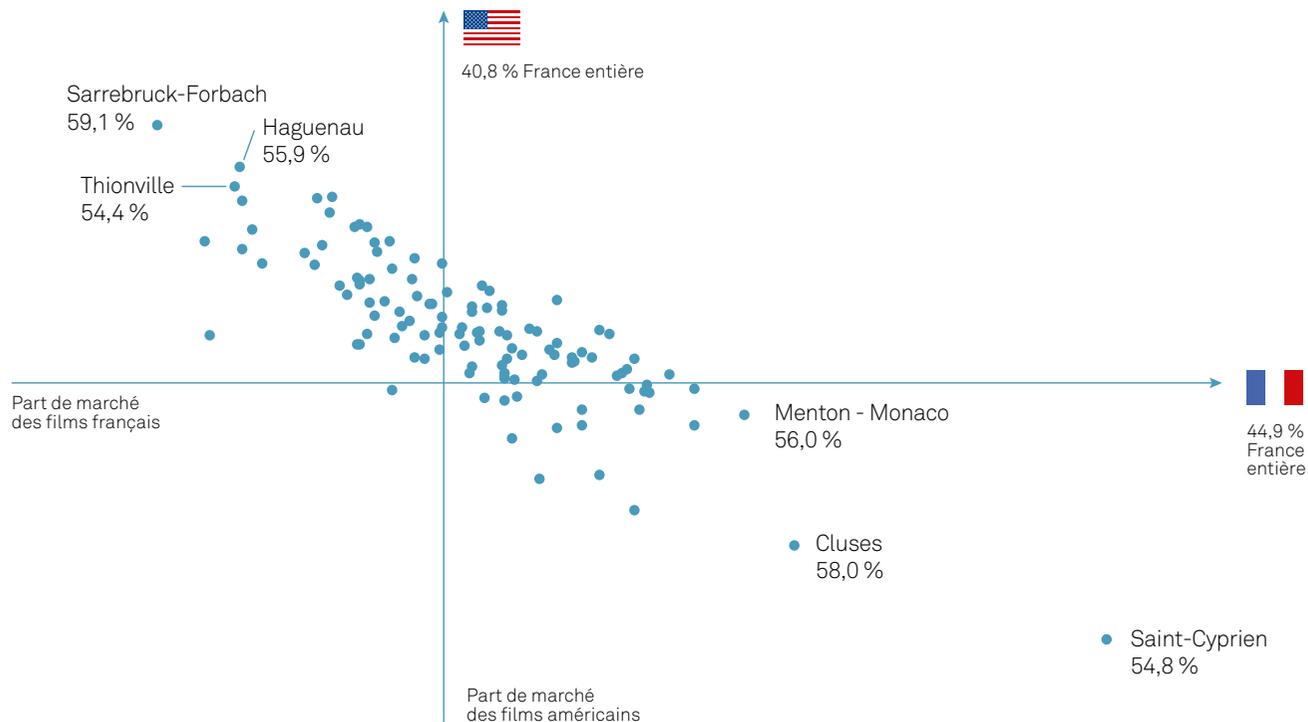
84 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

Part de marché en entrées des films dans les zones rurales et les unités urbaines en 2020 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	58,5	30,7	6,9	3,9	100,0	33,1	66,9	100,0
10 000 à 20 000 habitants	54,9	35,7	6,4	3,0	100,0	26,5	73,5	100,0
20 000 à 50 000 habitants	50,8	40,2	6,2	2,8	100,0	22,6	77,4	100,0
50 000 à 100 000 habitants	46,2	43,6	7,3	2,9	100,0	21,8	78,2	100,0
100 000 à 200 000 habitants	44,5	43,3	8,7	3,5	100,0	26,0	74,0	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	41,2	44,8	9,9	4,1	100,0	28,5	71,5	100,0
Paris	40,5	42,3	11,9	5,3	100,0	36,8	63,2	100,0
<i>zones rurales</i>								
total	44,9	40,8	10,0	4,3	100,0	36,0	64,0	100,0

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

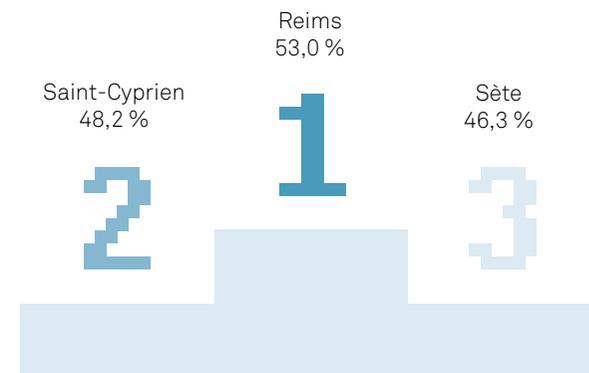
Répartition des unités urbaines selon la part de marché des films français et américains en 2020



Source : CNC / INSEE – recensement 2015.

En 2020, 8 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Art et Essai 36,0 %
des entrées totales en 2020



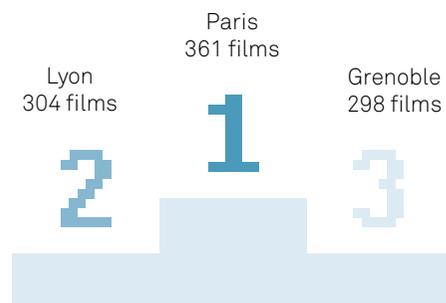
Longs métrages en première exclusivité

Films en première exclusivité en 2020

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2020, 365 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 195 films français et 55 films américains. Parmi ces films, 206 sont recommandés Art et Essai.



Films en première exclusivité dans les zones rurales et les unités urbaines en 2020

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	168	54	56	42	320	181	139	320
10 000 à 20 000 habitants	158	52	52	41	303	168	135	303
20 000 à 50 000 habitants	164	51	54	44	313	177	136	313
50 000 à 100 000 habitants	160	54	53	40	307	174	133	307
100 000 à 200 000 habitants	156	55	54	41	306	173	133	306
200 000 habitants et plus (hors Paris)	172	55	58	52	337	185	152	337
Paris	192	55	58	56	361	187	174	361
<i>zones rurales</i>	153	52	48	40	293	167	126	293
total	195	55	58	57	365	206	159	365

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- Les séries statistiques sur la géographie de la programmation en 2020

4.4

Le public des établissements des unités urbaines

Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socio-professionnelles figurent dans le chapitre 1.5.

La définition des unités urbaines apparaît dans le chapitre 4.1.

Davantage de 50 ans et plus dans les toutes petites unités urbaines et les zones rurales

La structure du public selon le genre est à l'inverse de la structure de la population. L'ensemble des unités urbaines compte davantage de femmes dans leur population mais moins au sein des spectateurs. En 2020, toutes les unités urbaines présentent un public majoritairement masculin exceptées les unités de 50 000 à 100 000 habitants.

La composition du public des établissements cinématographiques par tranche d'âge selon la taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2020, plus de 48 % des spectateurs des établissements des zones rurales (48,5 %) et des unités urbaines de moins de 10 000 habitants (44,6 %) sont âgés de 50 ans ou plus (moins de 44 % pour les autres unités urbaines et moins de 40 % pour les unités urbaines de 50 000 habitants ou plus et l'unité urbaine de Paris). C'est également dans ces zones que la population de 50 ans et plus est la plus dense. La part des 3-14 ans dans le public est supérieure à la moyenne nationale (17,6 %) uniquement dans l'unité urbaine de Paris (24,4 %) et dans les zones rurales (20,8 %). En termes de populations, ces zones présentent une forte proportion de moins de 15 ans dans leur population (respectivement 19,6 % et 19,2 %, contre 18,3 % sur l'ensemble du territoire). Au global, les moins de 25 ans représentent environ un tiers du public des unités urbaines (entre 32% et 45 % selon les unités), atteignant 44,8 % dans l'unité urbaine de Paris.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon le genre en 2020 (%)¹

	hommes	femmes
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	51,1	48,9
10 000 à 20 000 habitants	50,1	49,9
20 000 à 50 000 habitants	51,3	48,7
50 000 à 100 000 habitants	47,3	52,7
100 000 à 200 000 habitants	53,6	46,4
200 000 habitants et plus (hors Paris)	52,4	47,6
Paris	52,8	47,2
<i>zones rurales</i>		
	56,9	43,1
ensemble	51,7	48,3

¹ INSEE – recensement 2015, délimitation 2010.

Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'âge en 2020 (%)¹

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	15,2	19,4	8,2	12,6	44,6
10 000 à 20 000 habitants	15,7	16,6	11,1	12,8	43,8
20 000 à 50 000 habitants	14,6	18,3	10,4	14,4	42,2
50 000 à 100 000 habitants	15,4	19,3	12,2	14,5	38,6
100 000 à 200 000 habitants	16,0	21,6	11,1	11,7	39,6
200 000 habitants et plus (hors Paris)	16,4	20,8	11,0	13,5	38,2
Paris	24,4	20,5	10,5	9,5	35,2
<i>zones rurales</i>					
	20,8	14,4	8,1	8,2	48,5
ensemble	17,6	20,0	10,8	12,5	39,1

¹ INSEE – recensement 2015, délimitation 2010.

Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Par rapport aux autres unités urbaines, l'agglomération parisienne compte une part importante de CSP+ (29,9 %) dans le public de ses salles en 2020 comme les unités urbaines de 200 000 habitants ou plus (30,1 %). Pour ces dernières, la part des CSP- reste relativement élevée (16,8 %). Les caractéristiques du public du cinéma selon la zone d'implantation des salles sont naturellement le reflet de la population résidente de ces mêmes zones. Toutefois, pour chaque zone, la part des inactifs est sous-représentée dans le public du cinéma par rapport à la population, tout comme les CSP-, au profit des CSP+ qui sont largement sur-représentés dans la population cinématographique en comparaison de leur poids dans la population française.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon la catégorie socioprofessionnelle en 2020 (%)¹

	CSP +	CSP -	inactifs	dont étudiants
<i>unités urbaines</i>				
moins de 10 000 habitants	23,4	20,0	56,6	28,6
10 000 à 20 000 habitants	27,1	20,5	52,4	27,2
20 000 à 50 000 habitants	27,7	20,7	51,5	27,5
50 000 à 100 000 habitants	28,7	20,1	51,2	29,5
100 000 à 200 000 habitants	27,1	16,6	56,3	33,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	30,1	16,8	53,0	32,3
Paris	29,9	12,2	57,9	40,2
<i>zones rurales</i>	21,3	10,8	67,9	32,3
ensemble	28,6	16,9	54,4	32,6

¹ INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée. Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Les cinémas de l'agglomération parisienne attirent également un public ne résidant pas en région parisienne : 28,4 % du public de ces établissements n'habite pas l'agglomération.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'habitat en 2020 (%)¹

	région parisienne	autres régions
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	5,1	94,9
10 000 à 20 000 habitants	8,0	92,0
20 000 à 50 000 habitants	7,5	92,5
50 000 à 100 000 habitants	3,8	96,2
100 000 à 200 000 habitants	3,6	96,4
200 000 habitants et plus (hors Paris)	3,3	96,7
Paris	71,6	28,4
<i>zones rurales</i>	6,5	93,5
ensemble	17,7	82,3

¹ INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée. Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Le public du cinéma est plus assidu dans les unités urbaines les plus denses

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, l'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (21,0 %). La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants est la plus élevée, à 42,7 % en 2020, contre 37,2 % au niveau national.

La part des inactifs dépasse 65 % dans les zones rurales.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2020 (%)¹

	assidus	réguliers	occasionnels
<i>unités urbaines</i>			
moins de 10 000 habitants	14,7	45,3	40,0
10 000 à 20 000 habitants	14,3	43,7	42,0
20 000 à 50 000 habitants	10,3	46,9	42,7
50 000 à 100 000 habitants	10,7	48,5	40,8
100 000 à 200 000 habitants	14,4	48,1	37,5
200 000 habitants et plus (hors Paris)	17,2	46,9	35,8
Paris	21,0	45,8	33,2
<i>zones rurales</i>	12,9	50,9	36,2
ensemble	15,9	46,9	37,2

¹ INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée. Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La part des occasionnels est plus forte dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants.

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- Les séries statistiques sur le public du cinéma selon les catégories d'établissements.

chapitre cinq

LES COMMUNES



5.1

Le parc cinématographique des communes métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les données du recensement de la population de 2015

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2015 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2015 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence. Outre des évolutions en ce qui concerne les populations des communes, départements, régions ou unités urbaines, chaque nouveau recensement fait apparaître de nouvelles communes ou fusionne certaines d'entre elles.

L'équipement cinématographique se réduit avec la taille des communes

En 2020, 1 677 communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma en activité (salle programmant des œuvres cinématographiques et ayant transmis au moins une déclaration de recettes au CNC). Les communes équipées regroupent 48,6 % de la population française d'après les données du recensement de 2015.

Les grandes villes sont les plus fréquemment équipées. Toutes les communes de 100 000 habitants et plus abritent au moins un établissement cinématographique actif en 2020. La quasi-totalité des communes de 50 000 à 100 000 habitants, à l'exception de Sevrans (93) et de La Seyne-sur-Mer (83), est également dans ce cas.

L'équipement cinématographique se réduit avec la taille de la commune. Si 81,4 % des communes de 20 000 à 50 000 habitants disposent d'au moins un cinéma, 56,5 % des communes de 10 000 à 20 000 habitants sont dans ce cas en 2020 et 3,0 % des communes de moins de 10 000 habitants.

1 677 communes équipées d'au moins un cinéma en 2020.

Communes et population équipées de salles de cinéma selon la taille des communes en 2020

	communes équipées			population totale ¹		population équipée ¹	
	communes existantes ¹	nombre	% du total	millions	%	millions	% de la population totale
moins de 10 000 habitants	34 355	1 023	3,0	32,903	51,2	4,395	13,4
10 000 à 20 000 habitants	499	282	56,5	6,853	10,7	4,000	58,4
20 000 à 50 000 habitants	318	259	81,4	9,683	15,1	8,082	83,5
50 000 à 100 000 habitants	75	73	97,3	5,005	7,8	4,890	97,7
100 000 à 200 000 habitants	29	29	100,0	3,905	6,1	3,905	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	100,0	3,745	5,8	3,745	100,0
Paris	1	1	100,0	2,206	3,4	2,206	100,0
France	35 287	1 677	4,8	64,301	100,0	31,170	48,6

¹ INSEE - Recensement 2015.
Source : CNC.

Près des 2/3 des cinémas dans les petites communes

Les communes de moins de 20 000 habitants regroupent 66,1 % des établissements, 41,3 % des écrans et 41,5 % des fauteuils en 2020. Elles totalisent 30,8 % des séances, 29,9 % des entrées et 27,7 % des recettes. Cet écart entre leur part de marché en entrées et en recettes s'explique par une politique tarifaire plus avantageuse dans ces communes. En effet, la recette moyenne par entrée s'élève

à 6,05 € dans les villes de moins de 10 000 habitants et à 6,25 € dans celles de 10 000 à 20 000 habitants (6,63 € sur l'ensemble du territoire). Cette politique tarifaire résulte également de l'implantation d'établissements de petite taille : 1,9 écran par établissement en moyenne dans les plus petites communes, contre 3,0 écrans par établissement sur l'ensemble du territoire. 83,5 % des mono-écrans sont situés dans ces communes en 2020.

Equipement selon la taille des communes en 2020

	établissements actifs			écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants ³ par fauteuil		
	total	multiplexes ¹	% du total						
moins de 10 000 habitants	1 045	26	2,5	668	63,9	1 645	309	188	107
10 000 à 20 000 habitants	305	19	6,2	186	61,0	887	163	184	42
20 000 à 50 000 habitants	332	84	25,3	198	59,6	1 556	293	188	33
50 000 à 100 000 habitants	126	35	27,8	71	56,3	636	121	191	41
100 000 à 200 000 habitants	87	33	37,9	44	50,6	553	100	181	39
200 000 habitants et plus (hors Paris)	68	23	33,8	31	45,6	450	82	181	46
Paris	78	13	16,7	39	50,0	400	71	177	31
France	2 041	233	11,4	1 237	60,6	6 127	1 139	186	56

¹ Établissements de 8 écrans et plus.
² Classement 2020 après appel.
³ INSEE - Recensement 2015.
Source : CNC

Les communes de 50 000 habitants et plus (hors Paris) assurent 32,3 % des séances en 2020, 31,6 % des entrées et 32,6 % des recettes. La recette moyenne par entrée est plus élevée dans ces villes atteignant 6,55 € dans les communes de 50 000 à 100 000 habitants, 6,80 € dans celles de 100 000 à 200 000 habitants et 7,16 € dans celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris). Par ailleurs, 13,8 % des établissements actifs, 26,8 % des écrans et 26,6 % des fauteuils sont situés dans ces communes en 2020. Elles abritent 39,1 % des multiplexes. En moyenne, un établissement compte 5,83 écrans dans ces communes, soit des établissements de très grande taille, ouverts tous les jours et toute la journée.

Les communes de moins de 10 000 habitants dégagent la plus faible recette moyenne par entrée en 2020 (6,05 €, contre 6,63 € sur l'ensemble du territoire).

Résultats de fréquentation selon la taille des communes en 2020

	séances milliers	entrées		recettes guichets ¹		recette moyenne par entrée (€) ¹	indice de fréquentation ^{2,3}	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴
		millions	%	M€	%				
moins de 10 000 habitants	738	11,31	17,3	68,47	15,8	6,05	0,34	37	8,3%
10 000 à 20 000 habitants	562	8,20	12,6	51,23	11,8	6,25	1,20	50	8,2%
20 000 à 50 000 habitants	1 180	17,63	27,0	119,09	27,5	6,76	1,82	60	8,2%
50 000 à 100 000 habitants	520	7,15	11,0	46,81	10,8	6,55	1,43	59	7,5%
100 000 à 200 000 habitants	464	6,68	10,2	45,46	10,5	6,80	1,71	67	8,1%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	379	6,78	10,4	48,58	11,2	7,16	1,81	83	10,0%
Paris	382	7,47	11,5	52,95	12,2	7,09	3,39	106	11,5%
France	4 225	65,22	100,0	432,59	100,0	6,63	1,01	57	8,5%

¹ Toutes Taxes Comprises.

² INSEE - Recensement 2015.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC. - ² INSEE - Recensement 2015.

Les communes de 50 000 habitants et plus selon la densité du parc en 2020 (nombre de fauteuils par habitant)

les 10 plus forts	
Ivry-sur-Seine (59 572 habitants)	1/14
La Rochelle (75 404 habitants)	1/14
Rouen (110 169 habitants)	1/16
Valence (62 479 habitants)	1/18
Tours (136 252 habitants)	1/19
Villeneuve-d'Ascq (61 920 habitants)	1/19
Vannes (53 200 habitants)	1/19
Pau (77 215 habitants)	1/19
Nancy (105 162 habitants)	1/20
Mulhouse (110 370 habitants)	1/20

les 10 plus faibles	
Aubervilliers (83 782 habitants)	1/660
Villeurbanne (148 665 habitants)	1/619
Clamart (52 645 habitants)	1/299
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	1/282
Grasse (50 937 habitants)	1/221
Drancy (69 568 habitants)	1/211
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	1/184
Vitry-sur-Seine (92 531 habitants)	1/169
Courbevoie (83 136 habitants)	1/167
Bondy (53 439 habitants)	1/165

Lecture : À La Rochelle, il existe un fauteuil pour 14 habitants.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015.

114 communes nouvellement équipées en dix ans

En 2011, 1 638 communes françaises étaient équipées d'au moins un établissement cinématographique actif. Ce nombre passe à 1 677 en 2020, soit 39 communes de plus. L'intégralité des communes de 100 000 habitants et plus est depuis longtemps équipée.

75 communes équipées en 2011 ne le sont plus en 2020. 59 comptent moins de 10 000 habitants, six entre 10 000 et 20 000 habitants, huit entre 20 000 et 50 000 habitants et deux entre 50 000 et 100 000 habitants (Sevrans dans l'agglomération parisienne et La Seyne-sur-Mer dans le Var). Parmi les communes de 20 000 à 50 000 habitants, quatre sont situées dans l'agglomération parisienne (Draveil, Herblay, Sannois et Villeneuve-Saint-Georges), une dans l'agglomération bordelaise (Lormont), une dans l'agglomération de Compiègne (Compiègne), une dans l'agglomération lyonnaise (Oullins) et une dans l'agglomération de Rambouillet (Rambouillet).

Hausse du nombre de communes équipées en salles de cinéma.

À l'inverse, 114 communes sont désormais équipées d'au moins un cinéma. 87 comptent moins de 10 000 habitants, 16 entre 10 000 et 20 000 habitants, huit entre 20 000 et 50 000 habitants (six sont situées dans l'agglomération parisienne – Alfortville, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Longjumeau, Montmorency, Villeneuve-le-Roi – et les deux autres dans les agglomérations d'Armentières – Armentières – et de Béthune – Béthune) et trois entre 50 000 et 100 000 habitants (Levallois-Perret, Maisons-Alfort et Sarcelles, toutes dans l'agglomération parisienne).

16 établissements de moins dans les communes de 20 000 à 200 000 habitants en dix ans

Le parc cinématographique français gagne sept établissements entre 2011 et 2020. Les communes bénéficiant le plus de la hausse sont celles de moins de 20 000 habitants (26 établissements de plus). Les communes de 50 000 à 100 000 habitants abritent 213 cinémas et perdent 17 établissements en 10 ans. Les communes de 200 000 habitants et plus (hors Paris) comptent deux établissements de plus en 2020 par rapport à 2011 et Paris en abrite cinq de moins.

Communes équipées selon leur taille

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
moins de 10 000 habitants	995	999	997	991	1 004	1 009	1 011	1 006	1 018	1 023
10 000 à 20 000 habitants	272	275	278	278	281	280	279	281	282	282
20 000 à 50 000 habitants	259	259	256	257	256	258	258	256	258	259
50 000 à 100 000 habitants	72	72	71	71	71	73	74	74	74	73
100 000 à 200 000 habitants	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
France	1 638	1 645	1 642	1 637	1 652	1 660	1 662	1 657	1 672	1 677

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Établissements selon la taille des communes

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
moins de 10 000 habitants	1 030	1 027	1 022	1 013	1 027	1 033	1 036	1 030	1 041	1 045
10 000 à 20 000 habitants	294	299	303	302	305	304	303	304	302	305
20 000 à 50 000 habitants	331	330	323	324	324	326	330	326	327	332
50 000 à 100 000 habitants	134	131	129	131	132	134	132	131	130	126
100 000 à 200 000 habitants	96	95	94	94	92	92	94	92	92	87
200 000 habitants et plus (hors Paris)	66	67	68	69	68	68	67	72	71	68
Paris	83	86	88	87	85	87	84	85	82	78
France	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040	2 045	2 041

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Plus de la moitié des établissements situées dans les communes de moins de 10 000 habitants.

537 écrans supplémentaires dans les communes de moins de 50 000 habitants en dix ans

L'extension du parc d'écrans (659 écrans de plus au total entre 2011 et 2020) concerne davantage les communes de moins de 50 000 habitants ; les villes de moins de 10 000 habitants comptent 170 écrans de plus en 2020 par rapport à 2011. Ce gain s'établit à 146 écrans pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants et à 221 écrans pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants. Au total, les communes de moins de 50 000 habitants, qui regroupent 76,9 % de la population, abritent 66,7 % des écrans actifs en 2020 (64,9 % en 2011). Les villes de 50 000 habitants et plus profitent moins de l'extension du nombre d'écrans : les communes de 50 000 à 100 000 habitants comptent 40 écrans de plus en 2020 par rapport à 2011, les communes de 100 000 à 200 000 habitants en comptent 27 de plus et celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris) 19 de plus. La capitale gagne 36 écrans entre 2011 et 2020 pour cinq cinémas de moins, conséquences de la fermeture de petits établissements et de l'ouverture de multiplexes.

L'extension du parc reflète notamment l'installation des multiplexes dans les petites communes, en périphérie des grandes villes.

221 écrans de plus dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants en 2020 par rapport à 2011.

Écrans selon la taille des communes

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
moins de 10 000 habitants	1 475	1 486	1 486	1 488	1 530	1 559	1 573	1 577	1 621	1 645
10 000 à 20 000 habitants	741	747	774	782	808	814	825	848	877	887
20 000 à 50 000 habitants	1 335	1 341	1 371	1 382	1 416	1 445	1 482	1 498	1 532	1 556
50 000 à 100 000 habitants	596	597	583	608	620	622	626	629	633	636
100 000 à 200 000 habitants	526	519	530	536	538	538	560	560	570	553
200 000 habitants et plus (hors Paris)	431	445	444	447	440	445	441	454	470	450
Paris	364	373	401	404	389	419	406	417	411	400
France	5 468	5 508	5 589	5 647	5 741	5 842	5 913	5 983	6 114	6 127

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Les 10 premières communes de 50 000 habitants et plus selon le nombre d'écrans en 2020

Paris (2 206 488 habitants)	400
Lyon (513 275 habitants)	95
Marseille (861 635 habitants)	67
Bordeaux (249 712 habitants)	52
Lille (232 741 habitants)	47
Nice (342 522 habitants)	45
Strasbourg (277 270 habitants)	41
Tours (136 252 habitants)	37
Montpellier (277 639 habitants)	36
Clermont-Ferrand (141 398 habitants)	35
Rouen (110 169 habitants)	35

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Baisse moins forte de la fréquentation dans les plus petites communes

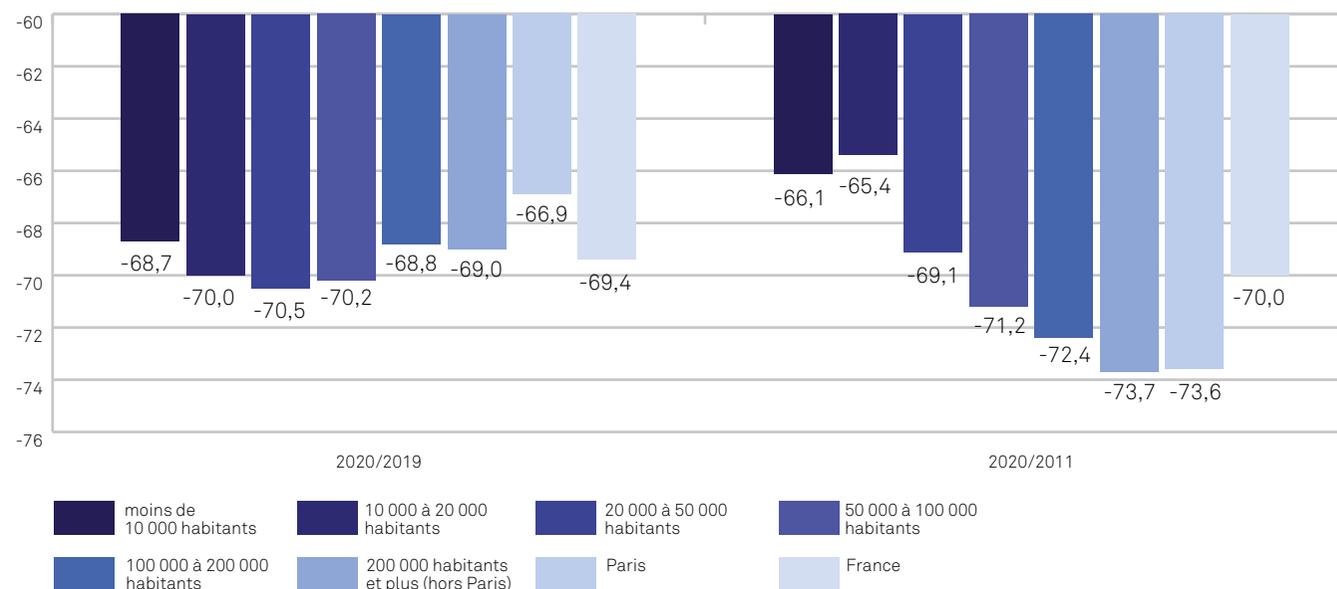
La fréquentation des salles de cinéma sur le plan national chute entre 2011 et 2020 (-70,0 %), en raison de la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture des salles pendant 162 jours en 2020. Plus les communes sont peuplées, plus leur fréquentation baisse. Les communes de 200 000 habitants et plus (hors Paris) sont celles qui enregistrent la plus forte baisse (-73,7 %), suivies de Paris (-73,6 %) et des communes de 100 000 à 200 000 habitants (-72,4 %). Les communes de moins de 10 000 habitants enregistrent le plus faible recul (-66,1 %). Entre 2019 et 2020, le nombre d'entrées chute de 69,4 % sur l'ensemble du territoire. Les communes de 20 000 à 50 000 habitants (-70,5 %) sont celles qui enregistrent la plus forte baisse et Paris (-66,9 %) la plus faible.

Entrées selon la taille des communes (millions)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
moins de 10 000 habitants	33,40	30,81	28,78	32,13	32,40	34,51	34,71	33,96	36,20	11,31
10 000 à 20 000 habitants	23,70	21,92	21,02	23,82	24,23	25,74	25,60	25,04	27,35	8,20
20 000 à 50 000 habitants	57,02	53,43	50,82	55,99	55,46	58,32	57,25	55,41	59,71	17,63
50 000 à 100 000 habitants	24,83	23,12	21,73	23,98	24,34	25,02	24,58	22,95	23,95	7,15
100 000 à 200 000 habitants	24,21	22,49	21,36	23,00	22,24	22,40	21,36	20,46	21,41	6,68
200 000 habitants et plus (hors Paris)	25,79	24,51	23,44	23,91	22,72	23,03	22,03	21,15	21,90	6,78
Paris	28,26	27,30	26,58	26,25	23,98	24,17	23,89	22,25	22,55	7,47
France	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,20	209,41	201,21	213,07	65,22

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Évolution de la fréquentation selon la taille des communes (%)



Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Toutes les communes de 50 000 habitants et plus enregistrent une baisse d'au moins 50 % de leurs entrées en 2020

Entre 2019 et 2020, la fréquentation enregistre une baisse de 69,4 %, due à la pandémie de coronavirus qui a engendré une fermeture prolongée des établissements cinématographiques au cours de l'année 2020. Toutes les communes de 50 000 habitants et plus sont touchées, mais à des degrés variés. Trois communes enregistrent une baisse de leur fréquentation supérieure à 80 % : Bobigny (-80,3 %), Meaux (-81,9 %) et Clamart (-91,5 %). C'est à Reims (-51,4 %), à Aubervilliers (-54,6 %) et à Nanterre (-58,3 %) que la baisse a été la moins forte. À Reims et à Nanterre, le parc a évolué avec l'agrandissement d'un cinéma existant pour Reims et l'ouverture d'un nouvel établissement pour Nanterre.

Bobigny (93), Bondy (93) et Aubervilliers (93) sont les communes qui enregistrent la recette moyenne par entrée la plus faible à respectivement 2,66 €, 3,18 € et 3,30 € (6,63 € en moyenne sur l'ensemble du territoire). Ces villes abritent chacune un mono-écran en 2020.

Levallois-Perret (92), Boulogne-Billancourt (92) et Marseille (13) sont celles pour lesquelles la recette moyenne par entrée est la plus élevée (respectivement 8,27 €, 8,05 € et 7,91 €). Mis à part à Neuilly-sur-Seine et Boulogne-Billancourt, les huit autres communes ayant la recette moyenne par entrée la plus élevée abritent au moins un multiplexe. Lille et Nice en abritent deux et Marseille quatre.

Les communes de 50 000 habitants et plus selon la recette moyenne par entrée¹ en 2020

les 10 plus forts	
Levallois-Perret (64 195 habitants)	8,27€
Boulogne-Billancourt (117 931 habitants)	8,05€
Marseille (861 635 habitants)	7,91€
Nice (342 522 habitants)	7,69€
Chambéry (59 697 habitants)	7,55€
Neuilly-sur-Seine (60 910 habitants)	7,54€
Valence (62 479 habitants)	7,48€
Rennes (215 366 habitants)	7,44€
Épinay-sur-Seine (54 840 habitants)	7,39€
Lille (232 741 habitants)	7,33€
les 10 plus faibles	
Bobigny (51 716 habitants)	2,66€
Bondy (53 439 habitants)	3,18€
Aubervilliers (83 782 habitants)	3,30€
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	3,61€
Vitry-sur-Seine (92 531 habitants)	3,80€
Villejuif (56 661 habitants)	3,92€
Pantin (55 180 habitants)	3,95€
Drancy (69 568 habitants)	4,04€
Le Blanc-Mesnil (55 297 habitants)	4,06€
Corbeil-Essonnes (50 412 habitants)	4,18€

¹Toutes Taxes Comprises.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

L'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population de la zone) le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq (59). Il atteint 4,79 entrées par habitant. L'UGC Ciné Cité, situé entre l'université Lille 1 et l'université Lille 3, attire une large population d'étudiants pour lesquels la sortie cinéma est très appréciée. Ivry-sur-Seine (94) enregistre le deuxième plus fort indice de fréquentation (4,16). Ce résultat peut être attribué à l'implantation sur la commune d'un multiplexe, le Pathé Quai d'Ivry, aux abords du boulevard périphérique et en face du centre commercial de Bercy. Ce cinéma attire sans doute des spectateurs franciliens ne résidant pas à Ivry-sur-Seine.

En 2020, l'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq.

Les meilleurs taux d'occupation des fauteuils (rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran) sont dégagés par Maisons-Alfort (commune du 94 abritant un mono-écran – 20,3 %), Courbevoie (commune du 92 abritant deux mono-écrans – 17,8 %) et Villeurbanne (commune du 69 abritant un mono-écran classé Art et Essai – 17,4 %).

Les communes de 50 000 habitants et plus selon l'indice de fréquentation¹ en 2020

les 10 plus forts	
Villeneuve-d'Ascq (61 920 habitants)	4,79
Ivry-sur-Seine (59 572 habitants)	4,16
Lille (232 741 habitants)	3,95
Tours (136 252 habitants)	3,89
Vannes (53 200 habitants)	3,85
Valence (62 479 habitants)	3,76
La Rochelle (75 404 habitants)	3,72
La Roche-sur-Yon (53 578 habitants)	3,71
Créteil (90 739 habitants)	3,52
Rouen (110 169 habitants)	3,47
les 10 plus faibles	
Clamart (52 645 habitants)	0,03
Drancy (69 568 habitants)	0,06
Bobigny (51 716 habitants)	0,10
Grasse (50 937 habitants)	0,11
Maisons-Alfort (54 915 habitants)	0,14
Aubervilliers (83 782 habitants)	0,15
Villeurbanne (148 665 habitants)	0,16
Villejuif (56 661 habitants)	0,16
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	0,17
Clichy (60 435 habitants)	0,17

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Les communes de 50 000 habitants et plus selon le taux d'occupation des fauteuils¹ en 2020

les 10 plus forts	
Maisons-Alfort (54 915 habitants)	20,3%
Courbevoie (83 136 habitants)	17,8%
Villeurbanne (148 665 habitants)	17,4%
Antony (61 711 habitants)	17,3%
Aubervilliers (83 782 habitants)	16,5%
Nantes (303 382 habitants)	16,2%
Pessac (61 332 habitants)	16,2%
Montreuil (106 691 habitants)	15,5%
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	14,9%
Pantin (55 180 habitants)	14,9%
les 10 plus faibles	
Bobigny (51 716 habitants)	2,8%
Évry (53 871 habitants)	3,2%
Nanterre (93 742 habitants)	3,6%
Cherbourg-en-Cotentin (80 616 habitants)	4,2%
Chelles (53 833 habitants)	4,4%
Roubaix (96 077 habitants)	4,5%
Mulhouse (110 370 habitants)	4,6%
Épinay-sur-Seine (54 840 habitants)	4,8%
Clermont-Ferrand (141 398 habitants)	4,9%
Pau (77 215 habitants)	5,0%

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Équipement et résultats d'exploitation en 2020 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2020/2019	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissement Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
13	Aix-en-Provence	0,143	0,275	-68,3%	1,989	7,23	1,93	13,6	12,8%	4	16	2 573	3	1
2A	Ajaccio	0,068	0,097	-73,4%	0,613	6,34	1,41	5,1	9,9%	3	8	1 761	1	-
80	Amiens	0,133	0,265	-68,2%	1,933	7,29	2,00	11,8	10,2%	3	14	3 111	2	1
49	Angers	0,152	0,353	-65,8%	2,419	6,84	2,33	16,7	12,4%	2	19	3 333	1	1
74	Annecy	0,126	0,283	-68,5%	2,045	7,22	2,25	14,1	11,8%	6	18	3 208	5	1
06	Antibes	0,075	0,034	-74,9%	0,220	6,39	0,46	2,3	9,9%	1	3	456	1	-
92	Antony	0,062	0,085	-64,3%	0,469	5,48	1,39	3,0	17,3%	1	4	665	1	-
95	Argenteuil	0,110	0,028	-67,2%	0,121	4,40	0,25	2,3	5,4%	2	4	954	2	-
13	Arles	0,053	0,038	-68,7%	0,227	5,92	0,72	4,4	7,8%	2	6	714	1	-
92	Asnières-sur-Seine	0,087	0,061	-66,9%	0,367	6,03	0,70	3,0	12,8%	1	4	646	1	-
93	Aubervilliers	0,084	0,013	-54,6%	0,043	3,30	0,15	0,6	16,5%	1	1	127	1	-
93	Aulnay-sous-Bois	0,084	0,285	-72,1%	1,850	6,50	3,41	13,6	11,1%	2	16	3 381	1	1
84	Avignon	0,092	0,263	-69,0%	1,838	6,98	2,86	18,7	8,4%	4	21	3 578	2	1
60	Beauvais	0,055	0,132	-71,9%	0,913	6,92	2,40	12,0	6,3%	2	13	2 313	2	1
25	Besançon	0,117	0,120	-65,0%	0,753	6,29	1,03	10,5	7,4%	3	12	2 093	2	1
34	Béziers	0,076	0,085	-73,5%	0,542	6,34	1,12	8,4	6,4%	1	9	1 462	1	1
93	Bobigny	0,052	0,005	-80,3%	0,013	2,66	0,10	0,4	2,8%	1	1	400	1	-
93	Bondy	0,053	0,013	-62,5%	0,040	3,18	0,24	0,7	6,0%	1	1	324	1	-
33	Bordeaux	0,250	0,643	-68,6%	4,141	6,44	2,58	48,9	8,6%	4	52	7 979	1	3
92	Boulogne-Billancourt	0,118	0,203	-68,9%	1,639	8,05	1,73	7,1	14,0%	2	8	1 646	1	-
18	Bourges	0,066	0,152	-70,3%	1,082	7,11	2,30	13,0	5,8%	2	13	2 620	1	1
29	Brest	0,139	0,322	-69,6%	2,080	6,47	2,31	27,2	8,2%	4	31	4 721	1	2
14	Caen	0,106	0,268	-66,9%	1,762	6,59	2,52	12,4	11,9%	3	14	3 115	1	1
62	Calais	0,076	0,020	-63,1%	0,106	5,31	0,26	2,8	5,7%	1	4	498	1	-
06	Cannes	0,074	0,130	-71,0%	0,849	6,54	1,75	11,4	8,2%	8	18	3 104	3	-
95	Cergy	0,063	0,142	-71,9%	0,981	6,89	2,24	11,7	6,2%	1	14	2 768	-	1
73	Chambéry	0,060	0,177	-67,6%	1,334	7,55	2,96	13,5	8,5%	4	17	2 587	3	1
94	Champigny-sur-Marne	0,077	0,046	-69,5%	0,265	5,78	0,60	4,7	5,2%	1	5	944	1	-
77	Chelles	0,054	0,022	-70,4%	0,111	4,92	0,42	1,6	4,4%	1	2	645	1	-

¹ INSEE - Recensement 2015. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

dept	commune	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2020/2019	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissement Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
50	Cherbourg-en-Cotentin	0,081	0,144	-68,6%	0,992	6,88	1,79	16,5	4,2%	3	18	3 792	2	1
49	Cholet	0,054	0,119	-70,6%	0,720	6,08	2,20	9,6	8,6%	1	10	1 443	1	1
92	Clamart	0,053	0,001	-91,5%	0,006	4,39	0,03	0,1	8,8%	1	1	176	1	-
63	Clermont-Ferrand	0,141	0,246	-70,8%	1,602	6,50	1,74	30,9	4,9%	6	35	5 712	3	1
92	Clichy	0,060	0,010	-76,1%	0,045	4,25	0,17	0,4	5,3%	1	1	549	1	-
68	Colmar	0,070	0,155	-71,4%	1,102	7,10	2,21	12,3	6,5%	1	12	2 366	1	1
92	Colombes	0,085	0,050	-65,2%	0,265	5,34	0,58	3,1	13,3%	2	5	799	2	-
91	Corbeil-Essonnes	0,050	0,018	-66,9%	0,074	4,18	0,35	2,0	7,2%	1	3	380	1	-
92	Courbevoie	0,083	0,020	-65,9%	0,092	4,61	0,24	0,8	17,8%	2	2	499	-	-
94	Créteil	0,091	0,320	-63,2%	2,038	6,38	3,52	19,8	8,3%	3	22	4 284	2	1
21	Dijon	0,155	0,161	-69,8%	0,962	5,97	1,04	14,5	6,9%	3	18	3 042	1	1
93	Drancy	0,070	0,004	-67,1%	0,017	4,04	0,06	0,2	8,6%	1	1	329	-	-
59	Dunkerque	0,089	0,194	-68,4%	1,212	6,26	2,18	12,5	7,9%	2	17	3 193	1	1
93	Épinay-sur-Seine	0,055	0,116	-75,8%	0,859	7,39	2,12	11,8	4,8%	2	13	2 650	-	1
91	Évry	0,054	0,065	-75,6%	0,450	6,97	1,20	9,9	3,2%	1	10	2 052	-	1
94	Fontenay-sous-Bois	0,054	0,014	-66,2%	0,050	3,61	0,26	0,5	14,9%	1	1	190	1	-
83	Fréjus	0,053	0,019	-68,4%	0,106	5,53	0,36	1,4	7,6%	2	4	952	1	-
06	Grasse	0,051	0,006	-67,0%	0,026	4,66	0,11	0,8	6,1%	1	2	230	1	-
38	Grenoble	0,161	0,364	-68,1%	2,487	6,84	2,26	29,8	6,7%	5	31	5 872	2	1
83	Hyères	0,056	0,051	-72,2%	0,294	5,82	0,90	5,2	8,1%	1	6	730	1	-
92	Issy-les-Moulineaux	0,069	0,012	-71,8%	0,061	5,26	0,17	0,2	13,1%	1	1	376	-	-
94	Ivry-sur-Seine	0,060	0,248	-70,7%	1,794	7,24	4,16	14,0	6,6%	2	16	4 337	1	1
17	La Rochelle	0,075	0,280	-69,4%	1,905	6,80	3,72	18,9	7,7%	4	23	5 353	3	1
85	La Roche-sur-Yon	0,054	0,199	-67,1%	1,275	6,41	3,71	8,8	10,8%	2	11	2 308	1	1
93	Le Blanc-Mesnil	0,055	0,024	-63,8%	0,097	4,06	0,43	1,7	9,3%	1	3	447	1	-
76	Le Havre	0,172	0,216	-69,5%	1,462	6,77	1,25	15,5	8,4%	3	18	2 990	2	1
72	Le Mans	0,143	0,230	-67,5%	1,554	6,75	1,61	16,0	9,9%	4	23	3 414	1	1
92	Levallois-Perret	0,064	0,150	-69,5%	1,242	8,27	2,34	7,0	11,3%	1	8	1 538	-	1
59	Lille	0,233	0,919	-68,7%	6,733	7,33	3,95	36,5	10,8%	4	47	11 209	2	2
87	Limoges	0,134	0,268	-70,9%	1,822	6,79	2,01	18,5	8,5%	3	31	5 403	1	2

¹ INSEE - Recensement 2015. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

dept	commune	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2020/2019	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissement Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
56	Lorient	0,058	0,120	-68,5%	0,776	6,47	2,08	9,1	6,7%	1	11	2 160	-	1
69	Lyon	0,513	1,298	-68,9%	9,454	7,28	2,53	78,4	9,3%	15	95	17 175	6	6
94	Maisons-Alfort	0,055	0,007	-61,8%	0,036	4,85	0,14	0,1	20,3%	1	1	406	-	-
13	Marseille	0,862	0,769	-70,8%	6,084	7,91	0,89	54,4	9,1%	13	67	10 700	5	4
77	Meaux	0,054	0,046	-81,9%	0,280	6,05	0,86	2,6	10,9%	1	7	1 129	-	-
33	Mérignac	0,070	0,066	-73,8%	0,340	5,18	0,94	3,6	7,2%	1	4	1 041	1	-
57	Metz	0,117	0,067	-59,4%	0,399	5,96	0,57	6,1	8,0%	1	7	972	1	-
82	Montauban	0,060	0,133	-72,7%	0,900	6,76	2,22	11,8	6,0%	2	13	2 419	1	1
34	Montpellier	0,278	0,633	-68,4%	4,605	7,28	2,28	31,9	10,8%	6	36	6 559	3	2
93	Montreuil	0,107	0,136	-62,8%	0,573	4,21	1,28	4,6	15,5%	1	6	1 139	1	-
68	Mulhouse	0,110	0,195	-72,7%	1,414	7,24	1,77	19,6	4,6%	3	23	5 513	1	2
54	Nancy	0,105	0,354	-68,9%	2,423	6,84	3,37	21,2	8,4%	5	27	5 365	2	2
92	Nanterre	0,094	0,057	-58,3%	0,324	5,68	0,61	10,1	3,6%	2	14	2 185	1	1
44	Nantes	0,303	0,320	-70,3%	2,011	6,29	1,05	14,5	16,2%	5	24	3 546	4	1
11	Narbonne	0,053	0,109	-72,3%	0,749	6,90	2,03	9,4	8,2%	2	10	1 518	1	1
92	Neuilly-sur-Seine	0,061	0,026	-69,7%	0,194	7,54	0,42	1,3	7,7%	1	2	500	-	-
06	Nice	0,343	0,619	-71,7%	4,765	7,69	1,81	41,8	8,6%	7	45	7 833	2	2
30	Nîmes	0,151	0,333	-70,8%	2,436	7,31	2,21	25,9	7,3%	3	28	5 103	1	2
79	Niort	0,059	0,149	-71,0%	1,053	7,07	2,53	12,7	6,5%	2	14	2 914	1	1
93	Noisy-le-Grand	0,066	0,172	-70,3%	1,051	6,10	2,60	11,6	8,8%	2	13	2 213	1	1
45	Orléans	0,115	0,257	-66,7%	1,866	7,27	2,24	15,2	8,5%	2	16	3 081	1	1
93	Pantin	0,055	0,036	-59,6%	0,142	3,95	0,65	1,6	14,9%	1	3	457	1	-
75	Paris	2,206	7,471	-66,9%	52,944	7,09	3,39	382,3	11,5%	78	400	70 700	39	13
64	Pau	0,077	0,168	-71,2%	1,163	6,93	2,17	17,4	5,0%	3	21	4 034	1	1
93	Pantin	0,055	0,089	+9,3%	0,351	3,95	1,61	3,1	18,9%	1	3	457	1	-
75	Paris	2,206	22,555	+1,4%	165,665	7,35	10,22	804,7	16,1%	82	411	74 052	39	13
64	Pau	0,077	0,582	+1,8%	4,074	7,00	7,53	38,3	7,7%	3	21	4 130	1	1
66	Perpignan	0,122	0,239	-73,8%	1,579	6,61	1,96	15,5	9,7%	2	21	3 235	1	1
33	Pessac	0,061	0,084	-63,0%	0,426	5,05	1,38	3,6	16,2%	1	5	767	1	-
86	Poitiers	0,088	0,079	-62,4%	0,428	5,44	0,89	6,7	8,0%	3	9	1 319	2	-

¹ INSEE - Recensement 2015. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

dept	commune	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2020/2019	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	établissement Art et Essai ⁵	multiplexes ⁶
29	Quimper	0,064	0,164	-71,8%	1,073	6,54	2,58	11,1	8,3%	2	16	2 772	1	1
51	Reims	0,184	0,101	-51,4%	0,629	6,24	0,55	8,9	7,6%	1	11	1 605	1	1
35	Rennes	0,215	0,373	-70,2%	2,777	7,44	1,73	14,2	12,5%	3	17	3 668	2	1
59	Roubaix	0,096	0,055	-74,0%	0,350	6,34	0,57	7,0	4,5%	1	9	1 590	-	1
76	Rouen	0,110	0,382	-70,4%	2,787	7,30	3,47	27,4	6,8%	3	35	6 905	1	2
92	Rueil-Malmaison	0,079	0,082	-69,7%	0,473	5,76	1,04	4,3	8,4%	2	6	1 377	1	-
93	Saint-Denis	0,111	0,102	-69,4%	0,700	6,85	0,92	8,6	6,9%	2	11	1 911	1	1
42	Saint-Étienne	0,171	0,206	-70,1%	1,261	6,12	1,21	23,7	5,0%	4	26	4 753	2	2
94	Saint-Maur-des-Fossés	0,075	0,058	-66,5%	0,297	5,16	0,77	3,4	6,2%	2	5	1 311	1	-
44	Saint-Nazaire	0,070	0,144	-69,2%	0,935	6,50	2,06	8,0	8,5%	2	10	2 140	1	1
02	Saint-Quentin	0,056	0,101	-72,2%	0,696	6,89	1,81	11,1	5,3%	1	11	1 927	1	1
95	Sarcelles	0,057	0,109	-72,2%	0,790	7,24	1,90	10,4	5,8%	1	10	1 817	-	1
78	Sartrouville	0,053	0,043	-72,3%	0,282	6,52	0,82	4,0	12,5%	1	5	436	-	-
67	Strasbourg	0,277	0,623	-67,1%	3,967	6,36	2,25	36,9	8,9%	5	41	7 988	3	1
83	Toulon	0,167	0,152	-69,6%	1,065	7,00	0,91	10,3	8,9%	2	12	1 991	1	1
31	Toulouse	0,472	0,583	-66,0%	4,026	6,91	1,23	22,0	14,1%	6	26	4 874	3	1
59	Tourcoing	0,097	0,041	-73,9%	0,242	5,83	0,43	4,2	7,5%	2	7	937	1	-
37	Tours	0,136	0,530	-68,6%	3,580	6,75	3,89	35,2	7,7%	4	37	7 343	1	3
10	Troyes	0,061	0,161	-72,5%	1,133	7,02	2,65	14,0	7,0%	1	14	2 352	-	1
26	Valence	0,062	0,235	-70,2%	1,759	7,48	3,76	15,5	8,4%	3	19	3 459	2	1
56	Vannes	0,053	0,205	-69,5%	1,401	6,83	3,85	10,7	9,6%	2	14	2 792	1	1
69	Vénissieux	0,064	0,025	-72,5%	0,109	4,27	0,40	2,5	6,5%	1	3	473	1	-
78	Versailles	0,086	0,117	-74,9%	0,817	6,99	1,36	9,8	6,1%	2	12	2 359	1	1
94	Villejuif	0,057	0,009	-64,5%	0,035	3,92	0,16	0,2	9,0%	1	1	616	-	-
59	Villeneuve-d'Ascq	0,062	0,297	-68,6%	1,860	6,27	4,79	11,1	11,5%	3	14	3 318	2	1
69	Villeurbanne	0,149	0,023	-65,6%	0,102	4,41	0,16	0,6	17,4%	1	1	240	1	-
94	Vitry-sur-Seine	0,093	0,026	-63,8%	0,099	3,80	0,28	2,4	5,8%	1	3	549	1	-

¹ INSEE - Recensement 2015. ² Toutes Taxes Comprises. ³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. ⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. ⁵ Classement après appel. ⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

5.2

La programmation dans les communes métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

51,8 % des entrées des communes de moins de 10 000 habitants réalisées par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites communes. Elle atteint 51,8 % dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2020. Elle est la plus faible dans les communes de 200 000 habitants et plus à 40,9 %. La part de marché des films français s'élève à 41,9 % à Paris.

En 2020, c'est dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (46,6 %).

La part de marché en entrées des films américains est de 40,8 % en moyenne.

50,9 % des entrées parisiennes pour les films Art et Essai

Paris enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée (50,9 %) en 2020, devant les communes de 200 000 habitants et plus (38,7 %) et les communes de 100 000 à 200 000 habitants (35,4 %). La part de marché de ces films est inférieure à 27 % dans les communes de moins 100 000 habitants.

Part de marché en entrées des films selon la taille des communes en 2020 (%)

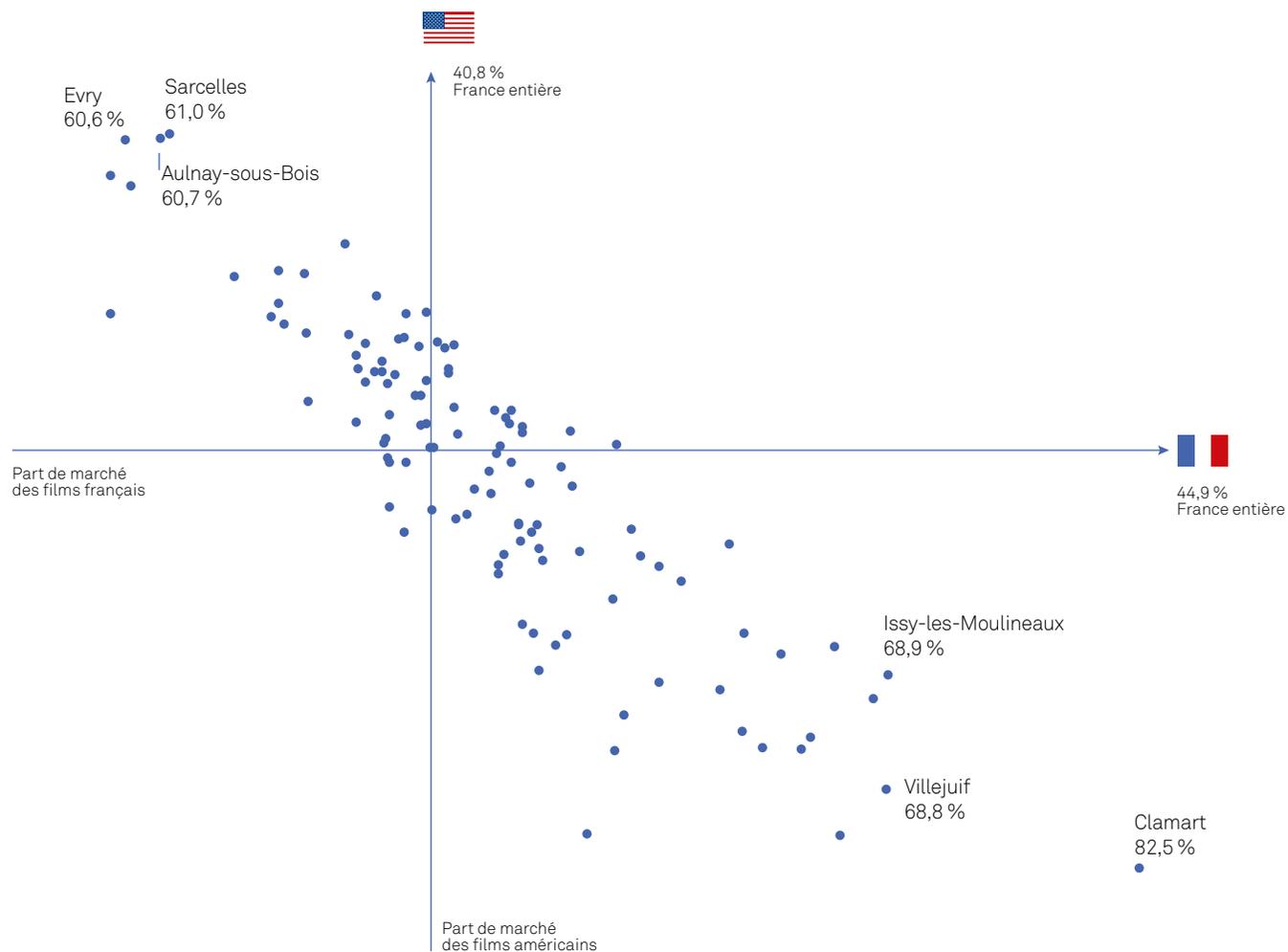
	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	51,8	37,9	7,0	3,3	100,0	26,1	73,9	100,0
10 000 à 20 000 habitants	47,3	42,9	6,8	2,9	100,0	21,5	78,5	100,0
20 000 à 50 000 habitants	42,3	46,6	7,9	3,2	100,0	21,5	78,5	100,0
50 000 à 100 000 habitants	43,3	44,2	8,8	3,7	100,0	26,8	73,2	100,0
100 000 à 200 000 habitants	43,7	40,7	10,8	4,8	100,0	35,4	64,6	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	40,9	41,2	12,4	5,4	100,0	38,7	61,3	100,0
Paris	41,9	35,9	15,2	7,0	100,0	50,9	49,1	100,0
total	44,9	40,8	10,0	4,3	100,0	36,0	64,0	100,0

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

En 2020, 61 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

50 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

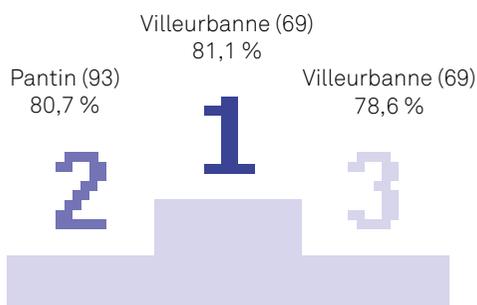
Répartition des communes selon la part de marché des films français et américains



En 2020, 49 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

En 2020, Villeurbanne est la commune où la part de marché en entrées des films Art et Essai est la plus élevée.

Art et Essai 36,0 %
des entrées totales en 2020



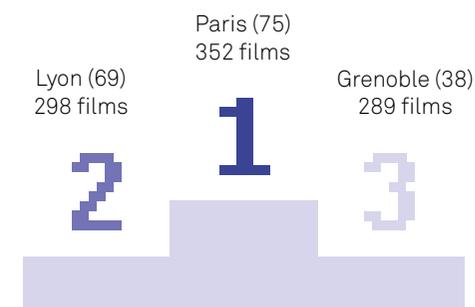
Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2020, 365 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 195 films français et 55 films américains. Parmi ces films, 206 sont recommandés Art et Essai.

Films en première exclusivité en 2020



Films en première exclusivité selon la taille des communes en 2020

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	171	54	57	50	332	182	150	332
10 000 à 20 000 habitants	165	54	56	49	324	177	147	324
20 000 à 50 000 habitants	169	55	56	51	331	182	149	331
50 000 à 100 000 habitants	164	55	55	44	318	178	140	318
100 000 à 200 000 habitants	166	55	58	54	333	182	151	333
200 000 habitants et plus (hors Paris)	163	54	57	51	325	181	144	325
Paris	191	55	57	49	352	187	165	352
total	195	55	58	57	365	206	159	365

Source : CNC / INSEE – recensement 2015.

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- Les séries statistiques sur la géographie de la programmation en 2020

5.3

Le cinéma à Paris

Le parc cinématographique à Paris

78 cinémas et 400 écrans

Paris dispose d'un parc de salles de cinéma très dense. 400 écrans (11 salles ferment) regroupés dans 78 établissements en 2020.

Le VII^e arrondissement de Paris est le seul arrondissement à ne pas être équipé d'établissement cinématographique actif en 2020, à la suite de la fermeture du cinéma La Pagode à l'automne 2015. Plus de la moitié des écrans (50,8 %) sont concentrés dans cinq arrondissements qui rassemblent 45,4 % des entrées de la capitale en 2020. 13 établissements sont des multiplexes : UGC Ciné Cité les Halles (27 écrans), UGC Ciné Cité Bercy (18 écrans), MK2 Bibliothèque (16 écrans), Pathé La Villette (16 écrans), Gaumont Parnasse (15 écrans), Gaumont Aquaboulevard (14 écrans), UGC Ciné Cité Paris 19 (14 écrans), Pathé Wepler (12 écrans), UGC George V (11 écrans), UGC Gobelins (11 écrans), Pathé Beaugrenelle (10 écrans), Gaumont Convention (9 écrans) et le Gaumont Alésia (8 écrans).

En 2020, 39 établissements parisiens sont classés Art et Essai. La moitié d'entre eux est située dans les V^e et VI^e arrondissements. En revanche, il n'existe aucun établissement Art et Essai dans cinq des 19 arrondissements parisiens équipés de salles de cinéma.

Le taux d'occupation des fauteuils à Paris est le deuxième plus élevé de France

Baisse légèrement moins élevée de la fréquentation dans les cinémas parisiens

Les salles parisiennes réalisent 7,5 millions d'entrées en 2020, soit 11,5 % de la fréquentation nationale. La baisse de la fréquentation à Paris (-66,9 % entre 2019 et 2020) est moins élevée que celle observée sur l'ensemble du territoire (-69,4 %). Le parc de certains arrondissements se réduit à la suite de fermetures, définitives ou non, d'établissements, comme le Gaumont Opéra Capucines (sept salles) dans le IX^e arrondissement qui ferme pour rénovation. Le I^{er}, le VI^e, le XII^e, le XIII^e et le XIX^e arrondissements constituent des lieux privilégiés de sorties cinématographiques, ils totalisent 52,5 % des entrées réalisées dans la capitale.

Trois entrées par habitant en moyenne en 2020

Par rapport à la moyenne nationale, l'indice de fréquentation est très élevé dans la capitale. Il s'établit à 3,47 entrées par habitant en 2020, contre 1,01 en moyenne sur l'ensemble du territoire. Toutefois, il est trois fois moins élevé que celui dégagé sur une année normale. Paris draine naturellement de nombreux spectateurs résidant dans les départements limitrophes. Ce phénomène est très sensible dans certains arrondissements comme le I^{er} (indice de fréquentation de 65,44 en 2020), qui attire un public très nombreux avec son multiplexe de 27 écrans très bien desservi par les transports en commun, le II^e (13,08 entrées par habitant) qui abrite notamment le Grand Rex ou encore le VI^e (16,22 entrées par habitant) qui draine un public bien au-delà de ses limites communales avec ses cinémas spécialisés dans les films de patrimoine et d'Art et Essai.

Comme l'indice de fréquentation, le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris (11,5 % en 2020) que sur l'ensemble du territoire (8,5 %). Il est aussi très inégal selon les arrondissements. Il dépasse le seuil de 20 % dans le I^{er} (21,4 % en 2020), illustrant un taux de remplissage des salles particulièrement élevé. Il est, à l'inverse, faible dans le VIII^e (6,7 %).

Paris par arrondissement en 2020

	établissements actifs			écrans actifs	fauteuils	entrées			indice de fréquentation ³	taux d'occupation des fauteuils ⁴
	total	multiplexes ¹	art et essai ²			millions	%	évolution 2020/2019		
I ^{er} arrondissement	1	1	-	27	3 894	1,08	14,5	-64,1	65,44	21,4%
II ^e arrondissement	2	-	-	13	5 412	0,27	3,6	-75,2	13,08	8,5%
III ^e arrondissement	1	-	1	6	557	0,13	1,7	-57,6	3,70	18,0%
IV ^e arrondissement	1	-	1	2	238	0,03	0,5	-60,7	1,25	16,8%
V ^e arrondissement	10	-	10	18	2 091	0,27	3,7	-50,9	4,62	15,0%
VI ^e arrondissement	15	-	9	49	8 102	0,69	9,2	-64,9	16,22	9,3%
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII ^e arrondissement	7	1	2	30	6 623	0,33	4,4	-70,9	8,93	6,7%
IX ^e arrondissement	3	-	2	10	1 852	0,17	2,3	-81,7	2,89	10,5%
X ^e arrondissement	3	-	3	7	899	0,14	1,9	-61,8	1,53	16,4%
XI ^e arrondissement	3	-	3	9	1 248	0,21	2,9	-62,6	1,42	15,1%
XII ^e arrondissement	3	1	-	31	6 265	0,71	9,5	-66,2	5,01	11,9%
XIII ^e arrondissement	5	2	1	38	5 584	0,73	9,7	-67,4	3,96	12,4%
XIV ^e arrondissement	6	2	3	38	5 882	0,59	8,0	-69,2	4,25	11,8%
XV ^e arrondissement	4	3	1	36	6 171	0,67	9,0	-68,3	2,86	12,0%
XVI ^e arrondissement	1	-	-	3	617	0,04	0,6	-72,4	0,26	8,1%
XVII ^e arrondissement	5	-	1	16	2 691	0,18	2,4	-64,4	1,06	8,8%
XVIII ^e arrondissement	2	1	1	12	2 249	0,27	3,7	-63,4	1,38	13,0%
XIX ^e arrondissement	4	2	1	42	7 791	0,71	9,5	-65,4	3,83	9,0%
XX ^e arrondissement	2	-	-	13	2 534	0,23	3,0	-67,3	1,16	8,2%
Paris	78	13	39	400	70 700	7,47	100,0	-66,9	3,47	11,5%

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Classement 2020 après appel.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée (INSEE - Recensement 2015).

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- Les séries statistiques sur la géographie du cinéma – données par département

La programmation à Paris

Ensemble des longs métrages

Remarques méthodologiques

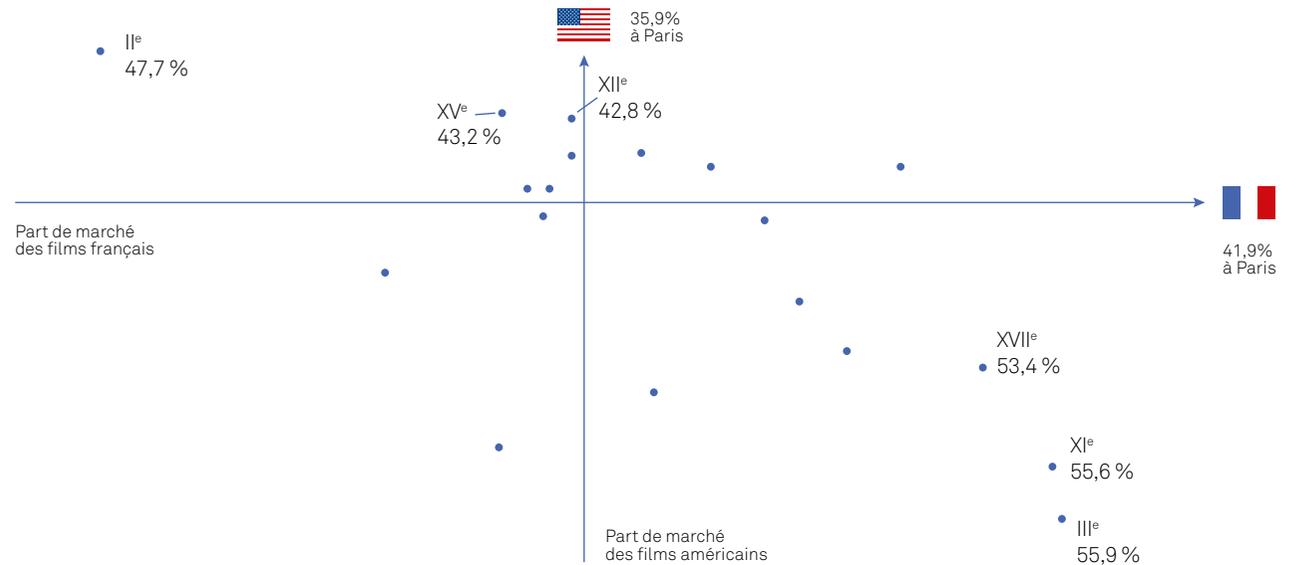
Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

En 2020, 10 arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne parisienne.

Neuf arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne parisienne.

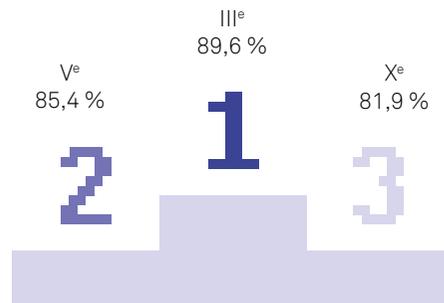
En 2020, neuf arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne parisienne.

Répartition des arrondissements selon la part de marché des films français et américains en 2020



Source : CNC.

Art et Essai 50,9 %
des entrées parisiennes en 2020



Part de marché en entrées des films en 2020 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I ^{er} arrondissement	39,0	37,7	14,6	8,8	100,0	50,5	49,5	100,0
II ^e arrondissement	25,5	47,7	19,6	7,2	100,0	30,6	69,4	100,0
III ^e arrondissement	55,9	13,7	10,6	19,8	100,0	89,6	10,4	100,0
IV ^e arrondissement	38,1	18,9	12,6	30,4	100,0	78,8	21,2	100,0
V ^e arrondissement	34,5	31,6	20,7	13,3	100,0	85,4	14,6	100,0
VI ^e arrondissement	49,1	25,9	16,3	8,7	100,0	67,0	33,0	100,0
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	100,0	-	-	100,0
VIII ^e arrondissement	39,7	37,7	16,4	6,1	100,0	46,0	54,0	100,0
IX ^e arrondissement	47,6	29,5	18,9	4,0	100,0	65,7	34,3	100,0
X ^e arrondissement	43,0	22,9	20,6	13,5	100,0	81,9	18,1	100,0
XI ^e arrondissement	55,6	17,5	18,6	8,3	100,0	79,9	20,1	100,0
XII ^e arrondissement	40,4	42,8	13,1	3,7	100,0	34,5	65,5	100,0
XIII ^e arrondissement	39,5	35,7	15,6	9,1	100,0	49,1	50,9	100,0
XIV ^e arrondissement	46,5	35,4	14,0	4,2	100,0	47,9	52,1	100,0
XV ^e arrondissement	38,2	43,2	14,8	3,8	100,0	36,6	63,4	100,0
XVI ^e arrondissement	50,8	39,3	7,1	2,8	100,0	63,8	36,2	100,0
XVII ^e arrondissement	53,4	24,7	15,7	6,1	100,0	65,2	34,8	100,0
XVIII ^e arrondissement	42,6	40,3	14,1	2,9	100,0	36,9	63,1	100,0
XIX ^e arrondissement	40,4	40,1	13,8	5,8	100,0	43,1	56,9	100,0
XX ^e arrondissement	44,8	39,3	11,0	4,9	100,0	46,3	53,7	100,0
Paris	41,9	35,9	15,2	7,0	100,0	50,9	49,1	100,0

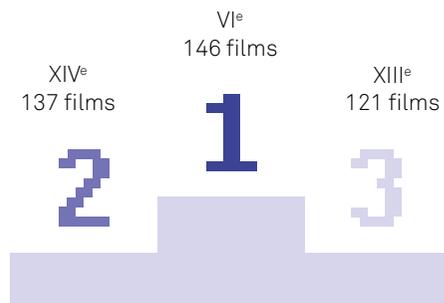
Source : CNC.

Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

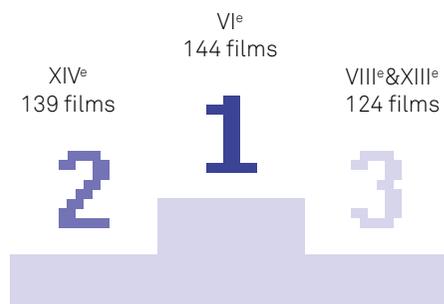
 **191 films**
en première exclusivité programmés
à Paris en 2020



 **55 films**
en première exclusivité programmés
à Paris en 2020



Art et Essai **187 films**
en première exclusivité programmés
à Paris en 2020



Films en première exclusivité en 2020

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I ^{er} arrondissement	116	45	35	25	221	116	105	221
II ^e arrondissement	49	31	11	11	102	38	64	102
III ^e arrondissement	35	9	14	10	68	52	16	68
IV ^e arrondissement	25	2	5	11	43	32	11	43
V ^e arrondissement	81	22	35	20	158	120	38	158
VI ^e arrondissement	146	34	43	29	252	144	108	252
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII ^e arrondissement	118	47	36	25	226	124	102	226
IX ^e arrondissement	60	11	19	9	99	63	36	99
X ^e arrondissement	54	19	23	22	118	104	14	118
XI ^e arrondissement	58	16	25	11	110	84	26	110
XII ^e arrondissement	91	39	24	18	172	76	96	172
XIII ^e arrondissement	121	46	34	30	231	124	107	231
XIV ^e arrondissement	137	46	40	25	248	139	109	248
XV ^e arrondissement	108	43	27	20	198	96	102	198
XVI ^e arrondissement	31	9	7	4	51	30	21	51
XVII ^e arrondissement	82	24	23	15	144	84	60	144
XVIII ^e arrondissement	82	36	18	12	148	65	83	148
XIX ^e arrondissement	100	45	30	27	202	98	104	202
XX ^e arrondissement	64	28	16	15	123	54	69	123
Paris	191	55	57	49	352	187	165	352

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :

- Les séries statistiques sur la géographie de la programmation en 2020

Le public à Paris

Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socio-professionnelles figurent dans le chapitre 1.5.

Une part de 3-14 ans plus importante

Le public des établissements cinématographiques parisiens présente certaines spécificités.

En 2020, les établissements parisiens comptent une part de 15-24 ans comparable (19,9 %) à l'ensemble des établissements du territoire (20,0 %). La part des 3-14 ans au sein du public des établissements parisiens (25,2 %) est nettement supérieure à celle constatée tous établissements confondus (17,6 %). La plupart des cinémas parisiens propose des tarifs préférentiels pour le jeune public (entre 5 € et 6 €). Plusieurs établissements offrent un choix conséquent de films pour enfants (animation et fiction) et les cinémas adhérents des CIP (association des Cinémas Indépendants Parisiens) sont particulièrement actifs dans le domaine de l'éducation à l'image tant à travers les dispositifs scolaires (en partenariat avec le CNC) que dans l'organisation d'évènements autour du jeune public (*l'Enfance de l'art* par exemple).

La part des CSP+ dans le public des établissements parisiens (33,2 %) est supérieure de 4,5 points à la moyenne de l'ensemble des établissements (28,6 %) et celle des étudiants de 8,9 points (41,6 % à Paris, contre 32,6 % tous établissements confondus). Selon le recensement 2015, il convient de souligner que la part des CSP+ est nettement plus importante dans la population parisienne (46,9 %) que sur l'ensemble du territoire (27,0 %), celle des étudiants est également plus élevée à Paris (10,3 %) mais dans une moindre mesure (8,0 %).

Le public des établissements parisiens se distingue aussi par ses habitudes de fréquentation. 26,1 % des spectateurs de ces établissements sont assidus (15,9 % tous établissements confondus). La part des spectateurs réguliers est inférieure de 1,5 point à la moyenne nationale et celle des spectateurs occasionnels de 8,8 points.

Public des établissements parisiens en 2020 (%)

	Paris	ensemble
genre		
hommes	54,0	51,7
femmes	46,0	48,3
âge		
3-14 ans	25,2	17,6
15-24 ans	19,9	20,0
25-34 ans	11,2	10,8
35-49 ans	8,2	12,5
50 ans et plus	35,5	39,1
catégorie professionnelle		
CSP+	33,2	28,6
CSP-	8,9	16,9
inactifs	57,9	54,4
dont étudiants	41,6	32,6
habitat		
région parisienne	70,0	17,7
autres régions	30,0	82,3
habitudes de fréquentation cinéma		
assidus	26,1	15,9
réguliers	45,4	46,9
occasionnels	28,5	37,2
total	100,0	100,0

Source: CNC / INSEE – recensement 2015, délimitation 2010 – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Crédits

Couverture

Adieu les cons de Albert Dupontel © ADCB Films
Antoinette dans les Cévennes de Caroline Vignal © Chapka Films / La Filmerie / France 3 Cinéma / Diaphana Distribution
La Belle Noiseuse – Jacques Rivette © Les Films du veilleur
La Communion de Jan Komasa © 2020 Arsenal Filmverleih
Mignonnes de Maimouna Doucouré © Bien ou Bien Productions / France 3 Cinéma / Bac Films
Parlement de Noé Debré © Cinétévé / Artemis Productions / CineCentrum / France.tv
Petit Vampire de Joann Sfar © 2020 – Joann Sfar's Magical Society Studiocanal la Cie Cinéma & Panache Productions France 3 Cinema Story Rtbf
Souvenir Souvenir de Bastien Dubois © Arte France, Pictanovo
Tell me why © Dontnod Entertainment
Validé de Frank Gastambide © Mandarin Télévision / Canal +

La consommation des ménages dans la filière

Drunk de Thomas Vinterberg © 2020 Zentropa Entertainments3 ApS, Zentropa Sweden AB, Topkapi Films B.V. & Zentropa Netherlands B.V.
Antoinette dans les Cévennes de Caroline Vignal © Chapka Films / La Filmerie / France 3 Cinéma / Diaphana Distribution
En Thérapie de Olivier Nakache et Eric Toledano © Les Films du Poisson / Arte
Tell me why © Dontnod Entertainment

Cinéma

Eté 85 de François Ozon © 2020 Mandarin Production foz France 2 Cinema playtime Production Scope Pictures
Mignonnes de Maimouna Doucouré © Bien ou Bien Productions / France 3 Cinéma / Bac Films
Antoinette dans les Cévennes de Caroline Vignal © Chapka Films / La Filmerie / France 3 Cinéma / Diaphana Distribution
Adolescentes de Sébastien Lifshitz © Ad Vitam distribution
Les choses qu'on dit les choses qu'on fait de Emmanuel Mouret © Moby Dick Films
Deux de Filippo Meneghetti © Paprika Films

Audio

Parlement de Noé Debré © Cinétévé / Artemis Productions / CineCentrum / France.tv
3615 Monique de Simon Bouisson © Mon Voisin Productions / Qui Vive ! / OCS
Validé de Frank Gastambide © Mandarin Télévision / Canal +
Body and Soul de Crystal Pite © La Belle télé / France 5
En Thérapie de Olivier Nakache et Eric Toledano © Les Films du Poisson / Arte

Numérique

Adieu les cons de Albert Dupontel © ADCB Films
Petit Vampire de Joann Sfar © 2020 – Joann Sfar's Magical Society Studiocanal la Cie Cinéma & Panache Productions France 3 Cinema Story Rtbf
Tell me why © Dontnod Entertainment
Mirror: The Signal de Pierre Zandrowicz © Atlas V

International

Drunk de Thomas Vinterberg © 2020 Zentropa Entertainments3 ApS, Zentropa Sweden AB, Topkapi Films B.V. & Zentropa Netherlands B.V.
La Communion de Jan Komasa © 2020 Arsenal Filmverleih
La Llorona de Jayro Bustamante © Les films du Volcan / La casa de produccion / ARP
Sélection
Madre de Rodrigo Sorogoyen © Le Pacte

Le CNC

Josep de Aurel © Les Films d'Ici Méditerranée
Souvenir Souvenir de Bastien Dubois © Arte France, Pictanovo
La Belle Noiseuse – Jacques Rivette © Les Films du veilleur

les dossiers du CNC

n° 345 – septembre 2021

Géographie du cinéma 2020

une publication du
Centre national du cinéma
et de l'image animée

291 boulevard Raspail –
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

directeur de la publication

Dominique Boutonnat

direction des études, des statistiques
et de la prospective

tél : 01 44 34 38 26 – despro@cnc.fr

direction de la communication

tél. 01 44 34 38 83

comité éditorial et rédactionnel

Benoît Danard, Raphaël Drouet, Sophie Jardillier, Ivan Piccon, Cindy Pierron, Valentine Tucoulat

conception graphique

c-album

impression

Stipa, Montreuil

Sauf mention particulière, toute reproduction partielle ou totale des informations diffusées dans cette publication du CNC est autorisée sous réserve d'indication de la source.

Dépôt légal à parution

Commission paritaire n°122- ADEP.

ISSN 1551-0358



Géographie du cinéma 2020
N°345 – septembre 2021

une publication
du Centre national du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

direction
de la communication
tél. 01 44 34 38 83

